

4

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



• MONTRÉAL, SAMEDI 4 NOVEMBRE 1995 112e ANNÉE No 16 188 PAGES, 12 CAHIERS

Îles-de-la-Madeleine 2,50 $ Floride 2,25 $ US 2$ Taxes en sus

Météo

Nuageux avec quelques averses de neige légère
max 4 / min -2
page G 12

Arts



Tout ce que Patrick touche se transforme en... huards
page D 1

Cinéma



Holly Hunter : la vie après un Oscar
page C 1

Vacances

Las Vegas, la Mirifique
page H 1

Index

Annonces classées	
- immobilier	E1 à E6
- marchandises	E6, E7
- emplois	E7 à E11
- automobile	E12 et G8
- propositions d'affaires	F2
Arts et spectacles	cahiers C et D
- horaires-spectacles	D12
- télé-horaires	D2
- télévision	D3
Avis	C9 et G10
Bridge — Échecs — Timbres	I12
Carrières-professions	cahier I
Décès	G9
Économie	F1 à F8
Éditorial	B2
Encans	G10 et G11
Êtes-vous observateur?	E2
Feuilleton	C10
Habitat	cahier J
Horoscope	C10
Jardiner	J6
Le monde	A32, B8, C11 et G10
Les petits compagnons	I12
Loteries	G12
Mots croisés	E3
Mot mystère	E5
Opinions	B3
Politique	A25 à A27
Restaurants	D18
Vacances/voyage	cahier H
Vins	D19
Sports	cahier G
- Réjean Tremblay	G2

SAMEDI

6 21924 45678 2

Remue-ménage stratégique à Québec

Pauline Marois nommée aux Finances et Campeau rétrogradé aux Transports



PHOTO PC

Le premier ministre Jacques Parizeau a procédé hier à Québec à un remaniement ministériel important. On le voit ici entouré de Jacques Léonard (Conseil du Trésor), Pauline Marois (Finances et Revenu), Louise Harel (Immigration et Communautés culturelles) et Jean Campeau (Transports). Fait à signaler, Mme Marois devient la première femme de l'histoire politique du Québec à occuper le poste de ministre des Finances de manière permanente.

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

De douloureuses compressions budgétaires devront bientôt être imposées par le gouvernement du Québec et, à l'approche de ces décisions difficiles, Jacques Parizeau a annoncé un important remaniement de son équipe économique au conseil des ministres.

Important par l'influence des postes touchés plutôt que par leur nombre ; Pauline Marois passe du Conseil du Trésor aux Finances, où elle déloge Jean Campeau, depuis des années le fidèle lieutenant de Jacques Parizeau. Mme Marois devient la première femme à occuper ce poste d'une façon permanente, la libérale Monique Gagnon-Tremblay l'y avait précédée, mais de façon intérimaire lors du décès de Gérard D. Levesque en 1993. Longtemps critique en matière de finances pour le PQ, le comptable Jacques Léonard obtient, comme Mme Marois, une promotion importante, et accède au Conseil du Trésor. Son portefeuille laissé vacant aux Transports est confié à Jean Campeau, une rétrogradation évidente pour l'ancien président de la Caisse de dépôt et placement du Québec dont la circonscription, Crémazie, a accordé une majorité au NON lundi dernier.

Un autre changement plus accessoire fut décidé en toute fin de journée jeudi ; Bernard Landry perd une portion non négligeable de ses responsabilités : l'Immigration et les Communautés culturelles qui passsent à Louise Harel, un chapeau qu'elle avait déjà porté sous René Léves-

L'accessibilité des soins de santé pourrait être liée aux chances de survie du patient

L'Association des hôpitaux du Québec évoque cette troublante hypothèse

MARIE-FRANCE LÉGER

Les nouvelles compressions de 2 pour cent du budget de 13 milliards consacré à la santé, annoncées cette semaine, pourraient modifier l'accessibilité des services en fonction des chances de survie des patients.

C'est l'hypothèse pour le moins dramatique soulevée par l'Association des hôpitaux du Québec qui révélait hier à *La Presse* que la moitié des ressources hospitalières, environ 3 milliards, sont consenties à des personnes qui ont moins de six mois à vivre. Cette donnée a été communiquée aux membres de l'AHQ l'hiver dernier.

Pour le vice-président exécutif de l'AHQ, Jacques Nadeau, l'annonce de ces nouvelles compressions budgétaires, résultant notamment de la réduction des transferts fédéraux, entrainera des décisions douloureuses non seulement sur le plan administratif mais aussi sur le plan éthique. « Aurons-nous les moyens de continuer à offrir des services extrêmement coûteux à des personnes très malades, dont l'espérance de vie est très limitée ? », se demande Jacques Nadeau.

De son côté, Paul Landry, vice-président aux affaires publiques de l'AHQ, souligne que les choix seront difficiles. « L'analyse sera pénible : le coût/bénéfice pour chaque patient en fonction des chances de succès des soins. C'est vraisemblablement le choix auquel on sera confronté, ça va nécessiter une réflexion éthique sur nos valeurs. »

Plusieurs études américaines et canadiennes font état d'une disproportion entre « l'investissement » effectué auprès d'un grand malade et le « résultat » final. Ces études, faites d'un point de vue strictement économique, constatent que les services sont plus intenses auprès des personnes âgées et chez les personnes en phase terminale.

Les soins intensifs coûtent très cher. Jusqu'ici l'impératif médical a toujours été la dominante, d'expliquer M. Landry, et c'est là que le questionnement doit avoir lieu. Il signale qu'en Grande-Bretagne les politiques en matière de santé vont dans ce

VOIR SANTÉ EN A2

TVA lance Bureau contre Derome à 22 h

LOUISE COUSINEAU

Grand remue-ménage à votre écran de télévision à compter de lundi soir. Stéphan Bureau et son *TVA, Édition réseau*, passeront dorénavant à 22 h, venant directement en opposition avec le *Téléjournal* de Bernard Derome à Radio-Canada.

Le *Cha Ba da* animé par Gregory Charles déménagera à 22 h 30.



Stéphan Bureau

Ce changement, annoncé en catastrophe hier après-midi à 15 h — « Nous voulons profiter de l'effet surprise » — signifie que les télé-horaires seront tous erronés pour les deux prochaines semaines. Avis aux téléspectateurs.

Il arrive aussi au moment des grands sondages de novembre, dont les résultats déterminent les tarifs publicitaires pour les prochains mois.

Mais surtout il signifie deux choses : TVA espère remonter sa cote à 22 h, mission que n'a pas réussi à accomplir Gregory Charles depuis le début de la saison. Qui récolte le même auditoire — 570 000 — que l'émission *Ad Lib* l'an dernier à la même époque. Or, on a retiré *Ad Lib* de l'horaire parce que ses auditoires baissaient.

Hier, Gregory Charles

VOIR TVA EN A2

Peut-on voter pour un mort ?

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

André Auger, maire sortant de Saint-Lin, demande aux électeurs de voter pour son candidat dans le district numéro deux, Jean Charbonneau, même s'il pense, comme tout le monde, qu'il est mort.

Tout indique en effet qu'il s'est suicidé il y a une quinzaine de jours en se jetant dans les chutes de Rawdon. Sa voiture a été retrouvée tout près avec une note expliquant son geste.

Mais voila ! son corps, lui n'a pas été retrouvé, de sorte qu'il n'est pas officiellement décédé. Pour cette raison, l'élection dans le district 2 n'a pas été annulée et son nom apparaît sur le bulletin de vote, à côté de celui de son seul adversaire, Antoine Locas.

VOIR VOTER EN A2

■ **Autres informations sur les municipales de dimanche aux pages A21, A23 et A24**

Daniel Green, de SVP, veut poursuivre la ministre Copps

DENIS ARCAND

Daniel Green, le président de la Société pour vaincre la pollution (SVP), entend poursuivre pour diffamation la vice-première ministre du Canada et ministre de l'Environnement, Sheila Copps.

Selon une dépêche en provenance d'Ottawa, Mme Copps a accusé hier M. Green d'avoir réclamé personnellement de l'argent au gouvernement fédéral en échange de l'abandon par la SVP des poursuites dans l'affaire du renflouage de l'*Irving Whale*.



Sheila Copps

« Je me suis immédiatement trouvé un avocat et je lui ai confié cette histoire incroyable, a déclaré M. Green hier soir. Mme Copps m'accuse de demander un pot-de-vin et insinue que je veux faire chanter son ministère. Ce sont des accusations indignes d'une vice-première ministre. Si elle ne se rétracte pas, je la poursuis. »

Mme Copps a déclaré hier à l'agence Presse Canadienne : « Le président de SVP, qui nous a traduit devant les tribunaux pour stopper le renflouage de l'*Irving Whale*, dit maintenant qu'il veut obtenir personnellement un certain montant d'argent pour abandonner les poursuites ». Mme Copps a fait cette affirmation à sa sortie des Communes. L'immunité parlementaire protège les députés des poursuites pour leurs déclarations en Chambre, mais non à l'extérieur.

Les propos de la ministre suivent de 24 heures une conférence de presse donnée à Washington par le groupe environnementaliste Greenpeace, qui a présenté à la presse américaine le cas de la barge pétrolière *Irving Whale*, pomme d'amère discorde entre les écologistes canadiens et le gouvernement. M. Green a participé à la conférence et, le même jour, a exposé le cas du *Irving Whale* à un adjoint de l'influent sénateur américain Pat Moynihan (État de New York).

L'épave, décrite comme une « bombe à retardement écologique » par la SVP et Greenpeace, contient 8 tonnes métriques de BPC et 3100 tonnes de mazout de type C. Coincidence, la Garde côtière a confirmé mercredi une nouvelle de *La Presse* selon laquelle un écoulement de 550 litres de mazout a été signalé le 13 octobre au-dessus de l'épave, à 90 km des Îles-de-la-Madeleine. En 1970, peu après le naufrage du navire appartenant à la compagnie Irving Oil, une marée noire contenant de faibles quantités de BPC avait souillé les plages des Îles-de-la-Madeleine.



Daniel Green

Cet été, le ministère de l'Environnement, dirigé par Mme Copps, avait entrepris de renflouer la barge selon une méthode controversée. Mais la SVP avait convaincu un juge de la Cour fédérale de faire stopper les travaux. La SVP avait plaidé que le ministère n'avait pas satisfait à ses propres normes en matière d'évaluation d'impact environnemental.

Environnement Canada a refusé de commander de nouvelles études d'impact et blâmé publiquement M. Green.

M. Green, qui a déjà déclaré que Mme Copps maîtrise mal le dossier de l'*Irving Whale*, croit qu'elle confond cette fois une proposition faite le 19 septembre dernier par la SVP.❑

LA MAIN DE L'HOMME ET L'OEUVRE DU TEMPS HISTORIQUE



Modèle classique circa 1950 pour homme et femme, avec boîtier doré 18 carats et mouvement automatique. Verre en saphir courbe protégeant un cadran argenté fait au tour. Résiste à l'eau.

VACHERON CONSTANTIN
THE WORLD'S OLDEST WATCH MANUFACTURER
GENEVA 1755

En exclusivité chez Château D'ivoire



CHÂTEAU D'IVOIRE
2020, de la Montagne 845-4651

Demain dans *La Presse*



Santé

Le dentiste d'aujourd'hui

■ La pratique du dentiste d'aujourd'hui n'a plus aucune commune mesure avec celle du dentiste d'autrefois. Celui qui est formé de nos jours dans les facultés de médecine dentaire s'efforce de déceler le moindre symptôme de maladies dont les signes peuvent être présents dans la bouche. Il est question de tout cela, demain, dans le cahier Santé de *La Presse*, dans un dossier signé par Raymond Bernatchez.

Précision

■ Une erreur s'est glissée, hier, dans la nouvelle traitant du nouveau programme d'enseignement du français au secondaire publiée en page A1. Dans la retourne publiée en page A2, il aurait fallu lire que la note pondérée en cinquième secondaire est actuellement de 50 pour cent pour l'écriture, de 25 pour cent pour la communication orale et de 25 pour cent pour la lecture. Nos excuses.



16 813 116 $

Merci!

Centraide du Grand Montréal

493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tel.: (514) 288-1261

La valeur de votre don

Se réinsérer socialement par l'apprentissage des métiers d'arts. Voilà ce que l'**Atelier d'artisanat centre-ville** propose aux personnes qui vivent ou qui ont vécu des problèmes psychiatriques.

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Dès septembre 1997, il y aura un virage majeur dans l'enseignement du français au secondaire : davantage de grammaire et importance accrue apportée à l'écrit. Êtes-vous d'accord?

Les cols bleus, en conflit avec l'administration municipale depuis deux ans, ont-ils raison de reprendre leur grève des heures supplémentaires à compter du 10 novembre? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 25 % **Non: 75 %**

Bell La Presse

La quotidienne Tirage d'hier

à trois chiffres **839**

à quatre chiffres **3034**

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	**Décès, remerciements**	285-6816
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		**Détaillants**	285-7202
Grandes annonces	285-6892	**National, Télé+**	285-7306
Annonces classées	285-6900	**Vacances, Voyages**	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — **Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

RENSEIGNEMENTS 285-7272

00446

CODE DU JOUR 44-6 SAMEDI 4 NOVEMBRE 1995

Suite de la Une

QUÉBEC

Remue-ménage stratégique à Québec

que, et qu'elle cumulera avec l'Emploi et la Concertation. En échange, M. Landry obtient le Secrétariat à la jeunesse, et un nouveau Secrétariat à l'aide humanitaire internationale. Jacques Parizeau qui, cette semaine, se demandait tout haut si une femme ne devrait pas lui succéder, met en évidence Mme Marois, qui saura défendre âprement la part du budget destinée au Québec au moment où Ottawa s'apprête à sabrer lourdement ses transferts. Dans les prochains mois le ministre des Finances aura « un rôle de défense et d'illustration de ce que le fédéral va nous envoyer », a dit M. Parizeau expliquant son choix. Car la capacité de Mme Marois de tirer son épingle du jeu dans une bagarre politique a joué en sa faveur tout comme la façon dont elle s'est tirée du test important des négociations avec le secteur public. Cette promotion n'a rien à voir dans sa succession au poste de premier ministre. « Elle a indiqué que si Bouchard venait, elle l'appuierait », a-t-il souligné. Pas question d'un virage à droite, pour « marquer qu'on a le coeur à la bonne place, Mme Marois conserve ses responsabilités à la famille, cela vous montre où sont les priorités », a dit le premier ministre sortant. « On doit être rigoureux et responsables, on doit trouver les solutions protégeant la paix sociale », a dit Mme Marois. Elle prévoit s'ériger « en rempart » contre les volontés d'Ottawa.

Compressions « intenses »

M. Parizeau a souligné que « les coupures vont être d'une intensité telle que l'on aura besoin d'une main extrêmement ferme au Trésor ». Les objectifs de dépenses devront être « observés avec férocité », soutenant que le comptable Jacques Léonard, qui était vice-président du Conseil du Trésor était tout désigné pour cette fonction. M. Léonard a soutenu sans détours que le gouvernement « après la période référendaire » est « dans un autre volet, celui de l'assainissement des finances publiques ; cela va de pair avec une consolidation du Québec. On aura à administrer avec beaucoup de vigueur », a-t-il promis. Il n'a pas voulu s'engager quand on lui a demandé s'il faudrait que Québec reconsidère ce qu'il a donné aux syndiqués de l'État avant le référendum, « on fera appel à la solidarité de tous », a-t-il dit. Pour Mme Marois, toutefois, « les conventions sont signées » et il n'est pas question d'y revenir.

Jean Campeau avait triste mine à son arrivée chez le lieutenant-gouverneur Martial Asselin pour sa prestation de serment comme ministre des Transports. L'ancien directeur au ministère des Finances avait depuis deux décennies monté en grade sous la férule de Jacques Parizeau ; promu sous-ministre puis président de la Caisse de dépôt, il avait été le candidat de M. Parizeau à la Commission Bélanger-Campeau, puis avait fait son entrée dans la politique à sa demande avec la promesse du portefeuille des Finances. Depuis plusieurs mois les choses s'étaient détériorées, Campeau se faisait systématiquement renverser sur ses dossiers au conseil des ministres et au « bunker » — le cabinet du premier ministre, on estimait qu'il « manquait de solidité » — c'est par exemple Bernard Landry qui avait eu à donner la réplique au budget Martin. Mais en public M. Parizeau a rendu hommage à son vieux compagnon « le grand architecte de la préparation du Québec au OUI au référendum. Le Québec était parfaitement prêt sur le plan financier et on le doit à son expertise remarquable ». M. Campeau a dit avoir la satisfaction du travail accompli, en laissant les finances en bon état. Son mandat sera de mettre en marche la structure interrégionale dessinée par Jacques Léonard pour financer le transport en commun à Montréal.❑

VOTER

Dans les circonstances, ce dernier, qui appartient à l'équipe d'André Rousseau, l'adversaire du maire, pouvait espérer une victoire facile. C'est pour éviter ce dénouement que M. Auger fait campagne pour son candidat présumé mort.

Car s'il gagnait, et que son décès était confirmé, il faudrait reprendre l'élection et l'équipe Auger pourrait cette fois mettre en lice un candidat dont personne ne mettrait en doute le fait qu'il soit vivant.

M. Auger demande donc aux électeurs de démontrer de la sympathie et de la reconnaissance pour son candidat de 34 ans, disparu depuis le 25 octobre.

« C'était mon dauphin, mon plus jeune du groupe, a dit hier M. Auger à La Presse. Il était dynamique, gérant des ventes pour un concessionnaire automobile. Je ne comprends pas du tout. Je l'avais vu une couple de jours avant sa disparition. Il m'avait dit : 'André, ça va très bien dans ma campagne électorale, pas de problème'.

« J'ai fait parvenir une circulaire aux gens qui stipule que compte tenu de la Loi, tant et aussi longtemps que le décès n'aura pas été constaté par un coroner, son nom doit demeurer sur la liste. J'incite les gens à voter pour lui parce que devant l'épreuve que subissent les familles, c'est peut-être une justification, un geste de sympathie ou une reconnaissance de l'élire. Les familles sont dans l'attente. A-t-il fait une fugue? S'est-t-il noyé? J'incite aussi les gens à voter pour lui politiquement pour bloquer le quartier à nos adversaires. »

Si jamais Jean Charbonneau est élu et qu'il demeure disparu, il faudra attendre plusieurs semaines avant que la présidente des élections municipales de Saint-Lin décrète une élection partielle.

La Loi des cités et villes stipule qu'un conseiller municipal est disqualifié quand il manque consécutivement trois assemblées du conseil municipal...❑

SANTÉ

L'accessibilité des soins de santé pourrait être liée aux chances de survie du patient

sens depuis plusieurs années. Il a rappelé le cas récent de cette jeune fille leucémique à qui le gouvernement anglais a refusé de fournir un traitement jugé trop onéreux.

De telles situations ne se poseront pas demain au Québec, de dire M. Landry, mais l'AHQ estime que le débat est désormais inévitable. Elle propose donc au ministre Rochon la mise sur pied d'un groupe de réflexion qui se penchera sur l'accessibilité des services de santé en regard des compressions massives que le gouvernement s'apprête à effectuer au cours des prochaines années dans le réseau de la santé.

Le sous-ministre Luc Malo a été très clair cette semaine devant l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux. En plus de la réduction d'un milliard annoncée par le ministre Rochon pour les trois prochaines années, Québec entend sabrer des sommes additionnelles estimées à 2 pour cent du budget total de 13 milliards pour les prochaines années.

M. Malo a aussi prédit jeudi d'autres fermetures d'établissements, de même que la privatisation de certains services et le travail rémunéré à salaire pour les médecins. « Tout le monde convient qu'il faut faire quelque chose de sérieux pour éviter que le bateau coule. Tout le monde est conscrit comme à l'armée pour sauver l'accessibilité », a soutenu hier Michel Denis, directeur général de l'Association des directeurs généraux d'établissements de santé.

Les directeurs d'établissements passeront de 495 à moins de 300 d'ici quelques années, a prévenu Luc Malo cette semaine. Ces cadres devront fusionner les établissements pour sauver le système de santé, d'expliquer Michel Denis. Une bonne partie des directeurs généraux, dit-il, « sont déjà impliqués dans une discussion avec le voisin en matière de regroupement. »

« Ça crée un brasse-camarade considérable dans le réseau, de poursuivre M. Denis. On demande au gouvernement qu'on protège le droit au travail de ceux qui veulent rester en prenant des mesures facilitantes. J'ai aussi demandé à nos membres d'être solidaires en matière de planification de main-d'oeuvre. Nous avons la sécurité d'emploi pendant trois ans après une abolition de poste, mais après qu'est-ce qu'on fait... ? ».❑

TVA

TVA lance Bureau contre Derome à 22 h

déclarait, sans amertume : « J'aurais aimé ça voir comment on aurait performé à 22 h hors d'une période référendaire ». Le déménagement plus tard en soirée, au moment où les spectateurs vont se coucher, signifiera sans doute des auditoires réduits pour *Cha Ba da*. Pas évident qu'on retrouvera cette émission à l'horaire la saison prochaine.

Le raisonnement de TVA est le suivant : tous ses autres téléjournaux battent ceux de Radio-Canada lorsqu'ils sont diffusés à la même heure. Les résultats du 18 h de Pierre Bruneau enchantent la direction de TVA, avec 1 117 000 spectateurs contre les 740 000 de la première demi-heure du *Ce soir* de Radio-Canada. « Et ce malgré l'arrivée de RDI », se réjouit le vice-président des programmes de TVA, André Provencher. Le bulletin du midi et le *Salut Bonjour* de TVA récoltent aussi beaucoup plus de spectateurs que les émissions concurrentes à Radio-Canada.

M. Provencher avoue : « C'est un geste offensif. On entre dans la bataille pour la gagner ».

De plus, Stéphan Bureau a le vent dans les voiles cette semaine. Sa grande entrevue de Jacques Parizeau qui lui a livré son testament politique mercredi soir a attiré presque un million de téléspectateurs, alors que le *Téléjournal* de Radio-Canada ce soir-là avait 485 000 fidèles, selon Nielsen.

Bien sûr, c'était un grand soir exceptionnel. La moyenne de la saison du Téléjournal de Radio-Canada est de quelque 800 000 cette saison. Mais TVA juge qu'en bout de ligne — on ne fait pas de prédictions précises — son téléjournal de 22 h finira par l'emporter sur celui de Radio-Canada. Même si Bernard Derome est une institution, et même si deux fois plus de téléspectateurs ont regardé la soirée référendaire à Radio-Canada qu'à TVA.

On apportera au TJ de M. Bureau des retouches mineures : les résultats de la loterie, diffusés jusqu'à vendredi soir au milieu de l'émission, seront repoussés vers la fin.

Le remplacement de Jacques Moisan par Stéphan Bureau à 23 h n'a pas fait bouger l'auditoire qui est toujours de 480 000, comme l'an dernier. Or un diffuseur espère toujours voir augmenter son auditoire avec un changement.

Les nouvelles du sport passeront à 23 h 30, comme auparavant.

À Radio-Canada, le directeur de l'Information, Claude St-Laurent, a réagi hier en disant que les spectateurs souffriraient de la concurrence. « Les deux téléjournaux sont un peu complémentaires, dit-il. TVA se spécialise plus sur Montréal, nous faisons plus de contenu international et canadien. Les gens vont y perdre parce qu'ils ne pourront plus regarder les deux émissions. Il y aura une perte d'ouverture sur le monde pour ceux qui ne regardent que TVA, qui n'a pas de correspondants à l'étranger et au Canada. »

M. St-Laurent est persuadé que son *Téléjournal* de 22 h continuera d'être LE repère en information. Mais il prévoit toutefois quelques changements qui seront annoncés plus tard.

On se souvient qu'avant le lancement de la chaîne RDI, Radio-Canada voulait loger le deuxième téléjournal de Bernard Derome en reprise à 23 h. Ce qui avait fait hurler TVA, qui s'était opposé devant le CRTC à ce que les deniers publics financent une concurrence à son TVA de 23 h. RDI a éventuellement logé Bernard Derome à 21 h.

Pas question, de dire M. St-Laurent, de déménager l'édition de 21 h à 23 h. À RDI, le directeur exécutif Renaud Gilbert pense toutefois que le départ du TVA vers 22 h avantagera son grand téléjournal québécois de 23 h.

Une chose est certaine : Télévision Quatre Saisons profitera du déménagement de Gregory Charles à 22 h 30. Le talk show *Besoin d'amour* de Guy A. Lepage, qui dure 30 minutes, n'aura plus à subir la concurrence d'une émission du même genre à 22 h.

En rigolant, Stéphan Bureau, 31 ans, réplique : « Mais je vais être bien plus drôle que Lepage ! »❑

Le nouveau cabinet Parizeau

■ **M. Jacques Parizeau** (l'Assomption) : premier ministre

M. Bernard Landry (Verchères) : vice-premier ministre, ministre des Affaires internationales, responsable de la Francophonie, responsable du secrétariat à la Jeunesse et du nouveau secrétariat à l'Action humanitaire internationale ;

M. Guy Chevrette (Joliette) : ministre d'État au développement des régions et ministre des Affaires municipales ; également leader parlementaire et ministre responsable de la réforme électorale.

M. Jean-Pierre Jolivet (Laviolette) : whip en chef du gouvernement.

Mme Pauline Marois (Taillon) : ministre des Finances et du Revenu et responsable de la Famille ;

M. Jacques Léonard (Labelle) : ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor.

Mme Louise Harel (Hochelaga-Maisonneuve) : ministre d'État à la Concertation et de l'Emploi et ministre responsable de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Mme Louise Beaudoin (Chambly) : ministre déléguée aux Affaires intergouvernementales canadiennes, ministre de la Culture et des Communications et responsable de la Charte de la langue française.

M. Jean Campeau (Crémazie) : ministre des Transports.

M. Jean Garon (Lévis) : ministre de l'Éducation.

M. François Gendron (Abitibi-Ouest) : ministre des Ressources naturelles.

M. Jacques Brassard (Lac-St-Jean) : ministre de l'Environnement et de la Faune, vice-président du Conseil du trésor.

Mme Jeanne L. Blackburn (Chicoutimi) : ministre de la Sécurité du revenu et ministre responsable de la Condition féminine.

M. Serge Ménard (Laval-des-Rapides) : ministre de la Sécurité publique.

M. Marcel Landry (Bonaventure) : ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. Paul Bégin (Louis-Hébert) : ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

Mme Rita Dionne-Marsolais (Rosemont) : ministre déléguée au Tourisme et responsable de la Régie des installations olympiques.

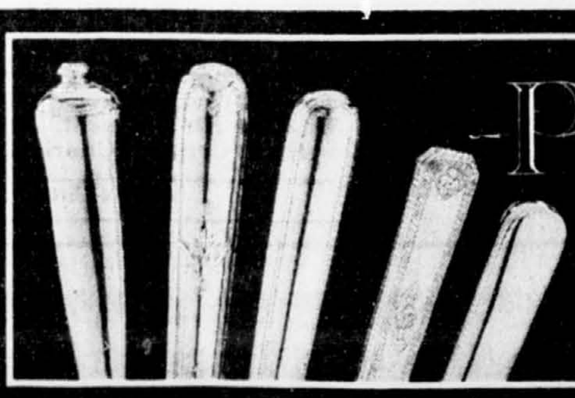
M. Daniel Paillé (Prévost) : ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie.

M. Jean Rochon (Charlesbourg) : ministre de la Santé et des Services sociaux.

Précisions

■ Le président du conseil d'administration de Martineau Walker a fait savoir qu'une rumeur publiée par *La Presse*, vendredi, est sans fondement. Me Jean H. Lafleur a précisé qu'il n'avait jamais été question que Lucien Bouchard se joigne à Martineau Walker advenant son retrait de la vie politique et un éventuel retour à la pratique du droit.

■ Lundi dernier dans *La Presse*, une erreur s'est glissée dans un article sur le tournage de *l'Homme idéal*, un film de Georges Mihalka. La compagne de M. Mihalka est Mme Daniaile Jarry, et non Mme Sylvie Pilon.



PUIFORCAT
oeuvre d'art inestimable

EXPOSES AU LOUVRE, LES COUVERTS PUIFORCAT SONT LES PLUS PRESTIGIEUX DE FRANCE. ILS ETABLISSENT LES STANDARDS QUI SERVENT DE MODÈLES AUX MEILLEURS ARGENTIERS DU MONDE. DRESSEZ VOTRE TABLE AVEC UNE OEUVRE D'ART. MAINTENANT EN STOCK ET OFFERTS EXCLUSIVEMENT PAR LINEN CHEST.



les promenades de la CATHÉDRALE 282-9525 ROCKLAND 341-7815

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Les Galeries Laval 681-9090 DÉCOR DÉPOT

La Presse

45 kilos de hasch dans des statuettes

Un Lavallois a été arrêté par la Sûreté du Québec à son arrivée de New Delhi

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Un Lavallois de 43 ans, Yvan Picard, a été accusé, hier, à Saint-Jérôme, d'avoir importé au Québec 45 kilos de haschisch dans des statuettes de bois.

C'est la Sûreté du Québec qui a procédé à l'arrestation de cet individu habitant la Terrasse Dufferin, dans le quartier Sainte-Rose, à Mirabel, à son arrivée de New Delhi. Le bois des statuettes avait été travaillé de façon qu'elles puissent cacher la drogue.

Me Caroline Alcindor, de la Couronne, a demandé que la requête en cautionnement de l'accusé ait lieu lundi.

Picard n'a pas de dossier judiciaire au Canada, mais il a déjà été condamné à cinq ans d'emprisonnement aux États-Unis.

700 plants de mari

La SQ, détachement de Papineauville, a pour sa part fait une importante saisie de près de deux millions de dollars de drogue, tôt hier matin, dans des serres et dans deux résidences de Namur, dans la région de Thurso. Elle a aussi procédé à l'arrestation de trois hommes.

Selon l'agent Jacques Surprenant, des affaires publiques de la SQ, la première phase de cette perquisition a été effectuée par des patrouilleurs du détachement de Papineauville, mais devant l'ampleur de la saisie, les spécialistes de la lutte contre le crime organisé de cette région ont été demandés.

Au total, 700 plants de marijuana ont été saisis dans les serres. Puis, lors de fouilles dans les maisons de ferme, les policiers ont trouvé 117 kilos de mari dissimulés dans des barils.

Les trois individus arrêtés sont Guy Lafrenière, 57 ans, Yvon Roy, 49 ans, et John Cashaback, 40 ans. Aucun n'est connu des policiers. Ils ont comparu au palais de justice de Hull sous des accusations de culture et de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

Armes, drogue, explosifs : Carcajou multiplie les saisies

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ L'escouade Carcajou, qui fait la lutte contre les gangs de motards, s'est déplacée dans la région de Lanaudière et sur la Rive-Sud afin de procéder à de nouvelles arrestations et la saisie d'armes, de stupéfiants et d'explosifs.

Tôt hier matin, des policiers de la SPCUM, de la SQ et de la GRC se sont présentés dans un domicile de Rawdon où, en plus de procéder à l'arrestation d'un individu, ils ont mis la main sur 10 carabines de chasse mal entreposées, ainsi que sur deux sacs à ordures contenant de la marijuana d'une valeur indéterminée et plusieurs instruments utilisés pour la culture de cette drogue.

Les policiers se sont ensuite rendus à Sainte-Julienne et, cachés près de la brasserie L'Interval, au 2900, route 125, ils ont trouvé 33 bâtons de dynamite ainsi que 13 détonateurs.

Selon Carcajou, cet établissement serait sous le contrôle du gang de motards Rowdy Crew, affilié aux Hells Angels.

Dans la soirée de jeudi, des membres de l'escouade de lutte contre le crime organisé du détachement de Joliette de la SQ, accompagnés de membres de Carcajou, ont visité une maison située au 1520, Lac Saint-Stanislas, à Saint-Zénon.

En plus de saisir 739 plants de mari d'une valeur de 300 000 dollars, ils ont procédé à l'arrestation de Jean-Pierre Laurin, 30 ans, et de sa conjointe, Ginette Lemieux-Laurin, 45 ans. Ils ont comparu tous deux au palais de justice de Joliette.

Toujours au même endroit, les policiers ont saisi 525 grammes de mari, 39 grammes de haschisch, une somme de 14 820 dollars, ainsi que de l'équipement électronique d'une valeur de 75 000 dollars.

Deux arrestations

Puis, de l'autre côté du fleuve, une relation des Jokers de Saint-Jean, Stéphane Richard, 26 ans, a été arrêté, tout comme Stéphane Bourassa, 24 ans.

Ils ont été appréhendés dans le terrain de stationnement d'un motel à Saint-Stanislas d'Iberville. Sur place, les policiers ont saisi 316,49 grammes de cocaïne d'une valeur de 200 000 dollars.

Après sa comparution au palais de justice de Saint-Jean, Richard a été gardé en détention et sa requête sur caution aura lieu mardi. Bourassa a été libéré avec promesse de comparaître.



PHOTO MAURICE THIBAUDEAU, *collaboration spéciale*

Atteint d'une balle tirée par un policier lors d'un vol dans le port de Montréal, cet homme a été arrêté hier matin à l'hôpital de Le Gardeur, à Repentigny, où il avait été transporté par les ambulanciers d'Urgences Santé.

Blessé par les tirs d'un policier du CN, un voleur a finalement été arrêté à l'hôpital

RAYMOND GERVAIS

■ Un homme qui avait réussi à prendre la fuite après avoir été blessé d'une balle tirée par un policier du Canadien National, lors d'une tentative de vol dans le port de Montréal, a été arrêté hier matin à l'hôpital de Le Gardeur, quelques heures après son crime.

Peu après 1 h 30 vendredi, un patrouilleur solitaire de la police du CN a été confronté dans le port, à la hauteur de la rue Fullum, à deux bandits qui tentaient de s'approprier la cargaison d'un wagon de marchandises contenant des caisses de vin. À la vue du policier, les deux suspects ont pris la fuite, mais l'un d'eux a été rejoint par l'agent. Une altercation a éclaté après que le bandit eut sorti un couteau.

Le suspect a réussi à se défaire de l'emprise du policier qui s'est blessé à un genou en tombant. L'agent a alors fait feu à deux ou trois reprises vers son agresseur. Atteint par des projectiles, l'homme a néanmoins réussi à prendre la fuite.

Toutefois l'individu, qui s'était réfugié dans une résidence de L'Assomption, a dû se résigner à faire appel à Urgences Santé pour être soigné. Les ambulanciers l'ont transporté à l'hôpital de Le Gardeur où, constatant que leur patient avait été atteint d'une balle à l'abdomen, ils ont communiqué avec la police. L'homme a été arrêté à l'hôpital tandis que son comparse, qui se trouvait avec lui au moment où Urgences Santé a été appelé, a été lui aussi mis sous arrêt.

Deux autres individus sont actuellement recherchés par la police relativement à cette tentative de vol.

Le blessé, dont l'état de santé n'inspire aucune crainte a pu quitter l'hôpital pour le poste de police où il a été incarcéré jusqu'à sa comparution.

La Couronne ne porterait pas d'accusations concernant les plants de mari de Kanesatake

« La justice joue avec le feu », lance le maire de la paroisse d'Oka

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La décision finale concernant le dépôt ou non d'accusations dans le dossier de la saisie de près de 15 000 plants de marijuana, cet été, dans des champs de Kanesatake, n'a pas encore été prise.

Le caporal Richard Bourdon, des affaires publiques de la SQ, a déclaré, hier, qu'une consultation avait eu lieu avec le bureau des substituts du procureur général à Saint-Jérôme et qu'un complément d'enquête avait été demandé.

Une fois le tout complété, un rapport écrit sera soumis à la Couronne.

Il serait toutefois étonnant que des poursuites soient intentées car les policiers n'ont pas encore pu déterminer avec certitude à qui appartenaient les plants saisis lors d'une vaste opération médiatique à laquelle avaient participé, le 29 juillet, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, et le délégué du premier ministre auprès des autochtones, David Cliche.

Un porte-parole de la Gendarmerie royale du Canada, affecté à la lutte contre les trafiquants de stupéfiants, a précisé qu'il arrivait qu'à la suite de saisies personne ne soit poursuivi. Il a rappelé que pour traduire un individu devant les tribunaux, il fallait avoir les éléments nécessaires pour établir une preuve.

Le maire de la paroisse d'Oka, Yvan Patry, trouve désolante la rumeur voulant que la SQ ne portera pas d'accusation. « La justice joue avec le feu », a-t-il ajouté.

L'EXPRESS DU MATIN

STCUM : UNE « ERREUR STRATÉGIQUE »

■ L'opposition officielle au conseil municipal de Montréal dénonce les augmentations de tarifs et les diminutions de services annoncées jeudi par la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal. « Depuis le début de l'année, l'achalandage de la STCUM a régressé de près de 2 %, constate Louise Roy, conseillère du RCM. De nouvelles compressions dans les services, jumelées à une augmentation de tarifs de 3,6 % vont encore signifier une autre baisse de l'achalandage. Chaque augmentation de tarifs provoque une baisse d'environ 2 % de la clientèle du transport en commun. » Mme Roy considère que le transport en commun est un outil de développement économique. Elle ajoute que « la baisse de la contribution de la CUM de trois millions de dollars est une erreur stratégique » et que l'augmentation des prix décidée par la STCUM va affecter d'abord « les étudiants et les personnes âgées ».

LES CHANTIERS EN COURS

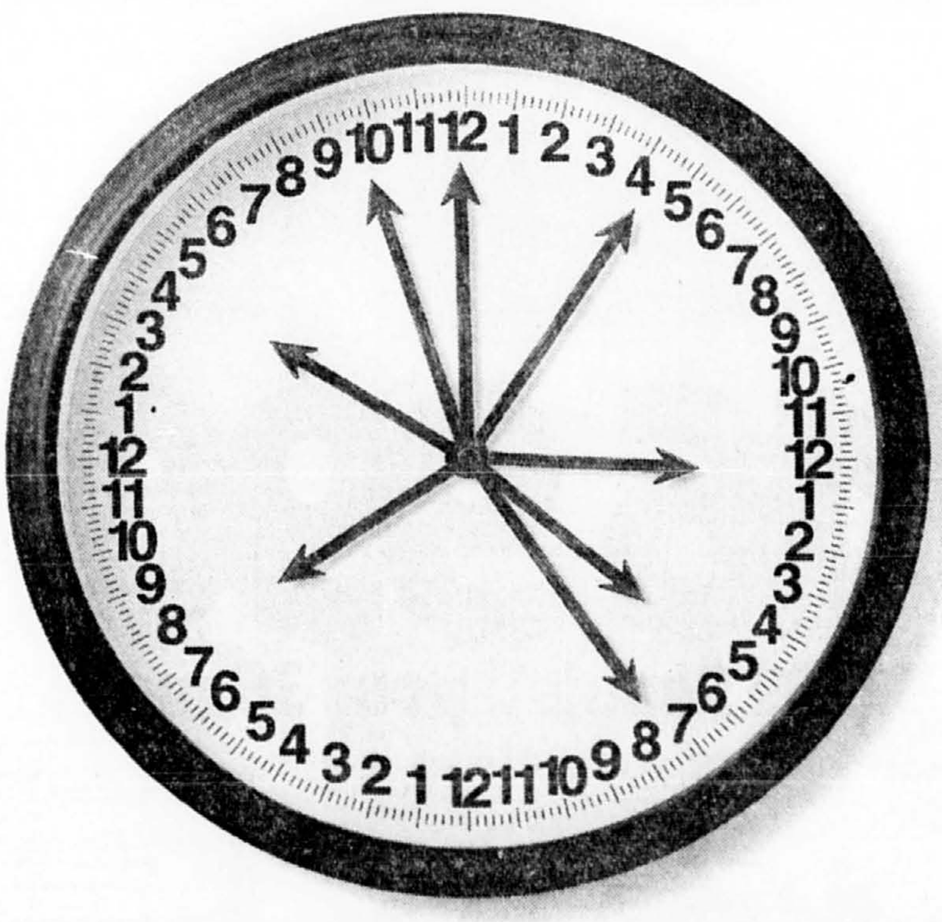
■ Des travaux ont lieu, en fin de semaine, dans une quinzaine d'endroits du réseau autoroutier de la région métropolitaine. Parmi les plus importants, notons la fermeture complète de l'autoroute A-25 au-dessus de l'autoroute A-40 (échangeur Anjou), de vendredi à 23 h jusqu'à samedi 8 h. L'autoroute métropolitaine (A-40) sera fermée entre les sorties 66N (Marcel-Laurin) et 65 (Côte-de-Liesse) en direction ouest, de 23 h samedi à 10 h dimanche. Sur l'A-40, la sortie Christophe-Colomb en direction est sera également fermée samedi, de 7 h à 15 h. Des travaux ont également lieu sur l'A-10, l'A-15, l'A-20, l'A-720, sur les ponts Mercier, Jacques-Cartier et Champlain et sur les routes R-117, R-125, R-134 et R-138.

MEURTRE DE NIQUETTE : LE PROCÈS

■ Sylvain Jomphe, âgé de 22 ans, a été cité à son procès hier pour le meurtre prémédité du comédien Richard Niquette. M. Niquette, 44 ans, a été assassiné à coups de couteau le 19 février 1995, dans l'Est de Montréal. La preuve présentée à l'enquête préliminaire devant le juge Bernard Bilodeau, de la Cour du Québec, est frappée d'une ordonnance de non-publication. Jomphe connaîtra lundi la date de son procès devant jury.

SINGER : ENFIN !

■ Les ex-employés de Singer recevront bientôt leur part de l'excédent d'actif de leur caisse de retraite : la nouvelle a été annoncée, hier, par Me Michel Jolin, le curateur nommé par la Régie des rentes du Québec. Me Jolin se présentera devant la Cour supérieure, le 28 novembre à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour faire entériner son plan de répartition de l'excédent. Il rencontrera les ex-employés et les informera des options disponibles pour minimiser l'incidence du fisc sur le paiement qui leur sera fait. Les personnes non convoquées, et qui croient avoir des droits, pourront rencontrer un représentant du curateur. Selon Me Jolin, la caisse de retraite détient 6,3 millions. Après avoir acquitté les honoraires et les frais des procureurs, et remboursé le Fonds d'aide aux recours collectifs et les frais du fiduciaire, le solde sera distribué au prorata des crédits de rente accumulés par ceux qui participaient au régime de septembre 85 à mars 86.



Notre promotion outre-mer fait du temps supplémentaire.

Bell vous offre quatre dimanches de plus pour profiter de son meilleur tarif.

Les beaux dimanches de Bell se poursuivent jusqu'au 26 novembre. Vous avez donc 96 heures supplémentaires pour appeler à moindre coût vos relations à l'étranger. En effet, le dimanche, à toute heure du jour, du soir, comme de la nuit, vous profitez de notre tarif le plus économique sur tous vos appels vers n'importe quelle destination à travers le monde, sauf au Canada et aux États-Unis. Vous pouvez donc épargner jusqu'à 25 % en tout temps, sans compter les économies des plans *InterMax*MC et *TéléPlus outre-mer*MC.
Pour connaître les détails, prenez le temps d'appeler.

1 800 668-Bell

Bell

Cols bleus : médiation favorable à la Ville

DENIS ARCAND

■ Alors que les Montréalais semblent destinés à subir une nouvelle grève des heures supplémentaires de leurs cols bleus, un rapport de médiation rendu public hier trace une voie médiane qui pourrait, croient ses auteurs, permettre à la Ville de Montréal et au syndicat de s'entendre. En prime, ils croient même que cela peut se faire sans vampiriser le contribuable.

Les trois médiateurs mandatés plus tôt cette année par le ministre Louise Harel ont remis hier un rapport qui parle de la nécessité pour les deux parties d'avoir « la volonté d'instaurer de nouvelles pratiques en matière de relations de travail ». Les cols bleus n'avaient pas attendu la publication du rapport pour annoncer, mercredi, peu avant les premières neiges, une grève du temps supplémentaire et d'autres moyens de pression.

Un événement qu'a commenté avec prudence le président du conseil de médiation Normand Gauthier : « Il serait souhaitable que le syndicat révise sa stratégie. »

Les deux autres membres sont Michel Hamelin et Michel Grant. Les trois médiateurs ne cachent pas que la plupart de leurs recommandations vont dans le sens des demandes de la Ville. Mais ils soulignent que le syndicat ne sortirait pas les mains vides.

Les cols bleus rêvent depuis des années de travailler moins (35 heures au lieu de 40 et la semaine de quatre jours) tout en gagnant le même salaire et sans que le plancher d'emploi (4060 syndiqués) soit réduit. La Ville s'oppose à la semaine de quatre jours et revendique au contraire l'abolition pure et simple du plancher d'emploi et des assouplissements de la convention collective, notamment à l'épineux chapitre des horaires de travail.

Les médiateurs croient avoir réussi la quadrature du cercle et qu'il est possible de satisfaire à la demande des cols bleus sans que le contribuable passe à la caisse, à condition que le syndicat accepte « la plupart des assouplissements de la convention collective demandés par la Ville », a expliqué le président du conseil de médiation, le sous-ministre Normand Gauthier. Les deux parties ont chacune une grande demande, elles doivent donc toutes les deux faire une grande concession. »

Le rapport recommande que la Ville accorde la semaine de quatre jours, en échange de quoi les cols bleus accepteraient que le plancher d'emploi soit non pas aboli, mais réduit — par attrition, donc sans mises à pied — d'un nombre pour l'instant indéterminé.

« L'implantation d'une semaine de travail réduite et comprimée ne doit donc pas entraîner d'augmentation de coûts », écrivent les médiateurs, qui insistent sur « l'autofinancement complet » de la mesure, « à partir d'économies ou de gains mesurables et récurrents ». Bref, pas sur le dos de Jos Contribuable.

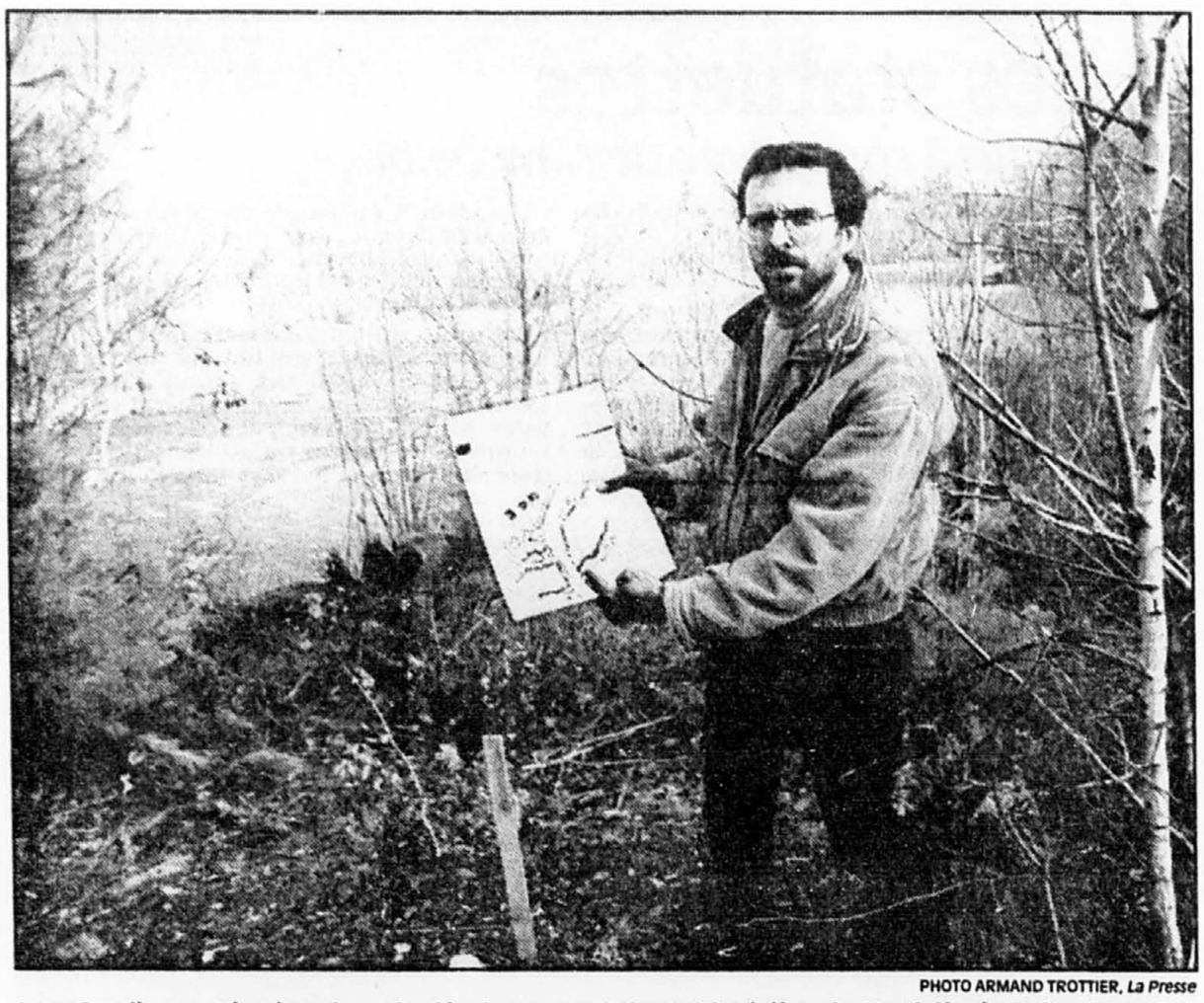


PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Jean Asselin examine les plans de développement devant la rivière du Nord, là où un boulevard et un pont doivent être construits. Sa maison, qu'il a construite avec amour et passion, sera rasée.

Des citoyens de Saint-Jérôme se battent pour protéger un emplacement unique

ANDRÉ NOËL
SAINT-JÉRÔME

■ Un grand héron déploie ses ailes sombres au-dessus des roseaux. Le vent chante dans la cime des érables centenaires, mais lorsqu'il tourne, on n'entend plus que le ronronnement de la rivière du Nord, qui coule en cascades.

Jean Asselin se penche et ramasse une branche d'if. Cet été, dit-il, il a aperçu un faon entre les longues herbes qui poussent en bataille sur les berges. Et un orignal, l'automne dernier.

On se croirait au creux d'une vieille forêt, loin des villes et des autoroutes. En fait, nous marchons dans un sentier à deux pas du centre-ville de Saint-Jérôme, au coeur d'une zone urbaine de plus en plus peuplée.

M. Asselin, 37 ans, père de trois petites filles, est mécanicien à la General Motors, dans la ville voisine de Sainte-Thérèse. Il y a une dizaine d'années, il a acheté une grande maison de bois face à la rivière, dans un chemin étroit qui mène à l'usine de papiers fins Rolland.

« L'endroit est magique, dit-il. Je n'ai jamais vu de lieu aussi sauvage dans aucune autre ville du Québec. Bientôt, grâce au programme d'assainissement, les eaux seront baignables. Si elle le voulait, la Ville pourrait aménager des plages et un parc magnifique. »

Sortie d'autoroute

La ville de Saint-Jérôme et la municipalité voisine de Bellefeuille veulent plutôt construire une nouvelle sortie sur l'autoroute des Laurentides, un boulevard long de 2,5 kilomètres jusqu'à l'Hôtel-Dieu et un pont à quatre voies qui enjamberait la rivière du Nord, au pied des cascades. Une étude prévoit jusqu'à 13 500 véhicules par jour.

Les arpenteurs ont déjà planté les piquets dans la petite forêt, attaché des rubans orange aux branches et marqué le chemin Rolland. Le projet est évalué à environ huit millions de dollars. Selon le tracé prévu, la maison de Jean Asselin et de sa femme Marlène sera rasée. Des murs de béton seront érigés pour protéger les autres maisons du bruit.

Le projet date déjà de plusieurs années, mais cette fois Saint-Jérôme et Bellefeuille sont bien déterminées. Comme le ministère des Transports n'en voit pas la nécessité, les deux municipalités se sont tournées vers le programme d'infrastructures qui assure un financement tripartite des gouvernements fédéral, provincial et municipal.

Des fonctionnaires ont cependant souligné que le programme ne pouvait pas financer de nouvelles infrastructures favorisant l'étalement urbain. Des promoteurs privés ont donc pris la relève, mais les municipalités refusent de divulguer leur identité pour l'instant.

De grands magasins

« La mise en valeur a été demandée par la société de développement économique de Saint-Jérôme, a expliqué un porte-parole de la Ville, Louis Parent, au cours d'un entretien avec *La Presse* il y a quelque temps. On a eu des demandes de magasins à grandes surfaces, comme Reno-Dépôt et Club-Price. Il a déjà été question de construire 1500 unités de logement. Et nous devons améliorer la circulation dans le secteur. »

Jean Asselin et une vingtaine d'autres citoyens de l'avenue Rolland ont signé une pétition, exigé — et obtenu — des audiences publiques. Ils sont soutenus dans leur démarche par Transport 2000 Québec — un groupe qui milite pour le transport en commun — par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides et par l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec.

Jeudi soir et hier, des dizaines de citoyens ont répondu à l'invitation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Les débats sont animés. Les promoteurs — les villes de Saint-Jérôme et de Bellefeuille — soutiennent que l'installation de grands magasins va créer jusqu'à 1000 emplois. Les opposants répliquent que l'ouverture de magasins crée seulement un déplacement d'emplois.

« Les consommateurs n'achètent pas plus parce qu'il y a un nouveau magasin, dit Jean Asselin. Les emplois créés se perdent ailleurs, au centre-ville par exemple. »

M. Asselin a défendu son point de vue à la quincaillerie du coin, hier après-midi. Le propriétaire, Pierre Cyr, n'était pas d'accord avec lui. « Les grandes surfaces vont attirer du monde à Saint-Jérôme, lui a dit M. Cyr. Ça fait tellement longtemps qu'on demande une nouvelle sortie de l'autoroute et un nouveau boulevard. Tant mieux si c'est le secteur privé qui paye ! »

Les deux hommes se sont quittés avec le sourire. Mais Jean Asselin n'en démord pas. Même s'il construit des autos, il préfère les arbres. « Peut-être bien qu'on n'arrête pas le progrès, dit-il. Mais détruire un si beau bois, est-ce qu'on peut vraiment appeler ça le progrès ? »

Infirmière exhibitionniste, chiropraticien indiscret et pharmacien négligent

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

■ Une infirmière exhibitionniste et oublieuse, un chiropraticien indiscret, un pharmacien négligent qui vend des médicaments à un intermédiaire et deux chiropraticiens qui enseignent à Monsieur Tout-le-monde une technique potentiellement dangereuse : telles sont quelques fautes disciplinaires sanctionnées récemment par des corporations professionnelles.

L'infirmière de l'hôpital Sainte-Justine s'est assise devant trois confrères masculins de travail qu'elle connaissait à peine de façon à laisser voir qu'elle ne portait pas de sous-vêtements tout en leur parlant de ses fantasmes sexuels. Le même jour, elle a oublié à quatre reprises d'inscrire au dossier d'autant de patients l'administration d'un médicament. En outre, alors qu'elle occupait le poste d'assistante infirmière-chef, elle s'est absentée de son poste de travail pour une période de deux heures et, constatant qu'elle avait omis d'administrer une dose de morphine, elle a jeté l'ampoule pour camoufler son erreur.

Devant autant de négligence, d'immaturité et un tel manque de jugement, le comité de discipline de l'Ordre professionnel des infirmiers du Québec a condamné l'infirmière à une radiation de six mois.

Le comité s'est montré particulièrement touché de ce qu'elle ait laissé souffrir un enfant pendant une heure alors qu'elle savait qu'une dose de morphine aurait dû lui être administrée.

Avant même de connaître la sanction qui allait lui être imposée, l'infirmière en question a cessé de pratiquer sa profession.

Pour sa part, un chiropraticien de Sainte-Foy a manqué d'intégrité en refusant de remettre à une de ses patientes des radiographies qui lui appartenaient et dont elle avait fait la demande. Il a en outre violé le secret professionnel en révélant à un autre chiropraticien que la patiente en question, qu'il s'apprêtait à traiter, n'avait pas payé son compte pour des services qu'il lui avait rendus. Une amende de 1500 $ lui a été imposée.

Deux autres chiropraticiens ont eu des démêlés avec leur corporation professionnelle au point d'avoir à interrompre leur pratique, de façon provisoire, jusqu'à ce que les actes qui leur sont reprochés aient pu faire l'objet d'un examen approfondi.

Il leur est reproché d'avoir enseigné une méthode, la correction vertébrale qui, a fait valoir le comité de discipline, ne devrait être posé que par des professionnels compétents et autorisés par la loi et non par des profanes qui n'ont aucune connaissance de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du corps humain.

Les deux mêmes hommes auraient aussi fourni de fausses informations lors d'une conférence tenue à leur clinique quant à la valeur et à la légalité des cours offerts.

Le comité a jugé qu'en agissant ainsi les deux chiropraticiens ont mis en danger la santé du public.

Par ailleurs, l'Ordre des pharmaciens du Québec a reproché à un de ses membres d'avoir mis sur pied un processus de vente par lequel des médicaments étaient vendus avec escompte à une compagnie spécialisée, Services Panyclair Inc. qui en faisait des trousses de premiers soins et qui les revendait à profit à la compagnie Canac-Cn. Cette dernière remettait les trousses à ses employés de la compagnie CN International qui voyageaient à l'étranger.

Le comité de discipline a considéré que le pharmacien en question n'avait pas pris toutes les mesures pour s'assurer que les ordonnances requises étaient émises à des personnes et classées dans les registres selon des normes permettant de les retracer.

Sages-femmes : le dossier sème la bisbille au Collège des médecins

MARIE-FRANCE LÉGER

■ L'ex-président du Collège des médecins, Augustin Roy, estime que le président actuel, Roch Bernier « fait de la petite démagogie » dans le dossier des sages-femmes.

M. Bernier, a dit M. Roy hier, induit la population en erreur en laissant entendre que l'ancienne direction du Collège était contre l'entrée des sages-femmes dans les hôpitaux.

« Il n'y a eu aucun changement de cap. La question n'a jamais été discutée au bureau du Collège, dont je fais partie, depuis trois ans. La position du Collège n'a jamais changé, on a toujours été pour la pratique des sages-femmes dans les hôpitaux, c'est elles qui ne voulaient pas », a indiqué Augustin Roy, passablement furieux contre son successeur.

Le président du Collège des médecins a fait savoir en conférence de presse jeudi qu'un groupe de travail venait d'être créé, composé de sages-femmes diplômées et de médecins, en vue de faciliter l'intégration des sages-femmes en milieu hospitalier.

À cette occasion, M. Bernier a fait savoir qu'il y avait eu « changement d'équipe et changement de mentalité. Malgré l'opposition du Collège, des projets-pilotes de maisons de naissance ont été mis sur pied. Mais nous trouvons important d'offrir aussi la possibilité d'accoucher en milieu hospitalier à celles qui ont choisi d'être accompagnées par une sage-femme. »

Le docteur Roy n'accepte pas que le président du Collège « donne une nouvelle incorrecte ». Sous son règne, dit-il, le Collège des médecins s'opposait plutôt à toute forme de collaboration entre médecins et sages-femmes en dehors des milieux hospitaliers.



Grand Am GTS 4 portes 1996
Édition limitée

16 990$*
(299 $/mois** pour 36 mois)

Conduite de rêve

La nouvelle Grand Am GTS 1996. Vous en avez rêvé... Pontiac l'a faite. Avec son nouveau design et son ***aileron arrière***, elle hantera vos nuits. Son ***moteur de 2,4 L Twin Cam de 150 chevaux*** et sa ***boîte automatique à 4 vitesses*** satisferont tous vos désirs. Et avec ses ***freins ABS aux quatre roues*** et ses ***deux sacs gonflables***, vos passagers pourront dormir sur leurs deux oreilles. S'ils ne sont pas réveillés par le son de la ***radiocassette AM/FM stéréo***.

PONTIAC BUICK GMC GM

La Carte GM Assistance routière GM TOTAL

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec
Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules 4 portes de base neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. *Préparation incluse. Transport (595 $) et taxes en sus. **Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 1649 $. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 350 $ exigé. Frais de 5 ¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Immatriculation et taxes en sus. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL** sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac Buick GMC 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

LA PASSION DE CONDUIRE

Un « virage ambulatoire » pour les prisons

Québec devra réduire le nombre de détenus, affirme le ministre Serge Ménard

YVES BOISVERT

■ Après les malades, ce sont les prisonniers qui prendront le « virage ambulatoire ».

Dans un discours majeur prononcé devant la Conférence des juges du Québec et devant l'Association des substituts du Procureur général jeudi, le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard a affirmé de nouveau la volonté du gouvernement de suivre la tendance européenne en matière d'emprisonnement.

Rappelant que « la justice a un prix, comme toute autre fonction sociale », le ministre Ménard a déclaré que le Québec, qui gère toutes les peines d'emprisonnement de moins de deux ans, devra nécessairement fermer des prisons et limiter le nombre de prisonniers.

« On ne peut fermer plus de lits d'hôpitaux pour éviter de fermer des places en détention », déclare le ministre.

Conscient de marcher sur des oeufs, le ministre a bien insisté pour dire qu'il n'entendait pas dire aux juges comment se comporter. Il les a néanmoins invités à faire partie des groupes de discussions avec les policiers, les avocats de la Couronne, le gouvernement qui se formeront prochainement sur le sujet afin de « fixer des objectifs communs sur la façon de diminuer la criminalité et de la combattre ».



Serge Ménard

M. Ménard note que malgré une baisse constante depuis trois ans du taux de criminalité (14 % entre 1992 et 1994), le nombre d'entrées dans les prisons a grimpé de 3 %. Les crimes avec violence également ont diminué de 8 % en 1993 et 1994 au Québec. La publicité entourant ces crimes, toutefois, semble augmenter, et les gens ne sont pas conscients de la baisse de la criminalité, affirme le ministre.

Les études révèlent que la criminalité est sensiblement la même dans les pays occidentaux — même aux États-Unis, sauf en ce qui concerne les meurtres, nettement plus nombreux.

Pourtant, les taux d'incarcération varient énormément. Ils varient à cause des différentes approches. Le cas extrême en matière de répression sont les États-Unis, où il y a présentement 1,3 million de prisonniers et cinq millions de personnes « sous la responsabilité » des services correctionnels (en probation ou en liberté conditionnelle).

Le taux de personnes incarcérées par 100 000 habitants est de 516 aux USA, contre 116 au Canada (100 au Québec), et entre 80 et 50 en Europe.

Le système des trois prises

Dans l'État de Californie, le gouvernement consacre autant d'argent aux services correctionnels qu'à l'enseignement supérieur (4 milliards). Seulement dix ans plus tôt, la Californie consacrait deux fois et demie plus aux universités qu'aux prisons. La tendance ira en s'aggravant avec la nouvelle loi fédérale américaine sur le crime, et le fameux « *3 strikes, you're out* » en vertu duquel trois condamnations à des crimes graves (énumérés dans la loi) envoient automatiquement le contrevenant en prison pour la vie.

Exemple : un homme fait deux vols par effraction la même journée, à l'âge de 18 ans, et se fait condamner (voilà « deux prises »). À 30 ans, il se fait arrêter en possession d'un quart de gramme de cocaïne : voilà une troisième prise. Il est parti pour le reste de ses jours.

M. Ménard estime que l'on doit encore, dans la majorité des cas, espérer la réinsertion et la réhabilitation des personnes condamnées pour des infractions criminelles. Humainement et... budgétairement, c'est le meilleur choix, dit-il.

Les études, d'ailleurs, montrent qu'il n'y a aucun lien entre la sévérité des peines et le taux de criminalité.

Solutions de rechange

Certains pays, comme l'Allemagne et la Finlande, ont fait baisser leur taux d'incarcération de façon importante ces 15 dernières années, trouvant des solutions de rechange à l'emprisonnement, et c'est manifestement la voie que veut emprunter le ministre Ménard.

Les peines d'emprisonnement avec « sursis » (le condamné ne purge la peine que s'il récidive), facilitées par les modifications récentes au Code criminel canadien, le « jour-amende » (une peine de x jours qui est payable en travaux compensatoires ou en amende) sont parmi les pistes explorées.

Le ministre, qui n'aborde pas le sujet pour la première fois, précise de fois en fois ses objectifs. Il demande aux avocats de la Couronne et aux juges de « collaborer ». Il y aura des décisions dans les prochains mois, laisse-t-il entendre.

Quand les étudiants jouent les hommes d'affaires... et perdent !

MATHIEU PERREAULT

■ Après des investissements de plus de 50 000 $ de la part de cinq associations étudiantes, la compagnie CG Impact devra cesser ses activités au début de la semaine prochaine.

« Notre seul commerce, un dépanneur de la rue Saint-Denis, est fermé depuis mardi dernier », confie le directeur général Eric Bondo. « Comme nous n'avons plus d'entrées de fonds, je vois mal comment nous pourrons éviter la faillite. »

Les dirigeants de CG Impact avaient convaincu les associations étudiantes des cégeps du Vieux-Montréal, Édouard-Montpetit, de Joliette, de Trois-Rivières et de Sainte-Foy, de devenir actionnaires de la compagnie fondée en juin 1994. Un prêt de 55 000 $ avait également été consenti par la banque CIBC.

Outre le dépanneur, qui procurait des emplois à onze étudiants, CG Impact avait caressé l'idée d'ouvrir un café Internet à Montréal. À cette fin, elle comptait sur une subvention de 200 000 $ par année du gouvernement provincial.

« J'ai été prévenu que la compagnie était mal gérée, indique le député Gilles Baril, adjoint parlementaire à la jeunesse. Le temps que les dirigeants me prouvent qu'ils avaient fait du ménage dans leur comptabilité, toutes les subventions avaient été accordées et il ne restait plus d'argent pour eux. »

D'autre part, les actionnaires ont été témoins en avril dernier d'une chicane entre les trois dirigeants. « Le directeur des finances, Stéphane Coudé, voulait qu'on congédie Eric Bondo et François Bolduc parce qu'ils avaient fait un placement personnel avec l'argent de la compagnie », explique M. Jacques Lacoste, un membre du conseil d'administration de CG Impact. « Nous avons refusé et il a démissionné. »

La bisbille se poursuit entre les trois dirigeants du début, M. Bondo suggérant que M. Coudé a pu utiliser les contacts qu'il a en tant que membre du Conseil permanent de la jeunesse pour influencer la décision de ne pas accorder de subventions. Pour sa part, l'ex-directeur des finances se dit sur le point d'entamer des procédures.

À la banque CIBC, on constate que les associations étudiantes ont besoin d'encadrement dans leurs entreprises financières. « Certains de ces jeunes n'ont aucune expérience comptable », remarque M. André Dupras, porte-parole de la banque.

Québec se disculpe de la chute de l'immigration

■ Si le Québec a mis un frein à l'immigration depuis deux ans, ce n'est pas en raison d'une « quelconque stratégie politique préréférendaire », mais à cause de « phénomènes » indépendants de sa volonté, a indiqué hier le gouvernement québécois.

Réagissant aux données publiées hier dans *La Presse*, qui montrent qu'en 1994 et 1995 le Québec a accueilli 40 % d'immigrants de moins qu'auparavant, le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles a souhaité détailler ces « phénomènes ».

Des faits

Selon lui, la baisse du nombre d'immigrants s'explique par :

— « une réduction relative, depuis 1992, de la sélection des travailleurs indépendants à l'étranger », le nombre de candidats qui ont renoncé à leur projet d'immigrer ou qui l'ont reporté augmentant ;

— les conditions économiques du Québec (rareté de l'emploi, exigences plus importantes du secteur privé) ;

— un resserrement des programmes de sélection ;

— et un moins grand nombre de gens d'affaires candidats à l'immigration.

Ottawa

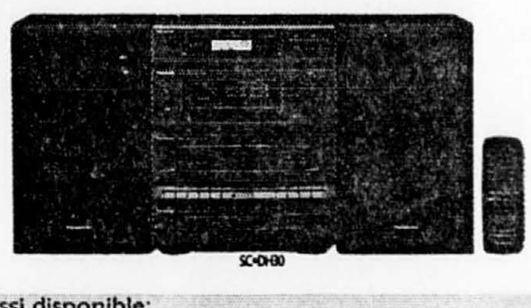
Québec attribue aussi une part de responsabilité à Ottawa dont le traitement des demandes d'immigration « a accusé, en 1994, un retard important découlant de problèmes techniques accompagnant la mise en place par le fédéral de centres spécialisés de traitement ». Ce retard produit un effet important, selon le ministère, car en moyenne plus de 20 % des immigrants qui s'établissent chaque année au Québec ont déposé leur demande au Canada.

Jumoulin vraiment branché..



Plus de 30 modèles de mini-chaînes de 349 $ à 1699 $
dans toutes les grandes marques.
Nous avons assurément celle qu'il vous faut!
Mais si vous préférez les composantes hi-fi plein format nous avons plus de choix encore.

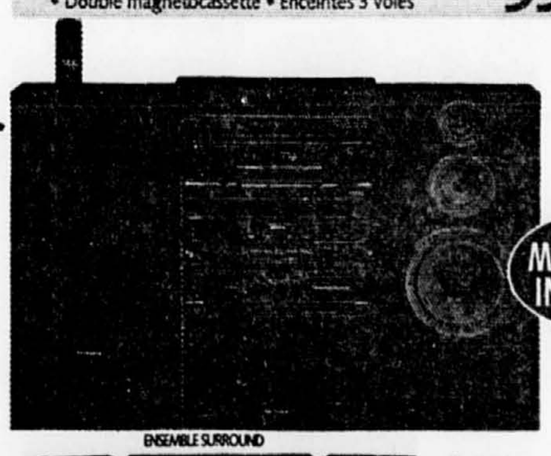
FAITES VOTRE CHOIX: PAS DE TPS ☐ PAS DE TVQ ☐ 6 PAYEZ DANS 6 mois ☐
Au choix, ne se combinent pas.



Panasonic
SC-DH30
• Lecteur laser • Télécommande
• Double magnétocassette avec auto-inversion et duplication rapide
• Compensateur de fréquence 5 bandes
• Enceinte 2 voies
399,95$

Aussi disponible:
Technics SC-CH535 (non illustré)
• 2 x 50 watts • Lecteur laser 3 disques • Télécommande
• Double magnétocassette • Enceintes 3 voies
999,95$

Technics®
Ensemble surround
• Amplificateur Dolby Surround Pro-Logic de 50 watts par canal avant, centre et arrière
• 120 watts par canal en mode stéréo
• Contrôle à distance audio-vidéo
• Lecteur laser 5 disques MASH
• Double magnétocassette avec auto-inversion
• Syntonisateur MA/MF
• Enceintes 3 voies
1299,95$



MEUBLE INCLUS
ENSEMBLE SURROUND
Enceintes centre (1) + arrière (2) INCLUS

Du 1er au 4 novembre — Représentants Microsoft sur place — Tirage à tous les jours de logiciels Windows 95

LANCEMENT DE LA VERSION FRANÇAISE
Microsoft Windows95
Rég. 149$ 124$ ou 99$*
* À l'achat de mémoire 4 Mo (à partir de 199$) et l'installation (à partir de 49$).
SPÉCIAL Offre de formation WINDOWS 95 49$



EPSON
ACTION NOTE 660 COULEUR
• DX-2/66 Mhz • 8 Mo
• Disque rigide 340 Mo
Windows 95 Coupon inclus
Était: 2995$ 2695,95$ Rabais 300$

Sem44-JMT-PRS-JLN

branché sur l'électronique et l'informatique

MONTRÉAL	8390, rue St-Hubert 388-4777	8251, rue St-Hubert 385-1777
LAVAL	1599, autoroute 440 ouest 681-7770	1533, autoroute 440 ouest 688-1001
LONGUEUIL	2203, chemin de Chambly 468-1993	2203, chemin de Chambly 468-1993
TROIS-RIVIÈRES OUEST	5115 boul. Jean XXIII (819) 693-4755	5115 boul. Jean XXIII (819) 693-4755
JOLIETTE	404, rue St-Viateur 759-6956	404, rue St-Viateur 759-6956

PIERRE FOGLIA



Encore un peu d'ethnique ?...

Je voudrais d'abord rassurer le lecteur moyen qui doit s'inquiéter du sort de l'ethnique, notre égal, notre frère canadien. Alerté depuis lundi par des dizaines d'éditoriaux douloureux, de chroniques accablées, de commentaires chagrinés, le lecteur moyen se dit sûrement : « Ciel et pattes de gazelle, si l'élite intellectuelle canadienne souffre à ce point pour l'ethnique, qu'est-ce que l'ethnique lui-même doit endurer. Ce doit être affreux. L'ethnique s'est sûrement couché lundi soir terrorisé d'être passé si près d'un état xénophobe et fasciste, qui l'aurait traité comme un Turc en Allemagne ou comme un Arabe en France, et qui l'aurait peut-être même envoyé pourrir dans des goulags en Abitibi.

Je voudrais rassurer le lecteur moyen. J'ai rencontré l'ethnique hier, et il se portait admirablement bien. Je parle de l'ethnique moyen porte-parole de rien. J'ai rencontré l'ethnique hier comme je le rencontre toutes les semaines, il prenait son *espresso* comme d'habitude, et il se désolait certes, mais pas des déclarations de Parizeau.

Il se désolait de la défaite en Coupe d'Europe du Lazio de Roma devant Lyon, une des pires équipes françaises...

— Explique-moi ça Foglia, la Roma meilleure attaque et meilleure défense du championnat d'Italie, pas une défaite en 15 matches, elle se prend 2-0 devant ces Français de merde. Qu'est-ce que tu comprends ?

Rien.

* * *

Étant moi-même un ethnique, voulez-vous je vous dise ce qui m'écoeure le plus dans ce débat qui a pris des proportions délirantes ? C'est qu'après quatre jours de totale hystérie, l'odieux du xénophobisme se retrouve tout entier dans le même camp.

Connerie. C'est un immigrant qui vous le dit, connerie. S'il y a quelque chose d'également partagé entre toutes les races, toutes les conditions, tous les partis, c'est bien la xénophobie, le refus de l'étranger.

Je vais vous raconter une petite chose que j'ai sur le coeur depuis mardi matin et qui me crisse à terre, mais il me faut d'abord retourner 30 ans en arrière... Je vous ramène à mon premier emploi dans un grand journal au Québec, à mon premier jour dans ce journal, à la fin de cette première journée, un de mes nouveaux collègues m'aborde et me dit : « T'sais ce qui me fatigue ? Tu viens d'arriver, le bateau qui t'a amené est encore dans le port, et tu gagnes déjà plus que moi. Je le prends pas ».

Croyez-le ou non, ce bonhomme-là est devenu mon meilleur ami. 30 ans d'amitié indéfectible. En même temps que j'admire son extraordinaire instinct de chat de ruelle, cent fois, mille fois on s'est pogné sur le politique, le social, le syndical, le racial. Et pour ce que j'en sais, il a toujours porté sur l'étranger ce regard qui est celui de toute une génération de Québécois, *aussi différents d'eux-mêmes que des autres* — pour reprendre le mot de La Rochefoucauld qui voulait dire que le rejet de l'autre commence par le rejet de soi.

Bref. Qui m'a appelé mardi matin croyez-vous ? (Mais non pas La Rochefoucauld, tata). Lui, mon ami. Il venait de gagner son référendum. Il en rajoutait un peu : « Pis, qu'est-ce tu penses de ce qu'a dit Parizeau hier soir ? »

Va chier Chose. Et quelques millions d'autres Canadiens avec toi qui ont pris en marche le train de la honte.

* * *

C'est un ethnique qui vous le dit, s'il y a quelque chose d'également partagé entre tous les pays, c'est bien la xénophobie.

Ce qui diffère par contre, c'est la capacité de chaque pays à digérer ses immigants.

C'est un immigrant qui a immigré deux fois qui vous le dit. Le Canada est complètement nul en digestion immigrante. Et le Québec aussi. Mais le Québec a une excuse : ce n'est pas un pays.

Dans un pays qui ne digère pas ses étrangers, les immigrants forment comme un autre pays.

Au Québec les immigrants forment un pays dans un pays qui n'en est pas un. Et qui ne pourra pas en devenir un parce que les immigrants ne veulent pas qu'il en devienne un.

On le voit, on n'en sortira pas.

Du moins, l'humble chroniqueur ethnique que je suis ne voit pas comment.

* * *

Cela n'a rien à voir, mais pourtant si, un peu quand même. Plusieurs intellectuels analysent le vote de lundi comme une victoire in extremis de l'urbain sur le rural, du grouillement cosmopolite sur la glauque stagnation rurale.

Je suis pour le cosmopolitisme. Je suis pour tous les mélanges, tous les brassages de races et de cultures. J'ai célébré souvent dans cette chronique la bâtarde magnificence de Montréal.

Mais l'angélisme de ceux-là qui font du cosmopolitisme une esthétique branchée, commence à me tomber joyeusement sur les rognons. Ils me rappellent un de mes ex-voisins à Frelighsburg, gentleman terrien parfaitement snob, qui, le geste ample, me disait devant ses prairies : « Ne trouvez-vous pas, M. Foglia, que quelques moutons « feraient joli » ici ? Ou quelques chevaux belges. Ou quelques achigans. Ou quelques noyers noirs...

J'ai parfois l'impression que l'on revendique le cosmopolitisme avec le même enthousiasme esthétique. Quelques Chinois ici, quelques Turcs là, des Italiens des Portugais et des Grecs bien sûr, et quelques Sikhs là-bas, ça ferait joli, ne trouvez-vous pas, avec leurs turbans...

Ce que le mélange des races et des cultures a de glorieux c'est d'enfanter des métis. Mais cela prend quelques générations. Là, tout de suite, il faut bien voir que le cosmomachin pose un défi exaltant mais pas simple du tout (sauf peut-être pour une élite qui trouvera plus facilement où acheter ses *panettone* de Noël).

Je trouve un peu gaga notre sacralisation du grouillement cosmopolite, et dangereuse pour les sacralisés eux-mêmes dans la mesure où elle isole Montréal, ouverte sur le monde mais fermée sur sa propre province.

Il y a aussi que je me méfie de quelqu'un qui m'assure aimer le monde, mais lève le nez sur les siens.

* * *

JOYEUX NOËL ! Cette chronique fait relâche jusqu'au début décembre. Des vacances si on peut dire, plutôt quelques semaines de résignation digestive que je vais consacrer à faire des trucs excitants comme du ménage, du jogging, et des jeux parfaitement idiots sur mon ordinateur.

Faites attention de pas vous enrhumer en vous engouffrant dans le vent de changement que vous a promis Daniel Johnson si vous votiez non.

Je ne vous embrasse pas.

Des citoyens disent avoir la preuve que le parc du mont Saint-Bruno sera commercialisé

MARTHA GAGNON

■ Le Comité de protection du mont Saint-Bruno affirme avoir la preuve que le propriétaire de la station de ski veut transformer le parc en un « nouveau Saint-Sauveur ».

Le président du comité, Jean-Guy Gaudette, a fait parvenir à *La Presse* hier la copie d'une lettre datée du 9 juin 1994 dans laquelle le propriétaire de la station de ski, Serge Couture, fait part de ses intentions au ministère de l'Environnement et de la Faune de « créer un terrain de golf et d'aménagement de sports en plein air dans une mission d'enseignement ».

Parmi les aménagements proposés, il est question d'un court de tennis, d'un champ de tir à l'arc, d'un camp de jour, de vélo de montagne et d'activités aquatiques, dont des glissades d'eau.

Le Comité de conservation a obtenu une copie de la requête de M. Couture en s'adressant à la Commission d'accès à l'information. Dans une entrevue récente à *La Presse*, le président de Ski Mont-Saint-Bruno déclarait qu'il projetait seulement agrandir les pistes de ski alpin et se défendait de vouloir faire un autre Saint-Sauveur dont il est le promoteur.

Le Comité de protection du mont Saint-Bruno a également pris connaissance d'un mémoire adressé par M. Couture aux ministres Beaudoin et Brassard, le 28 juin 1995, dans lequel il écrit : « Le parc est un lieu privilégié d'initiation aux activités de plein air et d'éducation (...) De plus, la population a intérêt à ce que ce domaine devienne *parc de récréation* au lieu de *parc de conservation* afin qu'il y soit pratiqué en priorité une large variété d'activités de plein air durant toute l'année. »

Le Comité de protection de la montagne et Nature-Action s'opposent formellement à ce que le ministère change la vocation d'une partie du parc. Même si les audiences publiques sur la question n'auront lieu que l'an prochain, ils ont déjà entamé une campagne de protestation.

M. Couture a signé un bail de location de 25 ans en 1984 (renouvelable pour un autre 25 ans) avec le ministère de l'Environnement et de la Faune. Dans ce bail, on mentionne que le loyer annuel de 1000 dollars pourra être revisé et majoré unilatéralement par le gouvernement tous les cinq ans. Selon M. Couture, le coût de location s'élève actuellement à 6000 dollars. En vertu de l'article 8 du bail, la compagnie devait s'engager à investir au moins 135 000 dollars en actif ou améliorations avant janvier 1989.

Le Comité de protection du mont Saint-Bruno affirme que « l'expansion des activités commerciales devrait se faire sur des terrains privés et non sur un emplacement acquis aux frais de l'ensemble de la population québécoise pour créer le seul parc de conservation dans la région de Montréal ». M. Gaudette accuse M. Couture de tenter de « dissimuler ses visées expansionnistes ».

500 nouveaux emplois à Saint-Bruno

Trois nouveaux grands magasins pour Les Promenades

MARTHA GAGNON

■ La Ville de Saint-Bruno est confiante de pouvoir créer un important pôle économique régional avec l'arrivée de trois grands magasins, représentant un investissement de plus de 17 millions, dans le secteur du centre commercial Les Promenades, à la jonction de la route 116 et de l'autoroute 30.

La construction de deux de ces commerces, le centre de distribution Price Costco et Ro-Na L'entrepôt est déjà très avancée, tandis que celle de Future Shop, magasin d'appareils électroniques, pourrait débuter au printemps. La venue de ces grands magasins permettra, selon la Ville, de créer environ 500 emplois.

Le coût de l'investissement s'élève à environ 9 millions dans le cas de Price Costco (environ 150 emplois), 6 millions pour la construction de Ro-Na (environ 300 emplois) et plus de 2 millions pour Future Shop (plus de 40 emplois). Le premier devrait ouvrir d'ici les fêtes et le second un peu plus tard.

Selon le responsable du service d'urbanisme, Jean Bergeron, « il s'agit d'un centre névralgique près des grands axes routiers où l'on prévoit d'ailleurs élargir les accès, l'an prochain. Ces grands magasins viennent renforcer le pôle économique déjà créé par le centre commercial Les Promenades. On souhaiterait maintenant construire des édifices à bureaux ».

L'implantation des magasins Ro-Na et Price entraînera des revenus annuels d'environ 150 000 dollars pour la municipalité. « La Ville n'a pas eu à débourser un sou dans la réalisation de ces projets. Les coûts des infrastructures sont assumés entièrement par les propriétaires riverains », précise M. Bergeron.

Le maire Marcel Dulude, qui est en campagne électorale, affirme que d'autres commerces importants pourraient s'ajouter dans un avenir rapproché. Le promoteur Cadillac-Fairview, propriétaire des Promenades, possède en effet plusieurs millions de pieds carrés de terrain, autour du centre commercial, qui pourraient attirer des investisseurs. « D'ici deux ou trois mois, on pourrait annoncer des choses », dit M. Dulude.

Par ailleurs, un groupe d'hommes d'affaires de Toronto étudie actuellement la possibilité de faire revivre les vestiges du méga-projet qui consistait en la construction de salles de cinéma et d'un grand magasin d'alimentation, à l'angle du boulevard Saint-Bruno et de la route 116. Les anciens promoteurs, soit le groupe Pageau de Laval, avaient dû abandonner le projet en 1990 à la suite de problèmes financiers, ne laissant que les fondations. Des hommes d'affaires torontois se sont depuis portés acquéreurs du terrain. Qui sont-ils ? Leur représentant et conseiller à Montréal a refusé de fournir des informations. À la Ville, on précise seulement qu'il s'agit d'une compagnie à numéros dont l'adresse est à Toronto.

D'autre part, l'ouverture du dernier tronçon de l'autoroute 30, de La Prairie à Candiac jusqu'à l'autoroute 15 et à la 132, devrait avoir lieu d'ici deux à trois semaines. Les travaux ont été retardés et l'entrepreneur a commencé à payer des pénalités de 2000 dollars par jour. Au ministère des Transports, on assure qu'il ne reste que le pavage et l'éclairage. Cette ouverture est très attendue par les commerçants des Promenades qui espèrent attirer une plus grande clientèle.

Enfin, à Boucherville, un immense Canadian Tire, sept fois plus grand que l'ancien, a ouvert ses portes cette semaine. Parmi les nouveautés, il y a un centre de jardinage extérieur.

Chauffeur de taxi accusé du viol d'une cliente

■ Après avoir complimenté une cliente sur sa personnalité en la reconduisant chez elle, un chauffeur de taxi de Lachute l'aurait forcée, mercredi, à avoir une relation sexuelle complète avec lui.

Après le départ du chauffeur, qui aurait pris soin de lui voler son portefeuille, la femme âgée d'environ 35 ans a contacté la police municipale.

Peu de temps après, l'enquêteur Pierre Ranger, de la police de Lachute-Brownsburg, appréhendait François Lalonde, 60 ans. Hier, le chauffeur de taxi était accusé au palais de justice de Saint-Jérôme d'agression sexuelle.

La Couronne s'est fermement opposé à la libération sous cautionnement du prévenu.

ENAP

LE CARREFOUR UNIVERSITAIRE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

DES PROGRAMMES COURTS
OFFERTS À QUÉBEC, MONTRÉAL ET HULL
À PARTIR DE JANVIER 1996

- **MANAGEMENT PUBLIC,** offert à Québec, Montréal et Hull
- **MANAGEMENT INTERNATIONAL,** offert à Québec, Montréal et Hull
- **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES,** offert à Québec, Montréal et Hull
- **GESTION FINANCIÈRE DU SECTEUR PUBLIC,** offert à Québec et Montréal
- **SYSTÈMES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION,** offert à Montréal

CARACTÉRISTIQUES
· des programmes d'études avancées de 15 crédits
· répondant à un besoin particulier de formation
· où l'étudiant peut cheminer à son rythme (1 ou 2 cours par session)
· intégrables à la plupart des autres programmes de l'ENAP

DATE DE FIN DE CONCOURS : 27 NOVEMBRE 1995

Renseignements :

Québec — Micheline Cyr — (418) 657-2485
Montréal — Marie-Pierre Larose — (514) 522-3641
Hull — Nicole Dumas — (819) 771-6095

Université du Québec
École nationale d'administration publique

$AVENTURE ELECTRONIQUE
MEILLEURS PRIX GARANTIS
branchez-vous!... SERVICE COMPLET INTERNET* En Moins De 10 Minutes... Net*ROVER* 329 heures INCLUSES
DES PRIX EXCEPTIONNELS
2 jours seulement!
NOUVEAU! F.I.A Présentement disponible dans la région de Montréal. Formation Informatique Aventure. Cours d'initiation à l'ordinateur pour débutant. Détails en magasin. INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT!
7 JOURS SUR 7 SUPPORT TECHNIQUE Après-vente SUR INFORMATIQUE 1•800•310•9525

Microsoft Promotion — 79,99 À l'achat de SideWinder 3D Pro... — Obtenez MS Space Simulator *MS-DOS (Val: 69,99$) GRATUIT Exclusivement chez Aventure

Packard Bell — PENTIUM 75MHz — NOUVEAU MODÈLE 96 — WIN 95 INCLUS
LEGEND 409CDT
- Processeur Intel Pentium^MD 75MHz
- Mémoire 8 Mo/Disque rigide 1 Go
- CD-ROM 4x
- Carte de son 16-bit et haut-parleurs stéréo avec PB SRS^MD 3D son Amphithéâtre
- Fax/Modem 14,4Kbps
- Souris et clavier
- MONITEUR 14" SVGA

TECHNOLOGIE MPEG

EPSON — GRATUIT LOGICIEL Print Artist ou Easy Photo avec cet achat / Valeur : 99$
STYLUS COLOR IIs
- Résolution : 720 ppp
- Option couleur incluse
- Qualité photographique
- Supports papier régulier

RECEVEZ UN CADEAU DU VENDEUR — 3399,00

HEWLETT PACKARD Détaillant Autorisé
HP OFFICE JET
Une imprimante, un photocopieur et un Télécopieur
- Imprimante à jet d'encre
- Résolution d'envoi de 203x196 ppp
- Vitesse de transmission de 12 sec. par page appx.
- Résolution de réception de 300x300 dpi
- Commutateur téléphone/fax

Après le RABAIS de 100$ U.S. du manufacturier details en magasin — 769,00

NEC
*Après le RABAIS de 100$ U.S. du manufacturier details en magasin
6 PAGES PAR MINUTE
IMPRIMANTE SUPERSCRIPT S610
- Résolution de 300ppp
- Vitesse d'impression de 6 pages par minute

499,00*

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins.
*Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a le marchandise en stock.

BROSSARD	CENTRE FAIRVIEW	DÉCARIE	LAVAL	LONGUEUIL	MONTRÉAL	ST-LÉONARD	LASALLE	SHERBROOKE	TROIS-RIVIÈRES
8100 boul. Taschereau (514) 923•8100	Entrée boul. Brunswick (514) 630•6815	6900 boul.Décarie Carré Décarie (514) 733•6900	3956 Autoroute 440 Décor 440 (514) 686•3956	3714 Chemin Chambly (514) 674•3714	Voisin de Au Bon Marché 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255•3520	4550 boul. Métropolitain E. (514) 722•4550	NOUVEAU 7800 Boul. Newman (514) 595•7800	3280 Boul. Portland (819) 346•6633	Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691•4520

• Place Montréal Trust (514) 282-0432 • Complexe Desjardins (514) 287-9696 • Montréal 1563 Mont-Royal (514) 528-5201
• Les Halles de Granby (514) 776-7844 • Sherbrooke Carrefour de l'Estrie (819) 820-1732 • Repentigny Galeries de la Rive-Nord (514) 582-5094
• Place Alexis Nihon • Complexe Desjardins • Place Desormeaux • Carrefour de l'Estrie • Les Galeries de Joliette • Centre Laval • Galeries Montenach • Place Montréal Trust • Carrefour du Nord • Carrefour Richelieu • Galeries Rive-Nord • Les promenades de Sorel • Promenades St-Bruno • Galeries de Terrebonne • Place Versailles

PROGRAMME RÉNOVE

Prêt à rénover?

Vous comptez investir au moins 5 000 $ dans la rénovation de votre résidence?

Profitez dès maintenant du programme RÉNOVE et obtenez un prêt de 4 500 $ SANS INTÉRÊT pendant 3 ans!

Vous êtes propriétaire-occupant
- d'une résidence unifamiliale,
- d'un logement en copropriété,
- d'un immeuble locatif de 5 logements ou moins?

Vous pourriez être admissible au programme RÉNOVE si:
- votre résidence a été construite avant le 1er janvier 1981;
- sa valeur, excluant le terrain, n'excède pas 100 000$ (ou 100 000$ plus 50 000$ par logement additionnel dans le cas d'un immeuble locatif);
- vous faites exécuter les travaux après le 21 septembre 1995, par un entrepreneur titulaire d'une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

Renseignez-vous auprès de votre municipalité, de votre MRC (municipalité régionale de comté) ou du bureau de Communication-Québec de votre région pour connaître les autres modalités du programme RÉNOVE.

Société d'habitation du Québec

Québec

Les Québécois sont parmi les gens les moins violents du monde industrialisé

PIERRE GINGRAS

■ Les Québécois, notamment les jeunes, sont les gens les moins violents au Canada et figurent parmi ceux qui le sont le moins dans le monde industrialisé.

Et la situation s'améliore toujours, puisque depuis les quatre dernières années, fait valoir le ministère de la Sécurité publique, le nombre d'infractions criminelles est passé de 84 à 70 par 1000 habitants. On croit d'ailleurs que la tendance s'est probablement maintenue cette année.

Les jeunes du Québec, quant à eux, seraient responsables de seulement 23 p. cent des crimes avec violence, ce qui est considéré comme peu élevé, et cette proportion est stable ces dernières années, contrairement à ce qu'on peut croire, indiquent aussi les résultats d'une récente étude du Conseil permanent de la jeunesse.

On constate par ailleurs, poursuit le porte-parole ministériel, que les jeune âgées de moins de 18 ans ne forment que 2 p. cent des agresseurs lors de crimes avec violence. Par contre, 66 p. cent des gens victimes d'agressions sexuelles sont des jeunes et les agresseurs sont habituellement des hommes âgées 30 à 49 ans. Au cours des récentes années, la hausse du nombre d'accusations en matière de crimes graves est beaucoup plus grande dans la population adulte que chez les jeunes.

Les motifs d'arestation des jeunes sont surtout le vol à l'étalage, l'introduction par effraction et le vandalisme. Le nombre d'accusation de voies de fait est cependant à la hausse, mais il s'agit de voies de voies de faits simples, sans lésions corporelles.

Si la situation est moins dramatique qu'on ne le croit habituellement, la Semaine de la prévention de la criminalité, qui commence dimanche, consacre une bonne partie de son programme de sensibilisation aux jeunes. Le travail de prévention vise à améliorer la sécurité dans les quartiers par l'entraide mutuelle, ce qui améliore la qualité de vie. C'est dans cette perspective qu'on s'attarde aux jeunes, surtout dans les milieux défavorisés.

Au ministère, on fait valoir que dans les quartiers défavorisés les jeunes sont souvent laissés à eux-mêmes, ce qui favorise la délinquance.

À Montréal, la Semaine de la prévention de la criminalité est organisée par Tandem Montréal, qui tiendra pas moins de 125 activités, la plupart étant des séances d'information pour sensibiliser le public.

Tandem Montréal est un programme de prévention de la criminalité et de sécurité urbaine en place depuis 1982 dans la métropole, et qui est doté d'un budget de 1,5 million par année, entièrement financé par la Ville. Pour le responsable de la sécurité urbaine de Montréal, Serges Bruneau, ce travail de prévention donne d'excellents résultats, puisque les vols dans les résidences ont baissé de 27 p. cent de 1982 à 1994.

Nouvelles contraintes pour les éditeurs américains

Presse Canadienne

OTTAWA

■La Chambre des communes a adopté hier unprojet de loi qui apportera de nouvelles contraintes aux éditeurs de magazines étrangers, principalement Américains, qui publient des éditions canadiennes à faible contenu rédactionnel canadien.

Le projet de loi C-103 prévoit des amendements importants à plusieurs lois actuelles dans le but d'éliminer un échappatoire qui permettait aux éditeurs étrangers de contourner les règles en vigueur.

« Les éditions soi-disant canadiennes de magazines à tirage dédoublé n'ont habituellement qu'un très faible contenu à saveur canadienne », a expliqué le ministre Michel Dupuy.

« De plus, a-t-il poursuivi, elles sont peu coûteuses à produire et elles viennent soutirer des revenus publicitaires importants à l'industrie canadienne des périodiques. »

Début des comparutions découlant de la manif postréférendaire

ÉRIC CLÉMENT

■ Parmi les 41 personnes arrêtées lundi à Montréal, notamment rue Sainte-Catherine, lors des échauffourées qui ont suivi l'annonce du résultat du scrutin référendaire, deux ont déjà comparu au palais de justice et ont été accusées d'introduction par effraction et de recel.

Il s'agit de Dahmane Chebah, âgé de 22 ans, et Farid Haddouche, âgé de 23 ans.

Selon l'agent Hunter, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, les deux jeunes ont été arrêtés alors qu'ils étaient entrés par effraction dans un commerce du centre-ville.

Les 39 autres personnes arrêtées, puis libérées, comparaîtront d'ici quelques semaines par voie de sommation. Trois personnes seront accusées d'avoir été trouvées en possession d'explosifs. « Il peut s'agir de possession de cocktails Molotov », précise l'agent Hunter.

Vingt-six personnes seront accusées d'attroupement illégal, car la manifestation spontanée d'environ 300 personnes qui s'est déroulée dans la nuit de lundi près du bar Métropolis, où étaient rassemblés les partisans du NON, n'était pas autorisée.

Quatre individus devront répondre à l'accusation d'avoir troublé la paix. Quatre autres seront accusées de méfait pour avoir notamment brisé des vitrines de magasins ou écrit des graffiti sur les murs. Enfin, deux personnes seront accusées d'avoir provoqué un incendie criminel.

GRAND SOLDE
ROTIN ET ACCESSOIRES
Rabais jusqu'à 50% Grand choix de mobiliers de chambre, séjour et salle à manger.
(Valide jusqu'à la fin novembre)
INFLUENCE
3919, boul. Taschereau, Saint-Hubert 445-8678
2257671-617-2

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
S2303340

SÉMINAIRE SUR LA NÉGOCIATION SELON LA MÉTHODE HARVARD
"En affaires, vous n'avez pas ce que vous méritez, vous avez ce que vous négociez."
- ACHETEUR - DÉCIDEUR - RELATION CLIENTÈLE
Le 16 novembre 1995 de 8 h à 16 h
225 $ - et si payé avant le 10 novembre 195 $
A.P.I.Q./INFO (514) 466-5533

EXPULSEUR ULTRASONIQUE
RÉVOLUTIONNAIRE! NON CHIMIQUE! SILENCIEUX! ULTRA-EFFICACE CONTRE RATS, SOURIS ... élimine sans laisser de traces!
X-PULSOR déloge les nuisibles par de puissants bombardements sonores à hautes fréquences... et les expulse! Sons inaudibles pour l'humain, les animaux domestiques et de ferme. Adieu pertes, dépenses vaines et répétitives! Recommandé avec satisfaction pour résidences, fermes, commerces, industries. Protection continuelle pendant des années!
X-PULSOR EN GARDE 24h/24
CONTINENTAL SERVICES INTEGRES INC.
(514) 332-7145 ou 1-800-265-9145

CLUB PC
ENTREPÔT
486 DX4 100 MHz VLB 4 Mo 1439$
Pentium MD 75 MHz PCI 8 Mo 1889$
Pentium MD 90 MHz PCI 8 Mo 2059$
Pentium MC 100 MHz PCI 8 Mo 2099$
Tous nos ordinateurs sont vendus avec lecteur, disque dur 850 Mo, souris contrôleur vidéo et mémoire couleur. Garantie de 3 ans pièces et main d'oeuvre
Pentium MD 120 et 133 MHz, mémoire EDO et "BURST" aussi disponible. NoteBook, CD Rom, imprimantes...
SPÉCIAL: 2299$
NoteBook Zénith couleur, 486 DX4/75 4 Mo, 420 Mo (Quantité limitée)
Mise-à-jour de votre ordinateur en: 486 DX2/66: 249 $, 486DX4/100: 309 $ Pentium 75 MHz 579 $ Main d'oeuvre incluse
1881 GUTENBERG, LAVAL
682-6466
Autoroute des Laurentides nord (15), sortie 10, 1ère rue à droite. Ouvert dès 9 heures
Cartes de crédit acceptées
Informez-vous à notre magasin de notre escompte pour achat comptant.
PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE

GRATUIT!


La carte VISA la plus populaire au Québec vous est maintenant offerte sans aucuns frais annuels d'adhésion ou de renouvellement!

Les avantages de la carte VISA* Desjardins classique sont désormais à la portée de tout le monde... sans frais annuels†! Cette heureuse initiative témoigne une fois de plus de l'esprit novateur et dynamique qui anime le Mouvement des caisses Desjardins, la plus importante institution financière du Québec.

Grâce à la carte VISA Desjardins classique, reconnue dans plus de 235 pays, faire des achats ou voyager n'a jamais été aussi simple. En fait, avec un tel passe-partout entre vos mains... vous avez le monde à vos pieds!

Pour obtenir un formulaire de demande, rendez-vous dès aujourd'hui à l'une des 1300 caisses Desjardins. Il est à noter que les détenteurs actuels n'auront aucuns frais à payer au moment du renouvellement annuel de leur carte VISA Desjardins classique.

*La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, titulaire de licence de la marque. †Suppression des frais annuels d'adhésion ou de renouvellement de 12 $, en vigueur à compter du 1er octobre 1995. Cette offre ne s'adresse pas aux détenteurs des cartes VISA Desjardins classique suivantes : compte de dépenses, compte commercial et boni DESJARDINS.

Desjardins pour s'aider soi-même

ÉLECTROMÉNAGERS

GENERAL ELECTRIC
RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE FORMAT FAMILIAL
- 2 clayettes réglables
- 2 hydrateurs
- Blanc sur blanc
- Congélateur spacieux et plus

SEULEMENT 649,99$
35354616

Gibson
RÉFRIGÉRATEUR CÔTÉ À CÔTÉ 19 PI.CU.
- 2 clayettes réglables
- Contre-porte à 5 tablettes
- Grand hydrateur
- Congélateur à 5 tablettes

949,99$
01654019

PRIX INCROYABLE
GRANDE CUISINIÈRE FACILE À NETTOYER
- Éléments-serpentins de luxe
- Porte en acier amovible
- Hublot transparent
- Panneau de commande émaillé
- Tiroir très spacieux

389,99$
00163350

ENSEMBLE LAVEUSE / SÉCHEUSE
LAVEUSE ..... 399,99$
- Grande capacité très robuste
- 2 cycles, 2 combinaisons de temp. de lavage/rinçage

SÉCHEUSE ..... 249,99$
- Grande capacité très robuste
- Filtre à charpie sur le dessus
- Porte très grande

01650111 01651116 LE DUO 649,99$

GENERAL ELECTRIC
ROBUSTE LAVEUSE ET SÉCHEUSE
- 7 cycles de lavage • 3 niveaux d'eau
- 3 températures de rinçage
- Contrôle de séchage automatique
- 3 sélections de chaleur
- Modèle très silencieux

PAS COMME CET ILLUSTRATION
LAVEUSE 509,99$ SÉCHEUSE 329,99$

Panasonic
MICRO-ONDE AVEC FOUR COMPACT
- 6 pieds cubique
- Plateau rotatif «Futurewave»
- Réchauffage auto
- Décongélation
- Puissance de cuisson 600 watts

159,99$
03318454 NN-4541

Gibson
RÉFRIGÉRATEUR 18 PI. CU.
- Deux clayettes émaillées réglables
- Contre-porte à 2 tablettes
- Porte congélateur à 2 tablettes
- Congélateur spacieux sans givre

599,99$
01654886

Whirlpool
RÉFRIGÉRATEUR CÔTÉ À CÔTÉ 20 PI. CU.
- 3 clayettes en verre
- Bac à viande à réglage de temp.
- Grand hydrateur
- Section congélateur amovible
- Blanc sur blanc «designer»

1249,99$
00154204 YED20TK

MOFFAT
LAVE-VAISSELLE GRANDEUR NATURE
- Lavage normal
- Séchage avec chaleur
- Lavage 2 niveaux
- Broyeur d'aliments mous
- Panier d'ustensiles amovible

269,99$
MRB 1310 35352131

LIVRAISON INCLUSE
AVEC TOUT ACHAT DE GROS ÉLECTROMÉNAGERS
SERVICE LOCAL SEULEMENT

GENERAL ELECTRIC
LAVEUSE ET SÉCHEUSE GRANDE CAPACITÉES
- 3 températures de rinçage
- Contrôle de séchage automatique
- 3 cycles • 3 sélections de chaleur
- 6 cycles de lavage
- 3 niveaux d'eau

PAS COMME ILLUSTRÉ
LAVEUSE 519,99$ SÉCHEUSE 359,99$
35350006/35351353 WSR 10601/PBSA353ET

Hoover
ASPIRATEUR VERTICAL À PRIX IMBATTABLE PUISSANCE, COMMODITÉ, VERSATILITÉ
- Moteur très puissant 5A
- Pare-chocs
- Déclenchement de la poignée avec le pied

89,99$
04245 39739245

FUTURE SHOP

PAS DE TPS

SUR UNE VASTE SÉLECTION DE PRODUITS

AUDIO & VIDÉO

LE PRIX SERA RÉDUIT POUR UN MONTANT ÉGAL À LA TPS.

DCs MAINTENANT DISPONIBLES AUX MAGASINS SÉLECTIONNÉS
Des milliers de disques compacts...



13,79$
François Pérusse
L'Album du peuple

HEURES D'OUVERTURE:
LUN AU VEN 9h - 21h
SAMEDI 9h - 17h
DIMANCHE 10h - 17h

NOUS BATTRONS TOUS LES PRIX!
Annoncés par les autres distributeurs agréés canadiens... AVANT L'ACHAT par 55% de la différence APRÈS L'ACHAT nous vous rembourserons 155% de la différence
Sur un prix plus bas chez Future Shop, nous vous rembourserons la différence. Détails en magasin.

VIDÉO

RCA 13"
STYLE MONITEUR MODERNE
- Affichage du menu
- Programmation auto des canaux
- Syntonisateur 181 canaux
- Fonction sous-titres

199,99$
13101 03801168

CITIZEN
TÉLÉVISION COULEUR 19"
- Affichage de menu à l'écran
- Télécommande
- Syntonisateur 181 canaux
- Fonction sous-titres

259,99$
01101005 JCTV 3062

RCA 4 TÊTES HI-FI
SON INCROYABLE STÉRÉO HI-FI ET VIDÉO 4 TÊTES
- Minuterie 8 émissions/ 1 an
- Repérage auto numérique
- Balayage des publicités

344$
VR-603

RCA 25"
STYLE MONITEUR
- Affichage complet du menu
- Syntonisateur adapté au câble
- Programmation auto choisit tous les canaux disponibles

378$
X25103 03801037

RCA
TÉLÉVISEUR 27" STÉRÉO
- Télécommande
- Horloge
- Minuterie 24 heures
- Sous-titres

529,99$
F27240WT 03801240

MAGNÉTOSCOPE HIFI STÉRÉO
VIDÉO 4 TÊTES
- Télécommande
- Pourquoi achetez un mono lorsque ce modèle hifi est offert à un tel bas prix?

288$
S-3940 01102940

JVC 26" STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDE PLEINE PORTÉE
- 26" stéréo couleur À PRIX CHOC!
- Télécommande pleine portée
- Entrée A/V, sortie audio variable

599,99$

MITSUBISHI
IMAGE SUR IMAGE TÉLÉVISION 26" STEREO
- Affichage du menu
- Télécommande universelle
- Prises audio/vidéo
- Fonction sous-titres
- Prise SVHS

MEUBLE INCLUS 629,99$
02801048 CS 26301

MITSUBISHI
MAGNÉTOSCOPE AVEC SON STÉRÉO «HIFI»
- Repérage auto numérique
- Télécommande multi-marques
- Nettoyeur de têtes automatique
- Prises A/V sur la façade

448$ Prix plus bas en magasin
02802510 U-810

OPTIONS 0% D'INTÉRÊT
12 MOIS AUCUN INTÉRÊT
- Sur tout électroménagers
- chaînes audio 5 haut-parleurs «surround»
- Sur téléviseurs 31" ou plus

6 MOIS AUCUN PAIEMENT NI INTÉRÊT
SUR TOUS LES AUDIO, VIDÉO ET LES ÉLECTROMÉNAGERS

90 JOURS AUCUN INTÉRÊT SUR N'IMPORTE QUOI

SUR APPROBATION DU CRÉDIT S.A.C. Pour 12 mois et 90 jours, paiements mensuels minimums requis. Frais administratifs minimes payable à l'achat pour l'option 6 et 12 mois.

RCA STÉRÉO 31"
- Télécommande «Master touch» pour réglage facile de votre télé, magnétoscope et convertisseur d'une seule télécommande
- Panneau 5 prises pour branchement directement vos appareils A/V
- Circuits «Colortrak plus» de pointe

869$
31632 03801306

TOSHIBA STÉRÉO 35"
ÉCRAN FONCÉ HAUTE DÉFINITION
- Masque perforé Invar
- Télécommande universelle
- Filtre en peigne, entrée SVHS
- Réglage de temp. de couleur
- Rehausseur de détails couleur

1899,99$
35050 04701651

RCA
4 TÊTES EFFETS SPÉCIAUX: ARRÊT PAR IMAGE, RALENTI ET LECTURE PAR IMAGE
- Syntonisateur 181 canaux
- Repérage numérique, balayage des publicités et plus!

4 TÊTES! 248$
03802501 VR-501

Canon
CAMÉSCOPE 8 MM
- Viseur couleur facile à utiliser
- Exposition programmé automatique
- Télécommande universelle
- Zoom 12 x

VISEUR COULEUR
ACCESSOIRES INCLUS VALEUR DE 50$
868$
19603125 ES-90

MITSUBISHI 50"
MODÈLE MINCE AVEC IMAGE SUR IMAGE
- Télécommande universelle
- Image sur image de pointe
- Son «surround»

2949,99$
5051 02601092

RCA PROJECTION STÉRÉO 52"
IMAGE SUR IMAGE AVEC HAUTE RÉSOLUTION
- Meuble très mince 21,5"
- Système sonorifique de très haute qualité
- Télécommande universelle

INCLUS OFFRE EN MAGASIN VALEUR 150$
2899$
PS27568B 03801074

TÉLÉCOMMANDE
VALEUR EXCEPTIONNELLE
- 181 canaux télécommandés
- Programmation 1 an/8 émissions
- Beaucoup plus

178$
01102936

Panasonic
CAMÉSCOPE VHS-C
- Zoom motorisé 14x
- Obturateur haute vitesse
- Design facile d'emploi
- Faites jouer les cassettes dans votre magnétoscope

798$
03303205 PVQ205K

AUDIO

JVC
UNE CINÉ-MAISON POUR TOUT LE MONDE DE JVC
- Puissance équilibrée (60 watts x 3)
- Puissance totale 220 watts
- Mode «surround»
- Télécommande A/V unifiée

329,99$
RX515 01428515

SAMSUNG
HAUT-PARLEUR DÉTACHABLE LECTEUR DE DISQUE COMPACT TRANSPORTABLE
- Lecteur de disque compact avec multi fonction
- Cassette double
- Inversion automatique
- Lecture aléatoire/scannage/répétition
- Programmable

189,99$
34135820 PCD-820

RCA
LECTEUR 5 DC TÉLÉCOMMANDÉ
- Lecteur multi-DC
- Télécommande
- Surechantillonnage 8X
- Mémoire 24 pistes

189,99$
RP8055 03827253

CRAIG
COMBINÉ À LECTEUR DC
- Lecteur DC à chargement sur le dessus
- Syntonisateur AM/FM stéréo
- Magnétocassette à arrêt auto
- Prise pour casque d'écoute

97,99$
JS 8831 23230831

PIONEER LECTEUR 6 DC
DES HEURES DE MUSIQUE DE PIONEER
- Mémoire disque dernier
- Changeur 6 DC
- Convertisseur D/A 1 bit
- Balayage
- Affichage fluorescent
- Programmation et répétition

229,99$
POM403 90027404

Panasonic
BALADEUR STÉRÉO
- Le nouveau modèle sport «SHOCK WAVE»
- Résistant à l'eau
- Cassette à inversion auto
- Syntonisation numérique
- Système «extra-bass»

98,99$
03334010 SW-10

MAGNAVOX
MINI-CHAÎNE COMPLÈTE
- Changeur 3 DC
- Échange de lecture
- Magnétocassette
- Syntonisateur AM/FM
- Valeur fantastique

149,99$
FW-28 M37 08475028

PIONEER
AM/FM HAUTE PUISSANCE À LECTEUR DC
- Haute puissance 4 x 22 watts
- Convertisseur D/A 1-bit
- Sortie préréglée RCA
- Réglages audio électroniques

358,99$
90031215 DEH 215

Panasonic
MINI-CHAÎNE 3 DCs
- Jouez-en 1 et changez-en 2
- Cassette double à inversion auto
- Système télécommandé facile d'emploi
- Lecture aléatoire et répétition
- Circuits «V-bass» pour des graves riches

439,99$
SCDH52 03375052

Clarion
AM/FM CASSETTE À PANNEAU DÉTACHABLE
- Puissance 28 watts
- Inversion auto
- Réglages électroniques
- 18 stations FM/ 6 stations AM préréglées
- Syntonisateur FM Magiturne

179,99$
RAB1100 24731110

ÉQUIPEMENT DE BUREAU

AST
ENSEMBLE MULTI-MÉDIA AVEC HEWLETT PACKARD IMPRIMANTE ET MONITEUR
- Processeur 486 DX2/66
- RAM 4Mo
- DD 540Mo
- CD-ROM 2x
- Carte vidéo 16bit
- Moniteur SVGA
- Imprimante à jet d'encre

JUSQU'À 10 TITRES DE LOGICIELS INCLUS
1899,99$
33799266 60680

AMBRA DE IBM
ENSEMBLE PENTIUM 75MHZ AVEC MONITEUR ET IMPRIMANTE HEWLETT PACKARD
- Ordinateur 75MHZ
- RAM 8Mo
- DD 1000Mo
- CD-ROM quad vitesse
- Carte sonore 16 Bit
- Moniteur SVGA
- Imprimante à jet d'encre

JUSQU'À 7 TITRES DE LOGICIELS INCLUS
2999,99$
06498500 AMBRA P75

Canon
IMPRIMANTE COULEUR BJC-4100
- 720 x 360 PPP en couleur sur papier ordinaire
- Impression très rapide
- 300 polices «True Type» sur CD-ROM
- «Playful software» inclus sur CD-ROM Canon
- Garantie de 2 ans

479,99$
19868042 CANON BJC 4100

LEXMARK
IMPRIMANTE LASER 1200 PPP
- Rapide, 12 pages par minute à 600 PPP
- 8 pages par minute à 1200 PPP

1999,99$
21408013 OPTRA-R

SHARP
TÉLÉCOPIEUR INCROYABLE!
- Commutation téléc./tél auto
- Alimentation 18 pages
- Interface pour répondeur
- 32 tons de gris pour une image supérieure

289,99$
42843105 UX-105

Panasonic
SANS FIL 10 CANAUX À RÉJECTEUR DE BRUIT 'SOUND CHARGER' ET ANTENNE FLEXIBLE
- Performance pleine portée
- Recherche
- Autonomie de pile 7 jours
- Code sécuritaire numérique

87,99$
KX-T105 03319375

brother
ANTIFROISSEMENT
- 6 pages/minute
- Alimentation de papier antifroissement
- Technologie compression des données
- Garantie 2 ans

489,99$
HL-630 19306630

SAMSUNG
TÉLÉCOPIEUR AVEC RÉPONDEUR AUTOMATIQUE
- Horodateur
- Alimentation 10 pages
- Impression du menu d'aide
- Haut-parleur à deux voies

INCROYABLE BAS PRIX
329,99$
34143800 FX800

Panasonic
RÉPONDEUR À TÉLÉCOMMANDE
- Système de microcassette réglé par microprocesseur
- Réenclenche toutes les fonctions automatiquement
- Compteur d'appels numérique

59,99$
KXT1000 03321100

IBM
BLOC NOTE «THINK PAD 340 CSE»
- RAM4Mo /disque dur340Mo
- Automomie de pile 2,5-5 heures
- 10,4" écran couleur
- Fente PCMCIA TYPE III
- 5.7 livres

SEULEMENT 2599,99$
21418340 TP340CSE

EPSON
BLOC NOTE COULEUR ET ACTIVE MATRIX
- 486Dx2/66MHZ, 8Mo RAM
- 340 Mo disque dur
- 9,5" active matrix écran couleur
- Pesant 6,8 livres
- Automomie de pile 2,5-4 heures
- 1 an de garantie du fabriquant

2999,99$
01715666 ACTION NOTE 660C

HEWLETT PACKARD
IMPRIMANTE À JET D'ENCRE
- SUPER BAS PRIX!
- Impression 600X300 ppp
- Technologie «Résolution enhancement» (RET)
- Garantie 3 ans

269,99$
DESKJET 520

MICROTEK
SCANNER PERSONNEL
- Transformer immédiatement vôtre paperasse en documents électroniques • Éditer, sauvegarder, télécopier courrier électronique • Mémos factures, cartes d'affaires
- Jusqu'à 300PPP

289,99$
07306004 PAGE WIZ

brother PAPIER ORDINAIRE
TÉLÉCOPIEUR À PAPIER ORDINAIRE ET MÉMOIRE INTÉGRÉE
- Cartouche remplaçable abordable
- Fini le papier thermique
- Réception sans papier

990M 19343980

599,99$

NOKIA
CLAVIER FACILE D'EMPLOI
- Menus multilingues
- Mémoire alphanumérique
- Composition rapide
- Pesant seulement 9,7 onces
- Mémoire 50 numéros
- Fonction mémo

*MISE EN SERVICE REQUISE
NOKIA 101 05042002

49,99$

TOSHIBA
BLOC NOTE COULEUR TRÈS PERFORMANT 75 MHZ
- Processeur 486DX4/75
- Écran couleur de visualisation 10.4" DSTN
- Possibilité d'expansion PCMCIA
- Fente préconçue pour mémoire
- Disque dur 520Mo
- RAM 8Mo

SUPER ACHAT
3389,99$
04715220 213005

Canon
IMPRIMANTE COULEUR RÉVOLUTIONNAIRE
- Modèle compact
- Couleurs vives et noir net
- Impression rapide - 4 pages par minute en noir et blanc
- Alimentation auto du papier

499,99$
19808070 BJC 70

Microsoft
MS WINDOWS 95 MISE À JOUR
PLUS DE PUISSANCE • PLUS DE PLAISIR
PLUS DE LIBERTÉ
- Système d'opération 32 bits
- Capacité Multi-tasking
- Technologie lecture auto
- Capacité «Plug N Play»

TOUT POUR 118,99$
53006911 DISK 53006914 CD

Sécurité Familiale
LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT AVEC 18 PAIEMENTS MINIMES
- Téléphone cellulaire Nokia 101
- Appels illimités sans frais les fins de semaine
- Frais de mise en service inclus.
- ** Contrat de service de 18 mois requis
- * MISE EN SERVICE REQUISE

35,95$* par mois plus le temps d'antenne
04942400

VENEZ VOIR LES PLUS RÉCENTS MODÈLES DE:
IBM COMPAQ AST NEC

NEC
PROCESSEUR PENTIUM* 90 MHZ
- RAM 8 Mo /Disque dur 1,08 Go
- 28,8 télécopieur/modem
- Transfert des données Infra-rouge
- Quad vitesse CD-ROM

2899,99$
03007901 R7022
MONITEUR EN SUS

Canon BJ200ex
QUALITÉ INSURPASSABLE EXCLUSIVE À FUTURE SHOP
- Résolution 720 ppp
- 248 caractères par sec.
- Mémoire-tampon 49K
- 64 gicleurs et impression 2 sens

299,99$
BJ200ex 19806203

HEWLETT PACKARD
IMPRIMANTE AU LASER 5 P
- 600 x 600 points par pouce
- Six pages par minute
- Mémoire 2 Mo
- Alimentation double

1279,99$
61708500 5P

CLEAN-SWEEP 2 38,99$ W95 61406105

MORTAL KOMBAT 3 56,79$ DOS CD 68206412

* CONDITIONS:
Tous les téléphones cellulaires achetés doivent être mis en service avec un nouveau numéro chez Future Shop. Frais de cie. de tél. en sus. Certaines résctrictions. Carte de crédit obligatoire. Prix plus élevés de 200$ sans mise en service. Informez-vous au magasin. Le client doit rester sur le même réseau pour un minimum de 6 mois sans interruption.

Bell Mobilité CELLULAIRE

FUTURE SHOP

SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

*Sur approbation du bureau de crédit. *L'intérêt calculé tous les mois est éliminé à la remise du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. **Les frais administratifs (29,95 $ pour 6 mois, 44,95 $ pour 12 mois) jumelés à l'intérêt affecteront le taux de pourcentage annuel (TPA). Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (taxes incluses): Si les mensualités minimales totalisant 611,14 $ pour un achat de 1 500 $ ou 814,85 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat: L'intérêt est éliminé et les frais administratifs de 44,95 $ forment un TPA de 3,00 % (coût total 1 544,95 $) pour un achat de 1 500 $ ou 2,25 % (coût total 2 044,95 $) pour un achat de 2 000 $. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisent 1 179,36 $ pour un achat de 1 500 $ ou 1 572,48 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant l'achat: L'intérêt (calculé à compter de la date d'achat) et les frais administratifs totalisent 634,65 $ (coût total: 2 134,65 $) et le TPA équivaut à 26,91 $ pour un achat de 1 500 $ ou 831,22 $ (coût total: 2 831,22 $) et le TPA équivaut à 26,43 % pour un achat de 2 000 $. Maximum de 30 jours sans intérêt pour les compagnies. Emplettes personnelles seulement. Pas de désistants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. *Détails en magasin. **Différe de l'illustration. Les articles étiquetés «SOLDE» sont offerts à prix réduits. Les autres articles sont à nos bas prix garantis de tous les jours. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. En raison de l'heure de tombée découlant de cette publicité, il est possible que certains articles soient offerts à prix plus bas en magasin.

MAINTENANT OUVERT À POINTE CLAIRE



POINTE CLAIRE 6321, AUTOROUTE 40 428-1999

ANJOU	7200, BOUL. DES ROSERAIES (DERRIÈRE LES GALERIES DANJOU)	352-8825
LAVAL	1645, BOUL. LE CORBUSIER	978-5420
GREENFIELD PARK	745, BOUL. TASCHEREAU	465-4260
MARCHÉ CENTRAL	1041, RUE DU MARCHÉ CENTRAL	387-3188
LASALLE	7077, BOUL. NEWMAN	368-8002

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE. COMMUNIQUEZ AVEC LE FUTURE SHOP LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

Sang contaminé : Ottawa avait d'autres priorités

Presse Canadienne

TORONTO

■ Le gouvernement fédéral était plus intéressé à attirer les grandes compagnies pharmaceutiques au Canada qu'à tenter de surveiller le système de sang du pays dans les années 1980, a-t-on appris hier à l'enquête sur le scandale du sang contaminé.

Les conservateurs fédéraux ont clairement affirmé, après avoir été portés au pouvoir en 1984, qu'ils n'étaient pas enclins à réglementer, ont déclaré deux anciens bureaucrates du ministère de la Santé à l'enquête Krever.

Priorité aux firmes pharmaceutiques

David Kirkland, le sous-ministre de la Santé de l'époque, et son assistant A. J. Liston, ont fait valoir au cours de leur témoignage que le département de protection de la santé avait été encouragé à laisser la Croix-Rouge se réglementer elle-même.

Le département a consacré davantage de ressources à éliminer le retard dans l'approbation des médicaments provenant de compagnies pharmaceutiques étrangères, ont-ils dit.

L'enquête a également appris que le Bureau fédéral des produits biologiques avait le pouvoir de réglementer la Croix-Rouge durant les années où des milliers de Canadiens ont été contaminés par le sang. Mais il ne l'a jamais fait. Les victimes ont accusé les représentants fédéraux d'avoir mis en danger la sécurité des approvisionnements de sang en ne contrôlant pas de près les activités de la Croix-Rouge.

Mais le gouvernement ne se sentait pas obligé de réglementer les activités de la Croix-Rouge à cause de sa « magnifique » réputation, ont-ils soutenu tous deux.

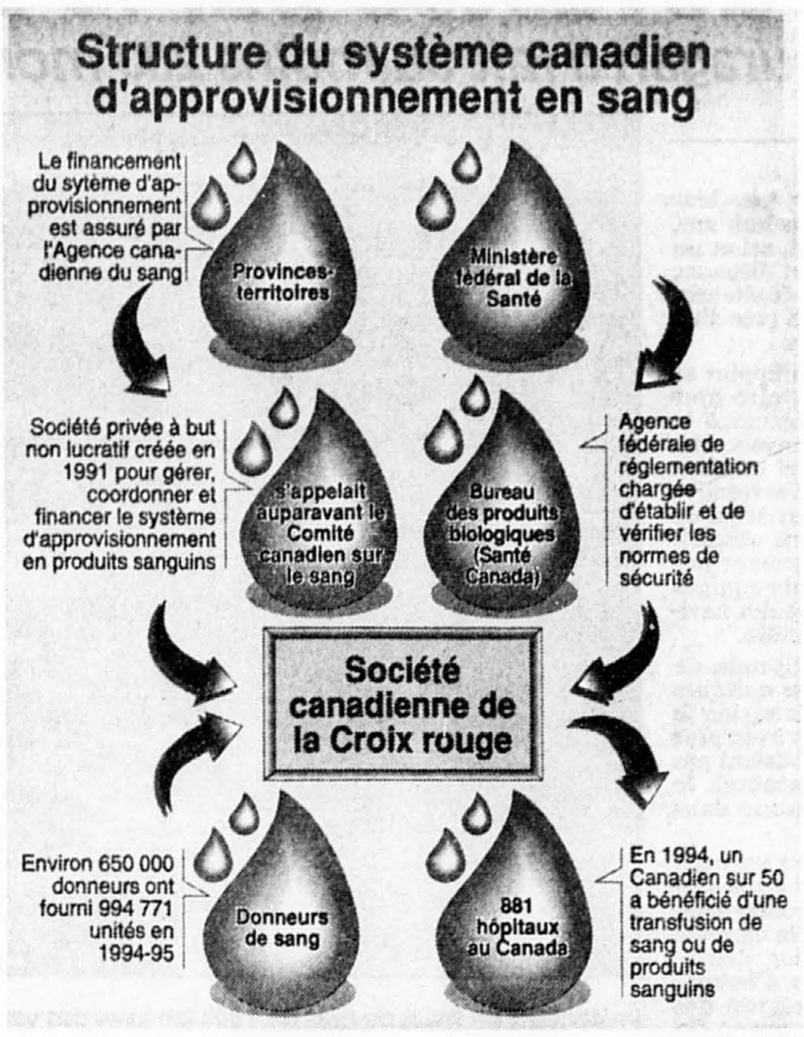
Un juge irrité

Irrité, le juge Horace Krever leur a toutefois demandé à brûle-pourpoint si cela était une raison suffisante.

Levant le ton, le juge d'habitude si calme a exigé de savoir qu'est-ce qui aurait pu être plus important en 1985 qu'une « épidémie très menaçante qui apparemment allait en s'intensifiant » ?

Les deux hommes ont répondu qu'à l'époque il existait d'autres priorités comme, par exemple, la pollution de l'air, les pluies acides et les soins de santé pour les autochtones.

Ne lâchant pas prise, le juge Krever a continué à interroger longuement MM. Kirkland et Liston pour en savoir davantage et a mis fin à la discussion par les remarques suivantes : « Je trouve difficile à voir... pourquoi on n'a pas accordé davantage d'importance à cette question par rapport aux autres. »



36 000 prestataires de l'aide sociale exclus en Ontario, en octobre

Presse Canadienne

TORONTO

■ Plus de 36 000 personnes ont été éliminées des listes de l'assistance sociale en Ontario le mois dernier, après que le gouvernement provincial eut resserré les critères d'admissibilité et réduit le montant des prestations, montrent des documents obtenus par le Sun de Toronto.

Au cours des quatre derniers mois, 80 000 personnes ont cessé de toucher des prestations d'assistance sociale, ce qui s'est traduit par une économie annuelle de 499 millions pour la province. Il y a actuellement 1,26 million d'assistés sociaux en Ontario.

Il s'agit de la plus importante baisse de prestataires de l'assistance sociale depuis que la province a commencé à faire des compilations en la matière, soit depuis 1969.

« Nous sommes pleins d'optimisme et encouragés par le fait que le nombre n'a cessé de fléchir depuis juillet », a déclaré le ministre des Services sociaux David Tsubouchi.

La réduction du nombre d'assistés sociaux survient après que la province ait décidé de réduire de 22 p. cent les prestations en octobre.

Les prestataires célibataires ont vu leur chèque passer de 663 $ par mois à 520 $, ce qui a entraîné des protestations de la part de militants antipauvreté qui soutiennent que le gouvernement s'en prend injustement aux pauvres dans sa ferveur pour réduire le budget.

Caricature de mauvais goût

■ La Ligue antifasciste mondiale dénonce la caricature parue dans le journal montréalais *The Mirror*, représentant Lucien Bouchard et Jacques Parizeau comme membres du Ku Klux Klan. « Cette caricature n'a aucun rapport avec la réalité, puisqu'au Québec, le KKK n'a jamais pu s'implanter. Ce mouvement anticatholique, antifrancophone, violent et raciste n'a rien à voir avec les deux leaders de la souveraineté québécoise », indique Alain Dufour, porte-parole de la LAM. Celui-ci demande d'ailleurs aux fédéralistes de prendre leurs distances « face à cette désinformation ».

ARTHRITE - PSORIASIS

Nous cherchons des volontaires présentant l'un de ces deux problèmes de santé.

Les participants recevront des recommandations nutritionnelles et des suppléments naturels n'entraînant aucun effet secondaire, et ce, **sans frais**. Le tout s'effectuera sous la supervision de personnes-ressources.

Conditions requises:
- être capable d'utiliser des suppléments naturels;
- être disposé à se déplacer sur la Rive-Sud de Montréal à raison d'une rencontre par semaine pendant quelques mois.

Téléphonez immédiatement au 655-5239 du lundi au vendredi (de 9 h à 16 h) et demandez le bureau du service à la clientèle.

L'étude sera faite en accord avec votre médecin traitant.

230 5652

PRÊT PERSONNEL

PRÊT : *APPELEZ!*

Ligne Xpress de la Banque Laurentienne 522-1846

BANQUE LAURENTIENNE

Ébénisterie Yvon Basilières

VENTE ANNIVERSAIRE

ARMOIRE en pin massif *à partir de*

649$

Reproduction authentique du 18e siècle. Choix de 6 couleurs.

37, boul. Sainte-Rose O.
Sainte-Rose (Laval)
628-8323

Aussi: Mobilier de chambre, salle à manger et meuble pour téléviseur

OUVERT DIMANCHE de 13h à 17h

Tirage d'un bahut le dimanche 5 nov., à 17 h.

COUPON RABAIS DE 100$

Applicable sur tout achat de 800 $ ou plus au prix régulier

S2300991

BusinessWay

CENTRES D'ORDINATEURS

NE PAYER RIEN AVANT JANVIER 1996*

La vente prend fin le 11 Nov. '95

Cor.Bit
8 Meg Mémoire Vive
840 Meg Disque Dur
Lecteur 3.5" 1.44 Meg
Carte Vidéo 1 Meg
Écran .28dp 14" SVGA
Clavier 101 Touches
Garantie 4 Ans**
Écran 28 N.I. inclus!
486 DX2/66 VLB, 0 ko 1279.$
486 DX4 100 PCI, 256 ko 1449.$
Pentium 75 PCI, 256 ko 1699.$

COMPAQ PRESARIO 9546
586 Pentium 100 Mhz
8 Meg, Disque Dur 1.06 GB
Lecteur 3.5", CD-ROM 4x
Carte Sonore Table Wave
Fax/Modem 19200 BPS
Windows 95 Inclus et plus**
*Moniteur en option
3099.$

Fax/Modem/Répondeur 14 400 BPS Interne 79.$

CD-ROM 4x Philips, Interne 189.$

Disque Dur I.D.E. 850 Meg Quantum 279.$

HEWLETT PACKARD LaserJet 5L 600 Points/Pouce 699.$

Module Mémoire 4 Meg 72 Pins 199.$

Sound Blaster Value CD 4x 369.$

Disquettes 1.44 Mo Boîte de 10 MCX 3.99.$

Financement sujet à l'approbation du crédit. ** détails en magasin. Prix/Spécifications sujets à changements sans préavis. Les prix mentionnés sont comptant ou carte BusinessWay. Les taxes sont en sus. Nous réservons le droit de limiter les quantités.

1488 Sauvé O., Mtl. 336-9393 | 1255 Rue Guy, Mtl. 939-1500 | 3130 Des Sources D.D.O. 684-0030 | 1545 Corporate Ed. Laval 681-4242

SEULE... MAIS PAS TOUTE SEULE

Bénéficiez, chez vous, d'une gamme complète de services et de soins de qualité.

PROMOTION: PRIX RÉDUITS 1½ - 2½ - 3½ à compter de 525$/mois

Centre commercial et clinique médicale sur place.

Soins légers pour personnes en perte d'autonomie.

NOUVEAU: Soins à domicile à la carte.

LA RÉSIDENCE Manoir Chomedey

1000, BOUL. CHOMEDEY, LAVAL (QUÉBEC) H7V 3X8 682-6686

S2303910

Dr Denis Bisson omnipraticien

Clinique Médicale D'Esthétique

LIPOSUCCION

• varices • couperose • amaigrissement • rides •

55, de l'Église, Verdun de l'Église 761-3788
264, rue Principale, St-Sauveur-des-Monts 227-1288

DOMINIQUE & GABRIEL ET Department 56 INC

ont le plaisir d'annoncer la tenue d'un important événement décoration de Noël.

Jusqu'au 6 novembre 1995

Les NOËLS de Chez-Nous 1995

OFFRE SPÉCIALE 90$ ENSEMBLE ILLUSTRÉ

ENSEMBLE, COMMENÇONS UNE TRADITION (13 pièces)

Des conseils originaux sur la façon de décorer votre foyer pour les Fêtes avec les accessoires et villages illuminés de Department 56 inc.

Vous pourriez gagner la patinoire animée autographiée par la championne du monde de patinage artistique Dorothy Hamill, en plus de nombreux autres prix!

DANS UN DÉCOR FÉERIQUE VENEZ DÉCOUVRIR LE PLUS GRAND CHOIX D'ARTICLES DE COLLECTIONS ET D'ITEMS DE NOËL.

PLACE ROSEMERE

401, boul. Labelle, Rosemère Tél.: (514) 434-1235

S2290135

599$

1499$

799$

Trois grandes marques font des petits..

Vos exigences sont maxi, mais votre espace est mini? Fillion a choisi pour vous trois mini-chaînes de grande qualité signées par des marques réputées : Panasonic, Denon et Yamaha. Elles n'ont rien à envier aux grandes puisqu'elles sont toutes trois composées d'un lecteur de CD, d'un lecteur de cassettes double, d'un récepteur et de deux haut-parleurs. Toute la qualité des grandes en tout petit.

DENON
Panasonic
YAMAHA

▲ Mini-chaîne 2 x 35W avec lecteur à 3 CD de type carrousel, magnéto-cassette double à auto-inversion. SCCH-72

Mini-chaîne 2 x 30W avec lecteur de disques compacts, magnéto-cassette double à auto-inversion. D-08 ▶*

◀ Mini-chaîne 2 x 70W avec lecteur à 3 CD de type carrousel, magnéto-cassette à auto-inversion. H.P. à 3 voies. CC90

Livraison et installation incluses
Maintenant 4 salles d'écoute audio-vidéo
Financement disponible.

Depuis 1956 Louis Fillion électronique

5730, rue Sherbrooke Est - Près du métro Cadillac - 254-6041

« On connaît la musique. »

* Les modèles annoncés peuvent différer de ceux illustrés.

ÇA VAUT LE DÉTOUR D'ADOPTER GIANTONIO

MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN À VOTRE SERVICE DEPUIS 1959

7396 SAINT-HUBERT • 271-5771

30% DE RÉDUCTION

SÉLECTION DE MANTEAUX ITALIENS DE MARQUES RENOMMÉES

MARCO AZZALI
SANREMO
etc.

Modifications sur place

COLLECTION AUTOMNE/HIVER

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H00 A 17H00

Évadés violents



Marc Charette



Marquis Monette

■ La Sûreté du Québec est à la recherche de deux évadés, l'un du centre de détention de Saint-Jérôme et l'autre du pénitentier à sécurité minimum de la Montée Saint-François de Laval.

Marc Charette, 32 ans, en transit à la prison de Saint-Jérôme où il avait été amené de la prison de Donacona afin de répondre à une accusation de voies de fait au palais de justice de Saint-Jérôme, s'est évadé avec six autres individus le 19 septembre dernier vers les 21 h. Au moment où il a faussé compagnie à ses geôliers, Charette purgeait une peine de trois ans de prison depuis mai 1994 pour vol qualifié.

Ses cinq compagnons d'évasion ont tous été repris. L'évadé mesure 1,70 m, pèse 63 kg, a les yeux bleus et les cheveux bruns. Il est considéré comme violent.

Le deuxième évadé est Marquis Monette, 36 ans. Ce dernier s'est évadé le 1er novembre du pénitencier de la Montée Saint-François. Monette mesure 1,78 m, pèse 82 kg, a les yeux pers et les cheveux bruns. Il est considéré comme violent et dangereux. Au moment de son évasion, il purgeait, depuis le mois de février 1991, une peine de neuf ans de prison pour tentative de meurtre.

Toute personne connaissant les allées et venues de ces deux évadés est priée de communiquer avec l'Unité de localisation des individus de la SQ ou avec le superviseur en composant le 598-4060 ou le 598-4242. Toute information sera traitée confidentiellement.

George White existe bel et bien

■ Les Services correctionnel du Québec ont donné de nouveaux détails, hier, sur l'évasion de James White, un détenu qui a été libéré par erreur de la prison de Saint-Jérôme, à la mi-octobre, et rattrapé cette semaine.

James White a été confondu avec un autre détenu, George White, qui était hospitalisé et qui devait être libéré. Les relevés informatiques des dossiers criminels au palais de justice de Montréal ne font mention d'aucun George White qui se serait trouvé en prison pendant les jours précédents, mais celui-ci existe bel et bien, a indiqué hier un porte-parole des Services correctionnels, Linda Veillette.

Né le 15 avril 1949, George Carlton White avait été reconnu coupable d'avoir proféré des menaces et brisé les conditions de sa liberté conditionnelle. Officiellement, il a été admis à la prison de Saint-Jérôme le 10 octobre. En réalité, il a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu. Il devait être libéré le 13.

Trois jours plus tard, lorsqu'une employée de la prison a vu qu'il était officiellement toujours en prison, elle a appelé M. White. James White s'est présenté, a dit Mme Veillette, et a été libéré par erreur.

Manille dévastée par le typhon Angela

Le puissant ouragan a fait au moins 200 morts et 250 000 sans-abri

Agence France-Presse

MANILLE

■ **Les Philippines ont connu hier leur typhon le plus puissant depuis huit ans, Angela, qui laisse derrière lui, selon un bilan provisoire, 200 morts et disparus, ainsi que de très importants dégâts matériels qui ont rendu sans abri près d'un quart de million de personnes.**

Vingt-et-un millions de Philippins se trouvaient privées d'électricité hier dans l'île septentrionale de Luzon, à la suite du passage du typhon Angela. Manille, qui compte près de neuf millions d'habitants et est située à l'extrémité sud de Luzon, était plongée en début de soirée (heure locale) dans une obscurité quasi totale, rompue seulement par les éclairages d'établissements équipés de générateurs et les lumières des navires ancrés dans la baie de Manille.

Selon la Compagnie nationale de l'énergie (NAPOCOR), seules quelques provinces de l'île de Luzon, la région la plus peuplée des Philippines avec plus de 30 millions d'habitants, n'étaient pas affectées par ce black-out général, le plus important jamais intervenu dans l'archipel.

Tôt hier, Angela, présentant un front de près de 1 000 km avec des vents soutenus de 200 km / h et des bourrasques de 250 km / h, a fondu sur la capitale et les provinces environnantes, détruisant des dizaines de milliers d'habitations et déversant sur la région des trombes d'eau aveuglantes jusqu'en fin d'après-midi.

Après une brève accalmie à 11 h 30, correspondant au passage de l'oeil du typhon au-dessus de Manille, les vents et les pluies ont recommencé de battre de plus belle les rues désertées, jonchées de placards, toitures, arbres arrachés et débris de toutes sortes.

Les victimes les plus nombreuses, selon les organismes de secours, ont été signalées dans la partie orientale de l'archipel où Angela, alors au plus gros



PHOTO AFP

Présentant un front de près de 1 000 km avec des vents soutenus de 200 km / h et des bourrasques de 250 km / h, Angela a fondu sur la capitale et les provinces environnantes, détruisant des dizaines de milliers d'habitations et déversant sur la région des trombes d'eau.

de sa force, a déployé des vents de 270 km / h jeudi soir.

Quatre-vingt deux personnes ont été tuées et 27 sont portées disparues. Dans la seule région de Bicol, la plus à l'est, 49 personnes ont été tuées, 11 d'entre elles ensevelies sous des coulées de boues décrochées par les pluies du volcan Mayon proche de Legaspi, capitale de la province d'Albay.

La plupart des victimes ont été atteintes par des objets charriés par le vent, le plus souvent des plaques de tôle ondulée décrochées des toits, ou ont été écrasées sous leurs maisons démantelées par les bourrasques. Quinze pêcheurs ont péri jeudi dans le naufrage de leur embarcation sous les premiers assauts du typhon.

Manille était encore privée d'électricité en début de soirée, en raison de la destruction de pylônes, câblages et transformateurs électriques. Seuls pouvaient fonctionner les établissements pourvus de générateurs électriques. Plusieurs quartiers étaient aussi toujours sans eau.

Selon un premier bilan, 150 000 habitations ont été détruites dans la seule partie orientale de l'archipel. Près d'un quart de million de personnes rendues sans abri sur l'ensemble du pays ont dû être accueillies dans des centres d'évacuation installés d'urgence dans les hôpitaux, collèges et écoles.

L'armée et la police prennent une part active aux secours qui ont commencé à s'organiser dès que les vents et les pluies eurent perdu de leur intensité. Une partie importante de leur tâches sera aussi la reconstruction de ponts et de routes détruits par le typhon.

Angela, dont la force a légèrement diminué en s'éloignant de Manille en direction du Vietnam, n'a apparemment pas été aussi meurtrier que le dernier typhon d'une puissance équivalente, Nina, qui avait frappé les mêmes régions en 1987 en faisant plus de 600 morts et des dégâts estimés à 44 millions de dollars.

Aucune indication chiffrée sur les dégâts causés par Angela n'était encore disponible.

Les responsables du Bureau national de la défense civile ont estimé que le nombre relativement peu élevé des victimes d'Angela signalé jusqu'à présent s'explique par les précautions prises suffisamment à l'avance par une population sensibilisée ces dernières semaines aux effets des catastrophes naturelles.

Pendant le seul mois d'octobre, deux typhons moins puissants qu'Angela ont fait à eux seuls 259 morts, soit autant que tous les typhons enregistrés aux Philippines en 1994.

Pluie d'obus sur une ville d'Argentine

L'arsenal de l'armée explose : au moins cinq morts et 330 blessés

d'après AFP

CORDOBA, Argentine

■ **Des centaines d'obus de tout calibre, éparpillés dans les rues. Des bâtiments entiers éventrés et soufflés comme des jouets. Une odeur de poudre qui prend à la gorge. Et surtout, depuis de longues heures, ces explosions qui retentissent sporadiquement.**

Rio Tercero n'est pas en guerre. Mais, cette ville de 30 000 habitants, située à 700 km au nord-ouest de Buenos Aires, en présente tous les aspects.

L'explosion de l'usine de munitions du ministère de la Défense, située à quatre kilomètres du centre de la ville, a pris tout le monde par surprise, hier.

Un bilan « très provisoire » fourni par les sauveteurs faisait état hier soir d'au moins cinq morts et 330 blessés, la plupart légèrement atteints. L'une des personnes décédées a été touchée par un éclat de verre alors qu'elle se trouvait à plus d'un kilomètre de l'usine.

« Depuis 9 h, c'est l'enfer. Les deux premières explosions m'ont fait très peur. J'ai plongé sous le lit. Mais, c'est surtout la troisième qui a fait le plus de dégâts. La maison s'est effondrée par lambeaux. Détruite », raconte une sexagénaire en état de choc que les pompiers éloignent de la zone dangereuse.

Selon le secrétaire aux Affaires militaires du ministère de la Défense, Jorge Baeza, la première explosion se serait produite dans une unité de chargement de mortiers, pour une cause encore inconnue, avant de se propager au reste de l'usine militaire.

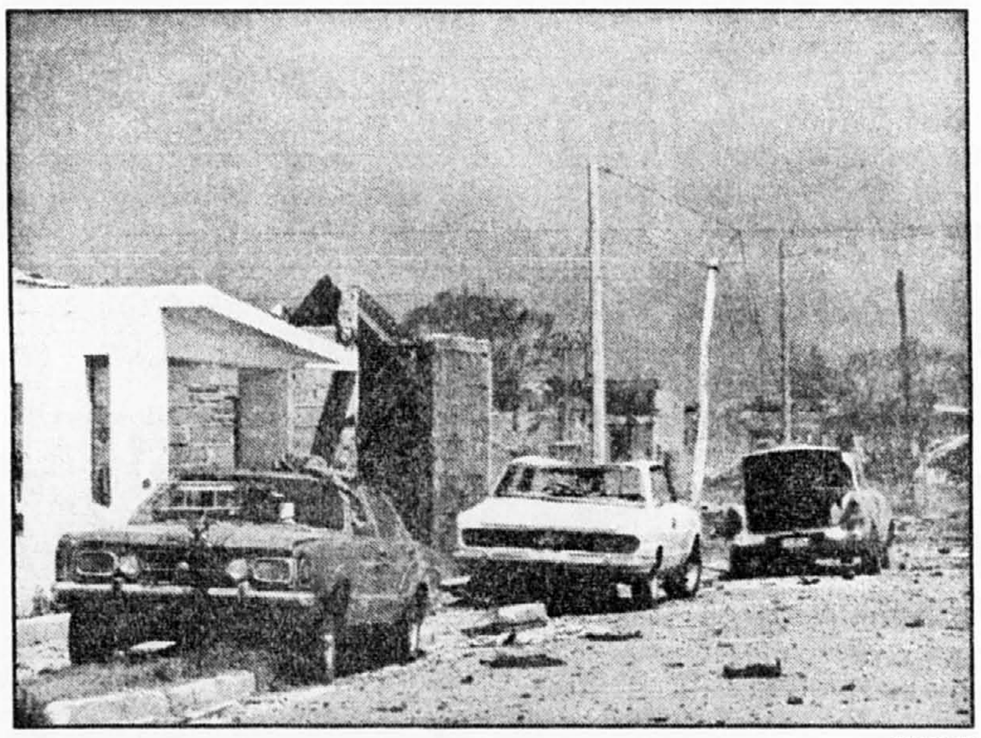


PHOTO AP

Des centaines d'obus de tout calibre, éparpillés dans les rues. Des bâtiments entiers éventrés et soufflés comme des jouets. Des voitures réduites en ferraille. Une odeur de poudre qui prend à la gorge. Et surtout, ces explosions qui retentissent sporadiquement.

Le ministre argentin de la Défense, Oscar Camilion, a estimé que l'explosion de l'arsenal de l'usine de Cordoba était vraisemblablement due à « un accident ».

La possibilité d'un attentat contre les installations militaires est « hautement improbable », selon M. Camilion.

Inaugurée le 13 février 1936, l'usine, une des plus importantes d'Argentine avec ses 802 employés, fabriquait quotidiennement 27 000 projectiles de divers calibres.

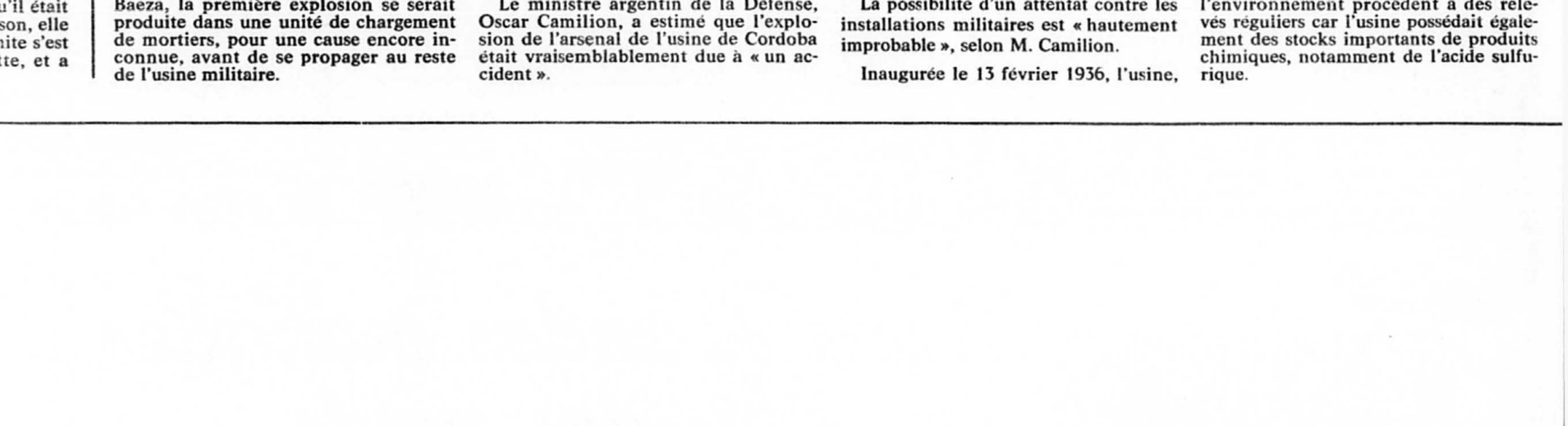
Les rues de la ville, dans un rayon d'un kilomètre autour du dépôt militaire, sont jonchées des débris les plus divers, comme après le passage d'un ouragan. Le centre de la ville a été interdit à tous les habitants, regroupés à la sortie au bord des routes, dans l'attente de nouvelles de leurs proches.

Dans le ciel, au milieu des nuages de fumée et frôlant parfois les flammes montant à une centaine de mètres, une noria d'avions passe et repasse pour estimer les dégats.

Les pompiers et autres sauveteurs circulent en baissant la tête. De temps en temps, une balle passe en sifflant avant d'aller se ficher dans un arbre ou dans un mur. Le cadavre d'un chien frappé de plein fouet par une balle perdue reste au milieu de la route.

Un obus de mortier, dont la pointe est en feu, est venu atterrir au milieu de la cour d'une école, évacuée dès la première explosion. Quelques instants plus tard, il explose dans un grand fracas.

Dans les rues, au milieu des débris, les spécialistes se déplacent avec précaution. Les démineurs s'attaquent aux nombreux obus. Les pompiers fouillent toutes les maisons à la recherche d'éventuelles victimes. Des experts de l'environnement procèdent à des relevés réguliers car l'usine possédait également des stocks importants de produits chimiques, notamment de l'acide sulfurique.



« Les juges sont un service public de base dans une démocratie »

Le nouveau juge en chef de la Cour du Québec fait de la communication avec le public l'une de ses multiples priorités

YVES BOISVERT

■ Le nouveau juge en chef de la Cour du Québec en aura plein les bras, et il commence à s'en rendre compte.

Nommé il y a deux mois, Louis-Charles Fournier, qui siégeait au Saguenay depuis 11 ans, a été précipité dans le feu roulant de la « rentrée judiciaire » dans tous les palais de justice du Québec en même temps que se préparent des réformes importantes de l'administration de la justice au Québec.

Comme si ce n'était pas assez, il était par la loi le président du Conseil du référendum, un organisme formé de trois juges de la Cour du Québec qui entend les litiges sur l'interprétation de la loi référendaire.

C'est donc dans un rare moment d'accalmie que le juge Fournier nous accordait une entrevue récemment.

Connu comme un des meilleurs plaideurs au Québec, il a été nommé juge à 39 ans par le gouvernement du Parti québécois en 1984. Il a fait carrière comme avocat de la défense, et était le plus en vue au Saguenay après le départ pour la politique de Marc-André Bédard.

Aujourd'hui âgé de 50 ans, le juge Fournier est un homme aussi rigoureux que jovial. Dans sa cour, autant les choses doivent-elles se passer dans l'ordre, autant il ne peut réprimer un irrésistible goût pour les mots d'esprit. Le plaideur n'est jamais bien loin derrière le juge...

Il entend poursuivre l'unification de la Cour du Québec, qui est la réunion de trois tribunaux : l'ancienne Cour provinciale, la Cour des sessions de la paix et le Tribunal de la jeunesse.

Le gouvernement du Québec a unifié en 1988 tous les tribunaux de nomination provinciale, et un projet de loi adopté ce printemps a aboli les deux divisions régionales de la cour et simplifié la hiérarchie. Il y a désormais un juge en chef, un juge en chef associé (Rémi Bouchard) et un juge en chef adjoint pour chaque chambre. Dix coordonnateurs sont en poste dans autant de régions. La Cour du Québec entend, en chambre criminelle, (presque) tous les procès sans jury, c'est-à-dire 99 p. cent des affaires. Au civil, elle entend les litiges d'une valeur de moins de 30 000 dollars et les poursuites en matière d'impôt. La chambre de la jeunesse s'occupe de la délinquance juvénile, de l'adoption et de la protection de la jeunesse.

Le juge Albert Gobeil vient de terminer le mandat de sept ans qui lui a été confié en 1988, et le juge Fournier entend poursuivre « dans la même direction ».

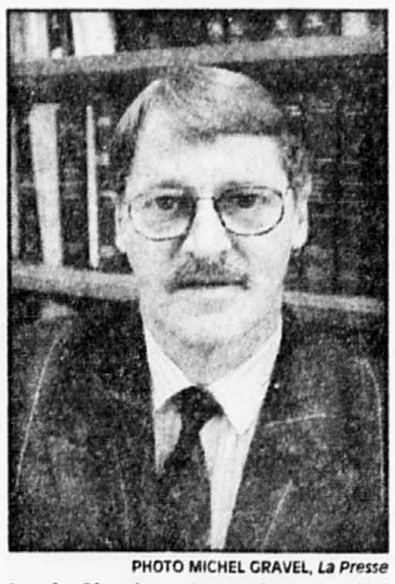


PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Louis-Charles Fournier a été nommé il y a deux mois juge en chef de la Cour du Québec.

« On a vraiment une seule cour maintenant, où certains juges demeureront dans leur spécialité, et où d'autres seront appelés à être plus polyvalents », explique le juge Fournier. De fait, les nouveaux juges, surtout en région, sont de plus en plus appelés à se « promener » d'une chambre à l'autre.

L'éternel débat sur l'équipement des juges traînant encore, le juge Fournier en fait une priorité. Il rappelle que la majorité des juges ne disposent pas encore d'un ordinateur.

« C'est vraiment un minimum. Ce n'est vraiment pas un caprice, mais une exigence de la qualité, un moyen d'être plus efficace, et de rendre une meilleure justice.

« On ne peut plus fonctionner comme il y a 15 ans. La gestion de la cour devient de plus en plus complexe. À la chambre criminelle, le nombre de causes est en baisse, mais les procès de longue durée augmentent sans cesse. À Montréal, à cause du volume, c'est plus visible. Mais le problème se présente partout, et on l'étudie à Toronto comme ici. Il est évident qu'il faudra tenter des expériences prochainement. »

Sous l'impulsion de la Charte canadienne des droits et libertés, adoptée en 1982, le droit criminel s'est développé de façon fulgurante, et les questions juridiques sont de plus en plus nombreuses au cours des procès.

L'agenda des juges ne tient pas encore compte de cette nouvelle réalité. Il est fixé de trois mois en trois mois, et sauf exception, ne peut absorber plus de deux semaines de procès d'affilée. Si l'affaire n'est pas terminée après ce délai, elle est reportée au prochain trimestre.

La formation, « un des fleurons de la Cour du Québec », dit-il, continuera à prendre de l'importance sous sa gouverne. « C'est incroyable comme nous avons fait du progrès depuis 10 ans. Les juges sont formés de façon très sérieuse, car le droit change quotidiennement. Ils ont des sessions obligatoires de perfectionnement données par les meilleures experts, et pas seulement sur les questions juridiques. Ils sont formés aussi aux nouvelles réalités sociales, familiales, etc. »

Une des préoccupations du juge Fournier est la communication avec le public, l'explication du système judiciaire.

« Les juges sont un service public de base dans une démocratie. Leur rôle est de rendre la justice de la meilleure qualité dans les meilleurs délais, avec la meilleure formation possible. Il faut que le public perçoive le système judiciaire comme sécurisant, objectif, empreint de probité. Il doit avoir confiance.

« S'il y a trop d'inquiétudes face au système judiciaire, tout le monde est affecté. La confiance dans le système est nécessaire à la sécurité psychologique et physique des gens.

« De façon générale, je crois que le système judiciaire est bien perçu par le public, même s'il arrive qu'il y ait des réactions rapides après des incidents malheureux. Les gens savent qu'on a un des meilleurs systèmes au monde. »

La conviction du juge Fournier est que plus le public est informé, plus il a confiance en la justice. Pour que l'information soit la meilleure possible dans les médias, les journalistes ont une obligation d'informer complètement, et les juges ont aussi une responsabilité, dit-il.

« Le public a le droit de savoir que certains juges font des gaffes, mais il a le droit de savoir aussi que des centaines de juges font un travail de titan, que des milliers de décisions parfaites sont rendues ! »

Lui qui s'est frotté aux médias abondamment quand il était avocat (il a même animé une émission à la télévision locale, au Saguenay) promet d'être disponible. Le juge Gobeil se faisait le même devoir, mais c'est lui qui a vécu la « nouvelle réalité » médiatique, c'est-à-dire une attitude plus critique des journalistes vis-à-vis des juges, et une pression publique soudainement plus forte. Le juge Fournier sait à quoi s'attendre...

Concours

Le grand jeu des lumières

Le Quincaillier Ro-Na | Le Rénovateur Ro-Na | dismat

Décorez l'extérieur de votre habitation pour les fêtes.

Participez en remplissant le formulaire d'inscription et en répondant à la question Hydro-Québec.

Gagnez !

1 voyage à Paris, la Ville Lumière, pour 4 personnes.
Valeur approximative de 12 000 $.

Des centaines de bas de Noël*
remplis de produits *Noma, GE Canada Éclairage, Black & Decker* et *Ro-Na*.
Valeur approximative de 500 $ chacun.

125 certificats-cadeaux *Ro-Na Dismat*.
Valeur de 100 $ chacun.

Plus de 180 000 $ en prix !

* 321 bas au total (un par magasin participant et approximativement 50 lors du grand tirage du 25 janvier 1996).



Concours
Le grand jeu des lumières

Remplissez ce formulaire et déposez-le dans la boîte de tirage prévue à cet effet dans l'un des magasins *Le Quincaillier Ro-Na, Le Rénovateur Ro-Na* ou *Dismat* participants.

❑ OUI, j'ai décoré l'extérieur de mon habitation pour les fêtes.

Nom Prénom Âge

Adresse

Ville Province

Code postal Tél. (domicile) (travail)

Question Hydro-Québec : Nommez l'un des deux accessoires recommandés par Hydro-Québec dans la section « Des fêtes tout aussi brillantes ! ».

Réponse

Concours ouvert aux 18 ans ou plus. Aucun achat requis. Règlement en magasin. Date limite de participation, le 11 janvier 1996.

Des fêtes tout aussi brillantes !

Tout s'illumine à l'occasion du temps des fêtes. Hydro-Québec vous invite à briller de mille feux pendant cette période, mais sans oublier d'utiliser les meilleurs accessoires – comme des mini-ampoules et des minuteries – pour vos décorations extérieures. Les conseils d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec, une autre tradition québécoise.

Hydro Québec

« Hmmm, j'en essayerais peut-être un ou deux autres... »



Pas en position de répondre ?



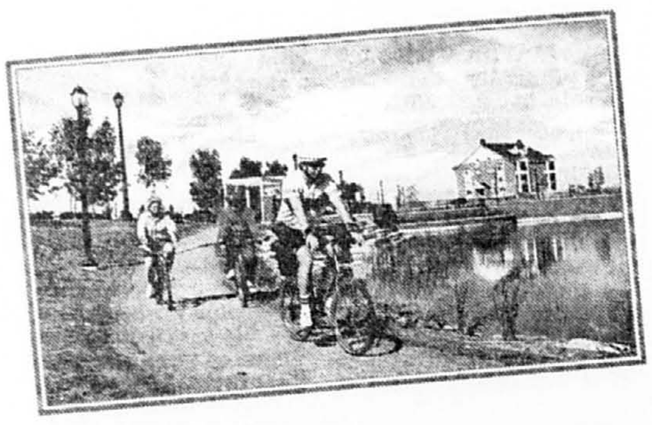
Madame Bellehumeur vous a fait manquer un appel important ? Retracez l'appel manqué en appuyant sur les touches *69. On vous donnera le numéro de téléphone de la dernière personne qui a essayé de vous joindre. Comme ça, madame Bellehumeur peut prendre tout le temps qu'il lui faut pour faire son choix...

Seulement 50¢.
Seulement quand vous l'utilisez.

Pour plus d'informations, composez le 1 800 59-DRING. Offert là où la technologie le permet. Un appel dont le numéro a été bloqué ne peut faire l'objet d'un rappel avec la fonction *69.

Bell

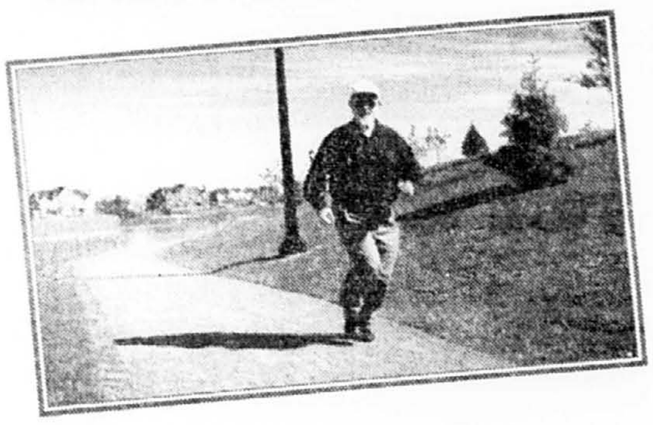
« ... les loisirs, c'est la cerise sur le sundae »

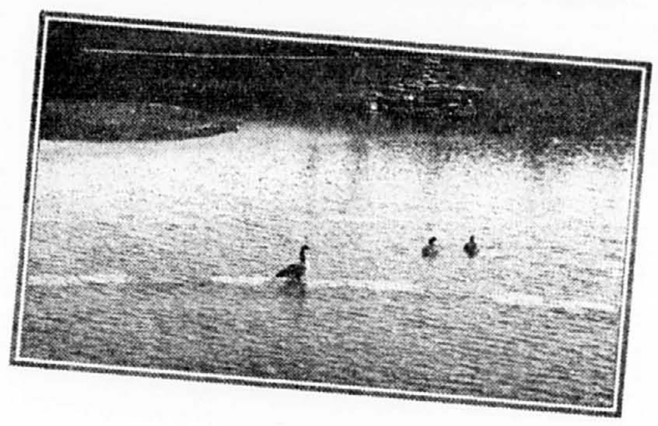




Claudette et André Maréchal
propriétaires à Bois-Franc







« À Bois-Franc, les aménagements pour la détente et les loisirs, c'est la cerise sur le sundae. Qu'y a-t-il de plus agréable que de faire le tour du lac à pied ? Ce printemps, nous avons photographié des grands hérons, des outardes... Nos enfants font du jogging, du patin, du vélo sur les pistes aménagées. Ils jouent au tennis, au touch-football dans les parcs... À voir la qualité de l'environnement, on ne croirait jamais qu'on demeure en ville. Pourtant, nous sommes à 15 minutes du centre-ville. »

Bois-Franc

INCLUSES TPS-TVQ dans les prix

Maisons sur lac



Montclair Tél. : 339-5362

Maisons atrium



LE GROUPE MALTAIS Tél. : 335-3369

Maisons de ville



LE GROUPE SOTRAMONT Tél. : 856-6861

Condos



ALTIMA CONSTRUCTION Tél. : 338-1626

Maisons bi-génération



LE GROUPE MALTAIS Tél. : 335-3369

Maisons de ville



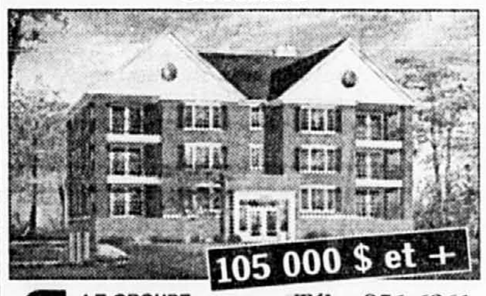
Montclair Tél. : 339-5362

Maisons jumelées



CONSTRUCTION MAYTON Tél. : 333-0671

Condos



LE GROUPE SOTRAMONT Tél. : 856-6861

Condos



LE GROUPE SOTRAMONT Tél. : 856-6861

Condos



HABITATIONS PLEXMONT Tél. : 745-5332

Maisons de ville - Condos

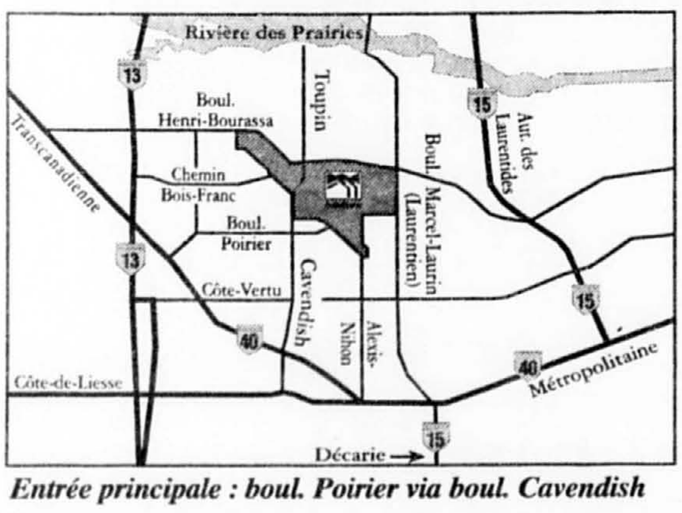


ALTIMA CONSTRUCTION Tél. : 338-1626

Condos



LE GROUPE MALTAIS Tél. : 335-3369



Entrée principale : boul. Poirier via boul. Cavendish

Heures d'accueil :
Lun. au jeu. : 11 h à 21 h
Sam. et dim. : 11 h à 17 h
Ven. : fermé

2700, boul. Poirier
Ville Saint-Laurent
Tél. : (514) 333-3066

Une nouvelle qualité de ville

Bois-Franc
à Ville
Saint-Laurent

Les prix sont sujets à changement sans préavis.

Radarsat s'envole aujourd'hui pour sa longue mission d'observation

OLIVIER LOUIS ROBERT
collaboration spéciale

VANDENBERG, Californie

■ Si tout se déroule comme prévu ce matin, George Stout, le responsable de tir pour cette mission immatriculée Delta 2 7920-10-229 / Radarsat, poussera un bouton. À six heures 21 minutes et 58 secondes très exactement. Deux secondes plus tard, — une éternité pour les ordinateurs qui auront eu le temps de vérifier toutes les séquences de tir — six des propulseurs d'appoint ainsi que le puissant moteur du premier étage s'allumeront.

Immédiatement, la fusée Delta 2 s'élèvera majestueusement dans le ciel de Californie, emportant sa précieuse cargaison, le satellite canadien Radarsat, vers sa destination orbitale de 98,6 degrés, à 800 km d'altitude.

Un moment émouvant

« C'est chaque fois un moment émouvant et chargé de symboles », affirme M. Stout, qui a procédé au tir de plus d'une centaine de fusées pour le compte de McDonnell Douglas (dont les deux satellites scientifiques canadiens ISIS, en 1969 et 1971), au cours d'une carrière qui s'étend sur trente ans.

« Quand je pousse sur ce bouton, ça signifie que des milliers d'heures passées à tester, vérifier ou modifier des éléments du lanceur ou de son satellite, aboutissent à cet instant où on atteint enfin notre objectif. »

La Presse a obtenu hier le privilège de visiter le centre de tir de la fusée Delta. Enfoui dans un blockhaus situé à peine à 350 m du pas de lancement, c'est de cette pièce que la mise à feu s'effectue, après un ordre lancé par le directeur de vol de McDonnell Douglas, qui a d'abord consulté le directeur de lancement de la NASA.

Dans le centre de tir, une équipe formée du personnel de Spar Aérospatiale, le maître d'oeuvre de Radarsat, surveille constamment l'état de santé du satellite, avant le tir et pendant toutes les séquences du lancement et de la mise en orbite.

Bonnes prévisions météo

Hier matin, au cours de la traditionnelle conférence de presse qui précède ce genre d'événement, Floyd Currington, le directeur du lancement pour la NASA pouvait annoncer qu'on procéderait comme prévu à la mise à feu de la fusée Delta ce matin, à 6 h 22 (9 h 22 heure de Montréal). D'après l'officier météo de la base de Vandenberg, le capitaine John Shattuck, les prévisions atmosphériques sont suffisamment bonnes pour abaisser considérablement les probabilités d'avoir à interrompre le décompte.

Synchronisme orbital

Question de mécanique orbitale, la fenêtre de lancement dure exactement... une minute. La raison en est qu'on désire que Radarsat traverse chaque jour l'équateur à 6 h et à 18 h.

Aller au-delà de la fenêtre de lancement signifierait que le satellite devrait dépenser du carburant pour corriger légèrement sa vitesse de façon à retrouver son synchronisme orbital.

Présents à la conférence de presse, Joe McNally, le légendaire vice-président à l'ingénierie et directeur général du programme Radarsat à l'Agence spatiale canadienne, ainsi que Bob Warren, le directeur du satellite Radarsat, ont présenté les caractéristiques uniques du premier satellite canadien d'observation de la Terre.

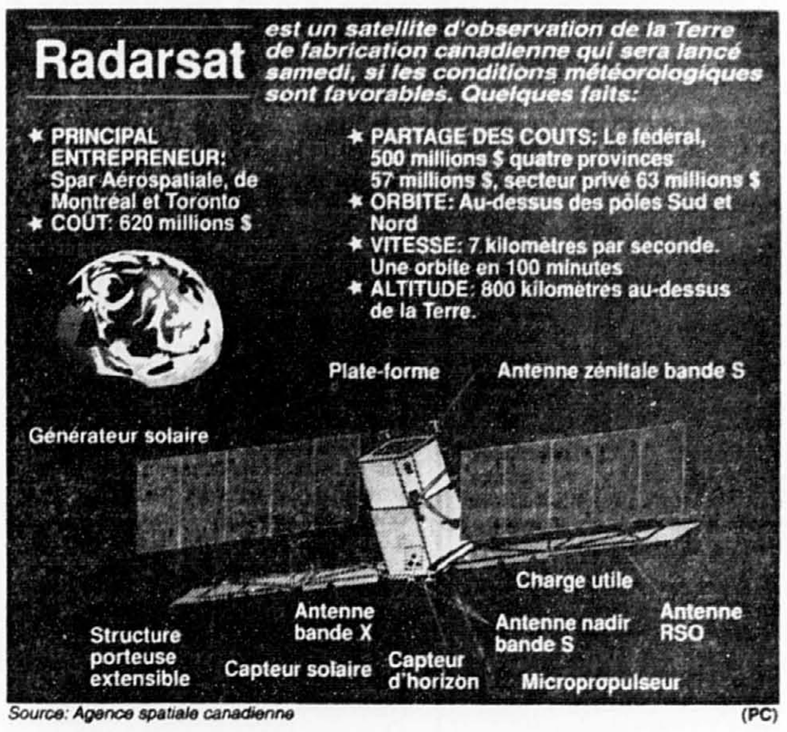
Un intérêt vital

« La crise pétrolière de 1973 est un peu à l'origine de notre satellite, explique M. McNally. Ayant accéléré la prospection pétrolière dans le Grand Nord, on a eu à faire face à un accroissement de la navigation dans les glaces de l'océan Arctique. Pour suivre le mouvement des glaces, ça prenait un instrument qui pouvait percer l'épais brouillard qui plane presque partout au-dessus de ces régions. D'où notre intérêt presque vital à doter le Canada d'un satellite muni d'un capteur radar. »

Le puissant radar à synthèse d'ouverture du satellite canadien récoltera également des données précieuses pour la surveillance des stocks de pêcheries ou des forêts, pour l'analyse de l'évolution des récoltes céréalières, pour la prospection minière ou même, pour l'étude de l'étalement urbain.

Par exemple, selon M. McNally, on s'est aperçu que l'angle d'incidence du signal radar émis par le satellite européen ERS-1 ne permettait pas une étude appropriée de l'évolution des champs de blé. Radarsat, dont l'antenne radar est orientable, permettra donc l'observation du blé selon l'angle d'incidence précis pour le cas de cette céréale.

Bob Warren a expliqué comment, dans un an environ et pendant deux semaines, on se servira des six volants d'inertie qui contrôlent l'attitude du satellite pour manoeuvrer le satellite de manière à ce que son radar regarde vers le sud de sa trace orbitale et puisse ainsi cartographier pour la première fois l'Antarctique dans son entier.



Source: Agence spatiale canadienne (PC)

GRANDE CONFÉRENCE

RENÉ
GIRARD
DE PASSAGE À MONTRÉAL

Grand penseur de notre temps, auteur de réputation internationale de nombreux ouvrages dont *La Violence et le sacré* et *Le Bouc émissaire*, lauréat du prix Médicis (1990)

DÉSIR MIMÉTIQUE ET SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE

Le mardi 7 novembre à 19 h 30
Lieu : Pavillon 3200 Jean-Brillant
Frais : 15 $; étudiants : 10 $

Renseignements et réservations
(de 9 h à 17 h) Visa et MasterCard
(514) 343-6090 1 800 363-8876

Conférence reprise au Musée de la civilisation à Québec, le jeudi 9 novembre à 19 h 30. (418) 643-2158

LES BELLES SOIRÉES

En collaboration avec le Consulat général de France à Québec et Québec-Livres.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Un avant-goût Thomasville - Un solde pour les premiers arrivés





2 999 $ Table ovale, 6 chaises, prix cour. 4 539 $ Vaisselier 60 po 2 199 $, prix cour. 3 225 $

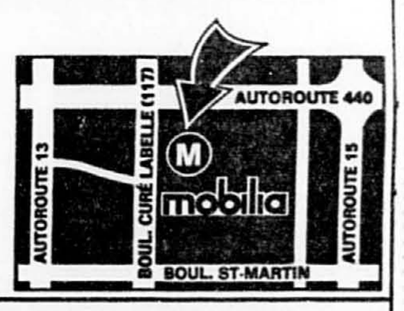
3 999 $ Table rect., 6 chaises (style Chippendale non montré) Vaisselier 64 po 3 599 $, prix cour. 5 939 $

Voici enfin l'avant-première de l'ouverture de la galerie Thomasville!
Hâtez-vous de venir économiser jusqu'à 40 % sur nos salles à manger exclusives.
10 JOURS SEULEMENT

mobilia

La galerie Thomasville
3926, autoroute 440 O.
Laval Tél.: 687-1447
Ouvert le dimanche

Ouvert le dimanche



11 grandes succursales, plus de 250 000 pi² d'articles de choix pour votre foyer

2306036 - b04

Nos concurrents sont
JALOUX.



C'est sûr.
La Cavalier est la plus vendue au Québec.

Cavalier édition Mundial 1996
13 696$*

Comment peut-on lui résister avec tout ce qu'elle vous offre ?
- Aileron arrière
- 2 sacs gonflables
- Freins ABS
- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- Compte-tours
- Portes arrière avec verrouillage de sécurité pour les enfants
- Siège arrière rabattable

La Carte GM™ GARANTIE TOTAL Assistance ROUTIÈRE 750

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec
*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1996 en stock. Photo à titre indicatif seulement. Roues illustrées en option. Préparation incluse. Transport (595 $) et taxes en sus. †L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL MD sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ††Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

LES CONCESSIONNAIRES
CHEVROLET
Geo • Oldsmobile

EXCLUSIF
VIENNENT LES FROIDURES
Luxueux manteau en peau d'agneau léger espagnol merinos

Robert Arnold / DESIGN
POUR FEMMES ET HOMMES CONFECTION SUR MESURE TAILLES: RÉGULIÈRE ET PETITE
Aussi en vente: magnifiques manteaux de cuir et de cachemire et laine.
Confortablement chaud par temps froid, sous la neige ou la pluie.
DIRECTEMENT DU FABRICANT
Robert Arnold
OUVERT samedi 9 h 30 à 15 h
dimanche, 11 h à 15 h
lundi au vendredi, de 12 h à 18 h
9250, av. du Parc (angle Chabanel)
local 450 Tél.: 387-5495
S2305732

La prison à vie pour un autre tueur sadique

Presse Canadienne

WINNIPEG

■ Un homme de 34 ans a écopé hier quatre sentences de prison à perpétuité pour le meurtre d'une adolescente, le viol sadique de deux jeunes filles et pour tentative de meurtre sur un adolescent.

Stanley Pomfret a poussé l'odieux jusqu'à enregistrer sur vidéocassettes les horreurs dont il a été reconnu coupable.

Il purgera concurremment les quatre sentences. La cour a porté à 20 ans la période au cours de laquelle il ne sera pas admissible à une libération conditionnelle. Cependant, la loi permet à l'inculpé de déposer une telle demande après 15 ans d'incarcération.

Les sentences rendues hier par le juge Gerald Jewers mettent fin à l'une des plus horribles histoires de crime sexuel au Manitoba.

Les crimes pour lesquels il a été inculpé se sont produits en 1993. En juin de cette année-là, il a d'abord assassiné une adolescente de 16 ans, Tena Franks.

Puis, un mois plus tard, il a invité à une fête dans les bois deux filles de 14 et 15 ans, de même qu'un adolescent de 19 ans, Adrian Boyd.

Là, Pomfret a ligoté et frappé M. Boyd, le laissant pour mort, pour ensuite agresser sexuellement les deux filles pendant plus de douze heures.

À l'une des adolescentes qui lui demandait les raisons de ses gestes, Pomfret a répondu : « Je m'ennuie et il n'y a rien d'autre à faire. »

Une victime a raconté que leur agresseur avait menacé de leur couper la langue et de les tuer si elles ne se soumettaient pas. Quant à Adrian Boyd, il a réussi à se défaire de ses liens et à contacter la police qu'il a guidée vers la scène du crime.

Pomfret a conservé des souvenirs de ses crimes, dont une poignée de poils rasés sur le pubis de ses victimes, rangés dans un sac de plastique.

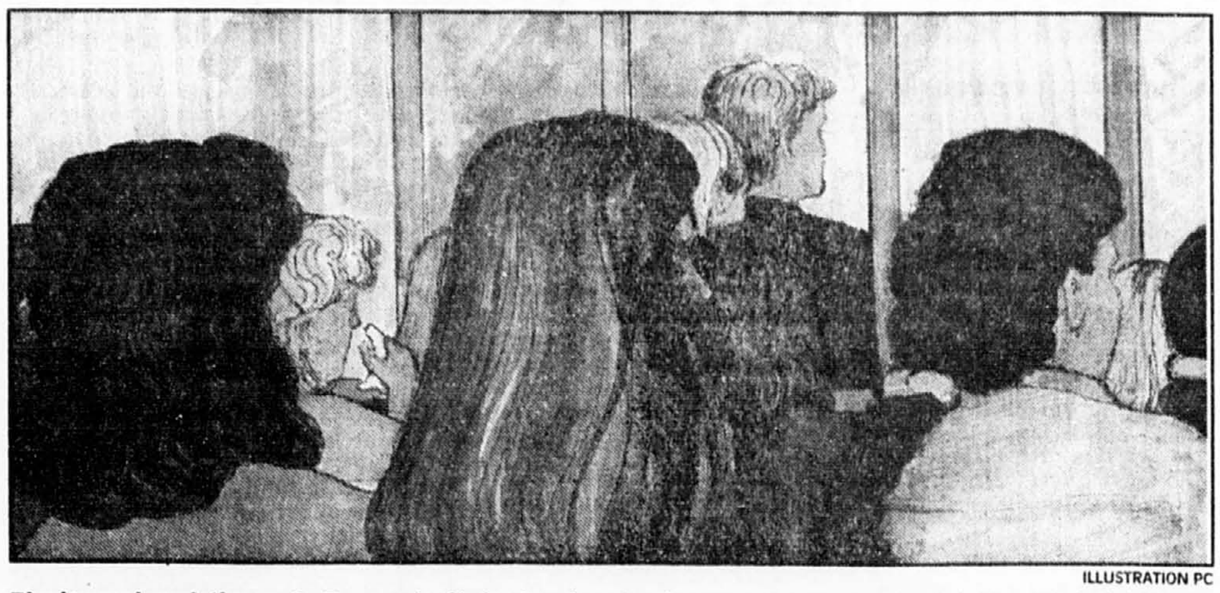


ILLUSTRATION PC

Plusieurs des victimes de Bernardo étaient présentes lorsque le juge a décrété que celui-ci était un « criminel dangereux » qui finira ses jours en prison.

Paul Bernardo mourra en prison

Presse Canadienne

TORONTO

■ Considéré comme un criminel dangereux, Paul Bernardo devra passer le reste de ses jours derrière les barreaux. Ainsi en a décidé hier le juge Patrick LeSage, qualifiant l'accusé de psychopathe sadique.

Bernardo s'était déjà vu imposer une sentence de prison à vie pour les meurtres de Leslie Mahaffy, âgée de 14 ans, et de Kristen French, âgée de 15 ans, mais il pouvait espérer obtenir une libération conditionnelle après 25 ans d'emprisonnement.

Mais étant désormais considéré officiellement comme un « criminel dangereux » il sera gardé derrière les barreaux indéfiniment, avec le droit de demander une révision de son cas tous les deux ans après l'échéance ferme de 25 ans.

Bernardo, déjà reconnu coupable du meurtre de deux jeunes filles, a avoué hier avoir commis une série de viols et provoqué la mort par asphyxie de sa belle-soeur.

Il a dit avoir décidé d'admettre les crimes qu'on lui reprochait pour amoindrir la peine infligée à ses victimes.

Il n'a cependant pas enregistré un plaidoyer de culpabilité. Mais ses aveux ont été pris en considération par le juge Patrick LeSage, qui a décidé que l'accusé ferait partie des « criminels dangereux ».

« Vous passerez le reste de votre vie en prison. Et vous n'aurez jamais le droit d'être relâché. Chacun de nous dans ce tribunal, chacun de nous dans ce palais de justice, chacun de nous dans cette ville, chacun de nous dans cette province, chacun de nous dans ce pays sait que vous êtes un criminel dangereux », a déclaré le juge.

Au moment où Bernardo était amené à l'extérieur de la salle d'audience, une de ses victimes de viol lui a crié : « Rappelle-toi bien Paul que nous avons gagné la guerre ! » pendant qu'une autre ajoutait : « Péris en enfer ! ».Plusieurs victimes de Bernardo demeurent traumatisées par les sévices subis aux mains de leur bourreau, au point où elles vivent recluses, ne pouvant plus faire confiance à qui que ce soit, craignant d'être encore victimes d'attaques, a expliqué le juge LeSage.

« Ne laissez pas cet homme vous enlever votre liberté », a dit le juge à l'intention des victimes, qui s'étreignaient en pleurant à l'issue de l'audience.

Bernardo a avoué avoir agressé sexuellement 14 femmes entre mai 1987 et avril 1991 dans la région de Toronto et de St. Catharines, en Ontario.

Il a aussi admis sa culpabilité dans la mort de Tammy Homolka, sa belle-soeur, la veille de Noël 1990 et dans l'agression sexuelle d'une femme connue sous le nom de Jane Doe.

Le psychiatre Stephen Hucker a dit que Bernardo souffrait de déviations sexuelles graves, incluant le sadisme et le voyeurisme, et qu'il était incapable d'empathie pour ses victimes, ce qui en faisait un psychopathe.

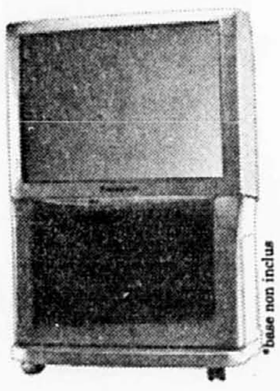
PAS DE T.P.S. SUR PANASONIC CETTE SEMAINE seulement

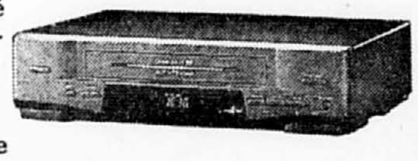
99$

Panasonic
RQSW10Y
• auto-inversion à la lecture
• système XBS, accentuation des graves
• résistant à l'eau

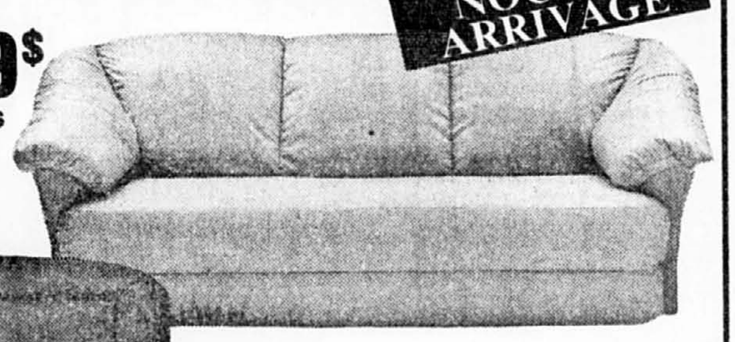
449$

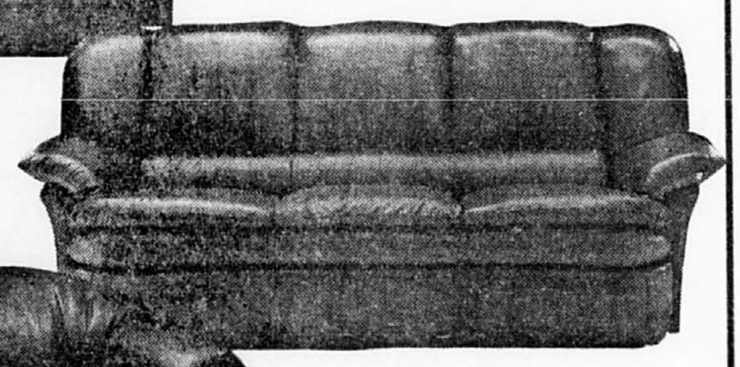
Panasonic
SC-CH52
• chaîne stéréo télécommandée
• lecteur à carrousel 3 disques
• platine à double cassettes
• auto-inversion à la lecture

999$
Panasonic
CT27XF12
• G A O O
• écran ultra-plat
• télécommande multi-marque
• haut-parleur «Dome»
• 2 entrées A/V

*base non inclue

399$
Panasonic
PV-4551K
• 4 têtes, haute fidelité
• télécommande multi-marque
• réglage automatique de tous les canaux
• programmation facile


audio chèque
audio centre
Montréal: 5260, rue Sherbrooke O., 482-4420
Brossard: 8080, boul. Taschereau O., 466-1999
Laval: 1970, boul. Le Corbusier, 687-3627
Ottawa: 1366, Clyde, (613) 723-2923
Maintenant ouvert dimanche de 12h00 à 17h00
S2298701

VENTE DE CUIR
30 à 50% de rabais
NOUVEL ARRIVAGE
Canapé 3 places en cuir italien
Seulement 799$
Taxes incluses

Canapé 3 places en cuir italien
Seulement 999$
Taxes incluses

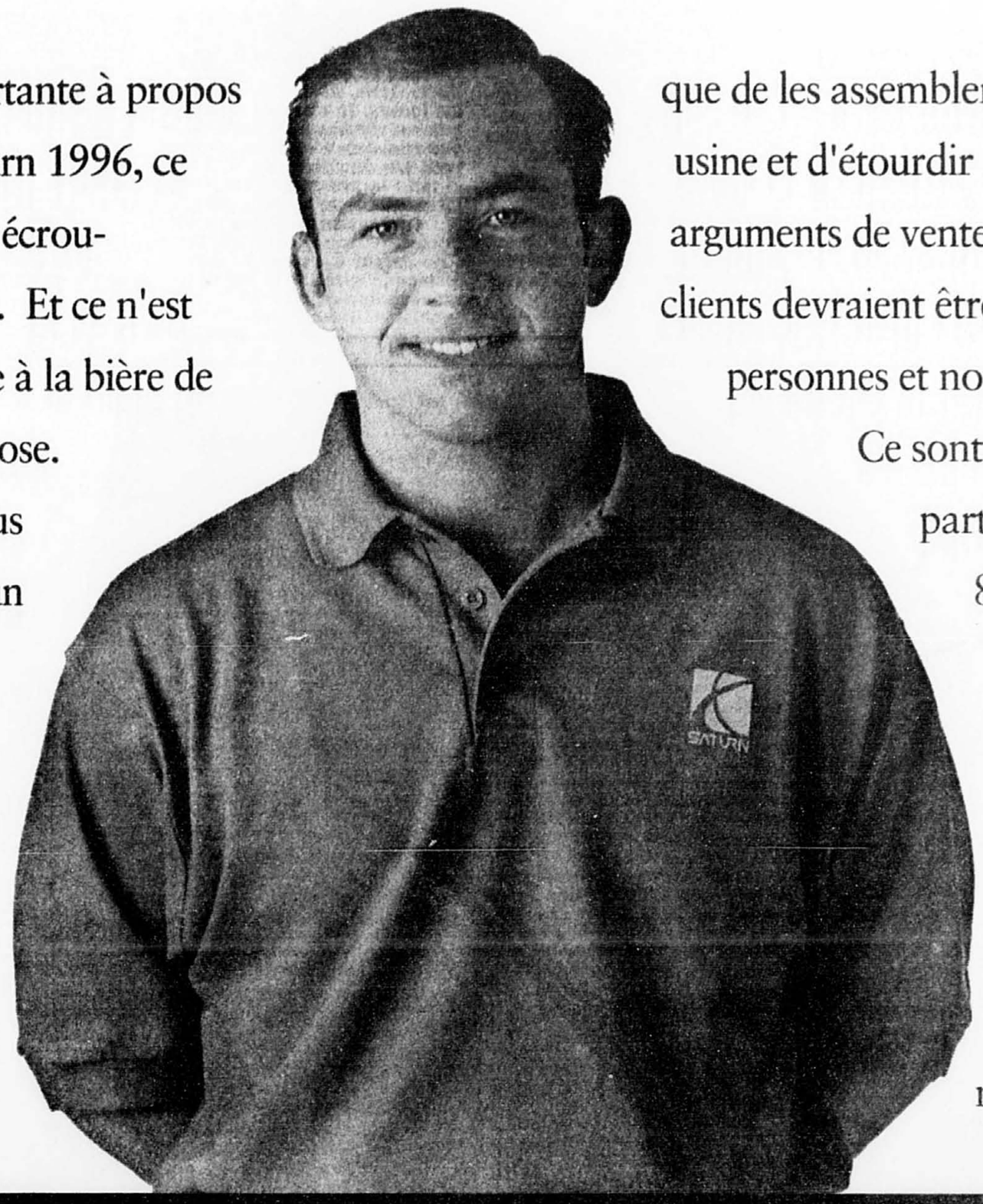
Canapé 3 places en cuir italien
Seulement 1 099$
Taxes incluses

Seulement
Taxes incluses 1 199$

Canapé 3 places en cuir italien
S2306694
3440, ch. Côte-Vertu
Saint-Laurent
Tél.: 335-9481
MEUBLES VANLIAN
IMPORTATION ITALIENNE
8085, boul. Taschereau O.
Brossard
Tél.: 656-6868
Livraison immédiate - Financement disponible

REPRISE BANCAIRE
REPRISE BANCAIRE
32
PROJET DE ~~95~~ CONDOMINIUMS
• Bâtisse en béton
• Vue sur le fleuve
• Voisin d'un golf et d'une marina
• 2 ascenseurs
• Baignoire à tourbillon
• Sauna
• Salle de réception
• Salle d'exercice
• Piscine
• Paysagement professionnel
• Balcon

65% VENDU
3½ - 4½ - 5½
PRIX RÉVISÉS
de 76 500 $ à 105 000 $
TAXES INCLUSES
5% COMPTANT (S.C.H.L.)
Représentant exclusif: Immeubles Aimé Deslauriers, courtier agréé 629-9197
L'ÉMERAUDE-DES-RIVES
BUREAU DES VENTES:
DES EMERAUDES, REPENTIGNY
Tél.: 581-1448
Lun.-ven.: 13 h à 19 h; sam.-dim.: 13 h à 17 h.
SUR LA RIVE DU ST-LAURENT
CONDOMINIUMS D'UNE GRANDE QUALITÉ À PRIX EXCEPTIONNELS
S2304892

La chose la plus importante à propos de la toute nouvelle Saturn 1996, ce n'est pas un quelconque écrou-papillon révolutionnaire. Et ce n'est pas le fait qu'elle marche à la bière de gingembre ou à autre chose. Ou même le fait que nous l'ayons construite avec un plus grand dégagement et un intérieur plus silencieux. Oui, cela représente des améliorations majeures, mais la chose la plus



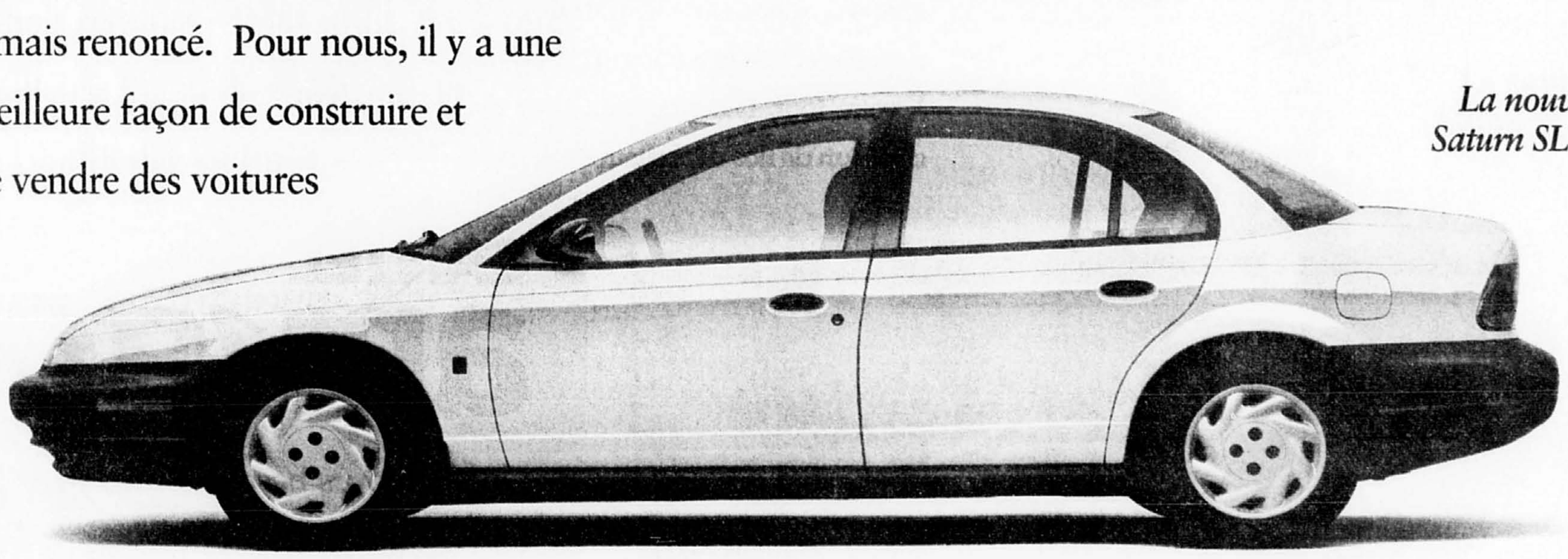
que de les assembler à la va-vite en usine et d'étourdir les clients avec des arguments de vente. Pour nous, les clients devraient être traités comme des personnes et non comme des valises. Ce sont de telles croyances, partagées par plus de 8 000 femmes et hommes bien spéciaux, qui ont bâti notre compagnie et construit nos voitures. Alors, maintenant nous vous

La chose la plus importante à propos de la toute nouvelle Saturn 1996

importante à propos de la nouvelle Saturn, c'est ce qui a été la chose la plus importante pour toutes les Saturn: la compagnie derrière la voiture. C'est cette philosophie que nous avons embrassée au départ et à laquelle nous n'avons jamais renoncé. Pour nous, il y a une meilleure façon de construire et de vendre des voitures

présentons notre toute nouvelle Saturn. Nous en sommes très fiers. Et nous espérons que vous viendrez la voir. Parce que vous découvrirez beaucoup plus de choses à propos de ce qui la tient ensemble et qui la fait fonctionner.

La nouvelle Saturn SL 1996



SATURN

Pour faire tout autrement

Grossiste condamné à 5000 $ d'amende pour des lapins non approuvés

RAYMOND GERVAIS

■ Un atelier de charcuterie se spécialisant dans la vente en gros, **Viandes en gros Benito ltée**, 7870, boulevard Provencher, à Saint-Léonard, a écopé d'une amende de 5000 $ après avoir été reconnu coupable d'avoir eu en sa possession des carcasses de lapins ne portant pas, lors de leur entrée à son établissement, l'estampille « Approuvé Québec ».

L'infraction a été commise le 18 février 1994 au 7900, boulevard Provencher. Le jugement a été rendu le 19 septembre 1995.

Par ailleurs, **Armando Crecco**, 8051, rue Cartier, à Montréal, a écopé une amende totale de 3150 $ après avoir été reconnu coupable, le 29 septembre 1995, d'avoir exploité un abattoir sans être détenteur d'une permis valide et aussi d'avoir exploité un véhicule où l'on prépare, emballe, vend ou détient des produits en vue de la vente, sans y maintenir les locaux et le matériel propres.

De plus, l'établissement en question a aussi été reconnu coupable d'avoir transporté des carcasses, des viandes ou des aliments carnés dans un véhicule ayant servi au transport d'animaux vivants.

Les infractions se sont produites les 18, 19 et 20 octobre 1993 dans trois endroits différents, soit au 3785, boulevard Saint-Laurent, à Montréal, au 123, petit rang Saint-Charles, à Saint-Paul-d'Abbotsford, ainsi qu'au 5020, rang des Étangs, à Saint-Jean-Baptiste.

La **Boulangerie Prima**, 5625, avenueChristophe-Colomb, à Montréal, a été condamnée à 2250 $ d'amende après avoir été reconnue coupable de malpropreté et pour avoir eu de la vermine.

Les infractions remontent au 18 novembre 1994 et la Cour a rendu sa décision le 15 septembre 1995.

Lorsque les inspecteurs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec se sont présentés à la boulangerie, ils ont constaté que les locaux, le matériel et l'équipement servant à la préparation des aliments n'étaient pas propres. Les fonctionnaires ont aussi noté la présence d'insectes à l'intérieur de la boulangerie.

Le restaurant **La Porte de l'île Perrot**, 70, rue Don Quichotte, à l'Île-Perrot a écopé de 2000 $ d'amende après avoir été reconnu coupable de malpropreté générale. Selon le MAPAQ, les locaux, le matériel et l'équipement servant à la préparation des aliments étaient sales. L'infraction a été constatée le 22 novembre 1994 et le jugement a été rendu le 30 août dernier.

La **Pâtisserie aux Délices enr.**, 185, boulevard Larochelle, à Repentigny, a été condamnée à une amende de 500 $ après avoir exploité, en date du 8 juillet 1993, un établissement dont les locaux, le matériel et l'équipement n'étaient pas propres.

L'infraction remonte au 8 juillet 1993 et la Cour a rendu sa décision dans le dossier le 29 septembre dernier.

Plus loin de nous, deux restaurants ont écopé respectivement d'une amende de 2000 $ chacun. Il s'agit du **Restaurant Bertinet 1988 inc**, 96, boulevard Saint-Benoît Nord, à Amqui, dans le Bas-Saint-Laurent, qui a été reconnu coupable de malpropreté le 6 septembre dernier à la suite du constat d'une infraction le 22 septembre 1994.

Le second restaurant est situé à Forestville, sur la Côte-Nord. Il s'agit du restaurant de l'**Hôtel Motel Danube Bleu inc.**, 5, route 138, à Forestville. Il a écopé de 2000 $ après avoir été reconnu coupable d'avoir détenu, en vue de la vente, des aliments impropres à la consommation humaine.



Flip Flip! Flip! Hourra!



99$
Téléphone flip
DPC 550 de Motorola

Cantel vous offre le flip DPC 550 de Motorola à seulement 99$! Ce téléphone cellulaire de fine pointe, le plus populaire au pays, se plie réellement à tous vos besoins : compact et léger (9,9 onces), fonctions multiples et pratiques, pile de longue durée (jusqu'à 100 minutes de temps de conversation), garantie complète d'un an.

Et grâce au forfait *Les loisirs Amigo* à 35,95$* par mois, vous profitez de temps d'antenne local illimité dès 18 h en semaine, et tout le week-end! Pour flipper à votre tour, faites un saut sans tarder chez l'un de nos dépositaires agréés!

0¢ la minute
appels locaux en soirée et tout le week-end

CANTEL amigo MC

On a toujours besoin d'un Amigo!

CANTEL Centres de communications

MONTRÉAL
5496, rue Notre-Dame Est
(514) 254-5454
2360, rue Notre-Dame Ouest
(514) 983-1666

770, rue Notre-Dame Ouest
(514) 875-9512
1247, av. du Collège McGill
(514) 871-1871

BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111

DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851

GATINEAU
360, boul. Maloney Ouest, bur. 1
(819) 663-8580

GRANBY
99, rue Bouchard
(514) 777-6612

JOLIETTE
517, rue St-Charles Borromée Nord
(514) 755-5000

LAVAL
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. Saint-Martin Ouest
(514) 682-2640

REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666

ST-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963

ST-JÉRÔME
116, boul. du Carrefour
(514) 438-3543

ST-LAURENT
6315, ch. Côte-de-Liesse, bur. 102
(514) 738-3833

ST-LÉONARD
5954, boul. Métropolitain Est
(514) 257-8826

TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964

TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

Également offert chez les détaillants suivants :

AVENTURE ÉLECTRONIQUE — LA CABINE TÉLÉPHONIQUE — CANADIAN TIRE — FUTURE SHOP ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE — RadioShack.

*Temps d'antenne local supplémentaire : 65¢ la minute. Frais d'interurbain, service de déplacement, accès au système et taxes applicables en sus. Engagement minimum de 18 mois. Sous réserve d'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Pour plus de détails, voyez un dépositaire agréé de Cantel.

Des aveux d'outre-tombe de West pour innocenter sa veuve

Agence France-Presse

WINCHESTER

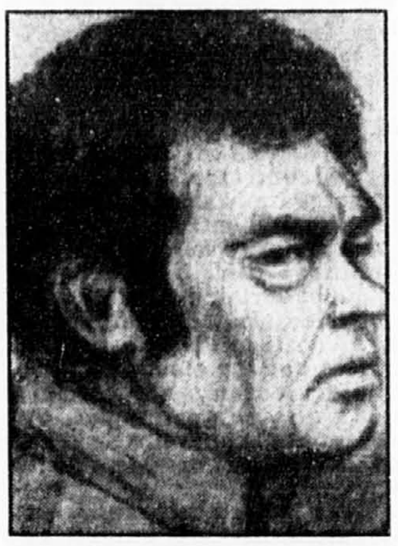
■ La voix enregistrée de Frederick West avouant, d'un ton calme à donner le frisson, comment il avait tué seul 12 jeunes filles ou fillettes, et innocentant du même coup sa veuve, a résonné dans un silence total, hier, au tribunal de Winchester.

Rosemary West, qui est jugée pour sa participation à dix de ces meurtres, a essuyé ses premières larmes en entendant son mari, qui s'est pendu en prison le 1er janvier, décrire à la police le moment où il avait étranglé leur fille de 16 ans, Heather, avant de la décapiter et de découper ses jambes à la scie à glace.

L'accusée a alors discrètement demandé un mouchoir à l'une des deux gardiennes à ses côtés.

Au fur et à mesure de l'écoute des enregistrements, Rosemary West s'est montrée de plus en plus bouleversée et s'est de nouveau mise à pleurer en entendant Frederick West raconter comment il avait d'abord étranglé sa première femme Rena, puis leur fille Charmaine, à l'âge de 8 ans, alors qu'elle dormait à l'arrière d'une camionnette.

Cet enregistrement de l'un de ses 145 interrogatoires par la police était présenté par la défense pour tenter d'innocenter son épouse. Rosemary West affirme ne rien savoir des meurtres de la « Maison de l'Horreur » et avoir tout appris lorsque les cadavres des victimes ont été déterrés par les policiers au 25 Cromwell Street de Gloucester, où habitait le couple



La défense a fait entendre les aveux enregistrés de Frederick West, qui s'est suicidé dans sa cellule à la fin de l'année dernière, dans l'espoir d'innocenter sa femme.

Dans l'enregistrement, Frederick West confirme cette version des faits et prend tout sur son compte.

« Toutes ces filles, j'ai eu des liaisons avec elles, et c'est pourquoi elles ont fini de cette façon — parce qu'elles menaçaient de tout dire à Rosemary », a-t-il dit.

Dans les enregistrements suivants, Frederick West, avec un accent de l'ouest de l'Angleterre, raconte avoir tué ses victimes « toutes exactement de la même façon : étranglées et découpées », puis enterrées à ses deux domiciles successifs, à Gloucester.

Il explique qu'il a étranglé Heather parce qu'elle voulait quitter le 25 Cromwell Street, et raconte que sa femme, qui voulait la laisser partir, n'en a rien su.

Frederick West affirme que Heather l'avait provoqué en lui disant que s'il ne la laissait pas partir, elle donnerait de la drogue à ses autres enfants. Il a ajouté qu'elle l'avait déjà fait une fois à l'un d'entre eux, Paul, qui avait alors sauté du toit d'une église.

Le mari aurait ensuite envoyé sa femme coucher avec un ami pour avoir le temps d'enterrer sa fille dont il avait entreposé les morceaux dans une poubelle au fond de son jardin.

« Rose ne savait rien du tout. Je n'ai jamais rien dit à personne, à personne », répète-t-il à plusieurs reprises. « Quand elle apprendra ce qui s'est passé, ce sera ma fin. »

Un policier est ensuite venu témoigner sur le contenu des autres bandes non présentées au jury qui font un total de 110 heures. Il a confirmé qu'à aucun moment M. West n'avait impliqué sa femme dans les assassinats, mais qu'il était revenu dans certains cas sur ses aveux et qu'il n'avait pratiquement jamais cessé de mentir aux enquêteurs.

Ainsi, au lendemain de son aveu sur le meurtre de Heather, il avait affirmé qu'elle n'était pas enterrée dans le jardin mais qu'elle était en fait partie travailler à Bahrein.

Assistance psychologique pour les journalistes et les jurés du procès West

Agence France-Presse

WINCHESTER, Grande-Bretagne

■ Le procès de celle qu'on accuse d'être la pire meurtrière en série des annales judiciaires britanniques donne lieu à une telle profusion de détails macabres qu'une assistance psychologique a été mise en place pour les jurés et les journalistes.

Vissés à leur siège, abreuvés depuis près de cinq semaines de descriptions de corps mutilés et de petites filles qu'on viole, les journalistes sont soumis à un environnement « particulièrement perturbant », souligne le Dr Jo Stockley, responsable de la cellule destinée aux médias.

Les services de santé publique de Winchester, « considérant que le procès peut être cause d'une forte angoisse », proposent « d'aider et de soutenir les journalistes pendant cette période difficile ».

Ils peuvent se confier par téléphone, voire être accueillis deux jours par semaine pour une consultation gratuite et confidentielle.

La cellule a reçu de très nombreux appels, souvent anonymes, de journalistes qui ont juste besoin de parler, de s'entendre dire que leur angoisse est normale. Significativement, la plupart « éprouvent une grande difficulté à s'avouer perturbés », note le Dr Stockley.

Selon elle, ils n'appellent « qu'après avoir épuisé les moyens qu'ils utilisent habituellement pour relâcher la pression : le tabac, l'alcool, le pub ».

À une journaliste qui a eu recours à ce service, on a dit d'un ton presque maternel : « Vous n'avez pas à vous sentir coupable d'avoir besoin d'aide. Même si vous êtes une professionnelle, personne n'est censé supporter tout ça sans en être affecté. »

Les sujets évoqués à l'audience ne donnent pas souvent matière à plaisanterie, même pour les plus endurcis des reporters. Aussi, les placides descriptions par la corpulente Rosemary West de sa combinaison de cuir et de son godemiché favori ont-elles été accueillies — et exploitées au pub — comme un exutoire bienvenu.

En revanche, au soir d'une audience au cours de laquelle a été décrite une petite fille de huit ans battue, trop fière pour pleurer et qui en est morte, un chroniqueur judiciaire chevronné soupire, sans nulle ironie : « Je veux rentrer à la maison et voir les enfants. »

Au fil des semaines, l'endurance s'émousse, constate le docteur Stockley, et ce qui passerait une fois — corps démembré, adolescente fouettée — ne passe plus, multiplié par le nombre des victimes attribuées à Rosemary West.

Les jurés sont confrontés aux mêmes descriptifs sordides. Ils ont en outre à contempler les photos prises par les médecins légistes, dont l'effet est renforcé par le talentueux lyrisme du procureur Leveson.

PROLONGATION
JUSQU'AU 10 NOVEMBRE

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

6 3/4 % la 3e année

6 % la 2e année

5 1/4 % la 1re année

Le seul placement où vous êtes 3 fois gagnant!

1. Vous obtenez des taux minimums garantis pour 3 ans qui atteindront 6 3/4 % la troisième année.
2. Ces taux seront ajustés à la hausse si les conditions du marché varient; votre investissement sera donc toujours concurrentiel.
3. Vos obligations sont encaissables en tout temps; votre argent est donc toujours à votre disposition.

Les Obligations d'épargne du Canada sont en vente à votre institution financière.

Service de renseignements OEC : Numéro sans frais 1 800 575-5151

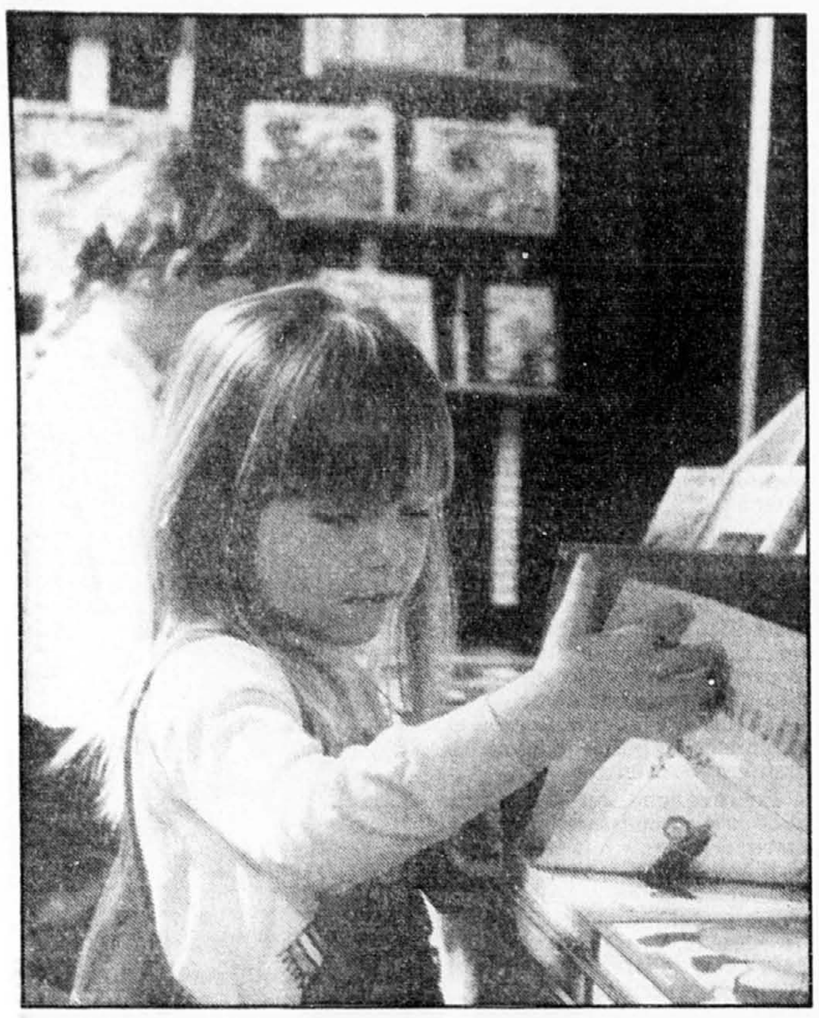
Achetez les vôtres dès aujourd'hui!

Canada

CLUB PISCINE
SUPER SPÉCIAL
3 59$
11 x 16 pi
DISPONIBLE EN FORMAT : 11 x 20 pi
11 x 32 pi – 11 x 36 pi – 11 x 40 pi
PLAN DE FINANCEMENT DE 6 MOIS À UN AN
DISPONIBLE EN MAGASIN SOUS RÉSERVE D'APPROBATION DE CRÉDIT



D'AUTOMNE
ABRIS
VENTE OU LOCATION



Si votre enfant aime les livres, vous pouvez être rassuré sur son avenir, affirment certains spécialistes.

Apprendre à lire à quatre ans

Presse Canadienne

■ Joan Syrett est entourée de livres, de mots, de lettres et de chiffres. Les livres s'empilent sur les tables et les pupitres, les mots pendent du plafond, les lettres sont apposées dans les fenêtres et les chiffres jonchent le sol.

C'est avec enthousiasme qu'elle explique que les jeunes enfants peuvent apprendre à lire très facilement.

« Ils sont naturellement programmés pour apprendre à lire et ils apprennent à le faire... très rapidement », affirme-t-elle.

Mme Syrett dirige depuis dix ans Read-a-long, une maternelle spéciale de Whitby, à l'est de Toronto.

Elle y enseigne la lecture à des enfants de quatre ans, tâche que beaucoup de parents jugeraient difficile. Pourtant, elle affirme qu'on ne peut trouver d'élèves ayant plus de bonne volonté et l'esprit ouvert que ces enfants.

« Les jeunes cerveaux sont comme des éponges, affirme Mme Syrett. Ce que les enfants aiment avant tout, c'est apprendre, et l'acquisition de connaissances est naturelle chez eux. »

C'est en Angleterre, où elle a vécu durant les années 70 et où elle a également enseigné, que Mme Syrett a réalisé que les enfants ont soif d'apprendre. Les enfants, en Grande-Bretagne, commencent l'école à l'âge de quatre ans et on leur enseigne immédiatement la lecture.

Les enseignants admettent que l'apprentissage de la lecture, à l'âge de quatre ans, donne non seulement un avantage aux enfants lorsqu'ils se présentent à l'école ordinaire mais s'avère productif de plusieurs façons.

« Les enfants sont conscients, dès le plus jeune âge, de leurs performances comparativement à celles des autres enfants », explique Marvin Simner, psychologue de l'université Western Ontario. « Si vous pouvez les aider à bâtir leur confiance, à leur faire réaliser qu'ils ont accompli quelque chose de positif, vous leur êtes d'un grand secours. »

Pat Holloway, qui enseigne l'apprentissage de la lecture aux... enseignants, affirme que si les écoliers ne commencent pas à apprendre à lire avant la fin de la première année scolaire, ils peuvent connaître ultérieurement des problèmes d'apprentissage.

« Cela ne signifie pas que l'enfant doit savoir lire avant la fin de sa première année scolaire, dit-elle, mais il doit au moins avoir appris à aimer les livres. Si votre enfant aime les livres, vous pouvez être rassuré sur son avenir. »

La lecture ne signifie pas seulement connaître la signification des mots, de dire Mme Holloway. Les enfants qui ont maîtrisé la mécanique de la lecture mais n'aiment pas lire des histoires oublieront rapidement celles-ci.

« Ils doivent se donner à fond. Ils doivent être intéressés et comprendre la signification des mots qu'ils lisent. »

La majorité des enfants apprennent à lire à leur propre rythme, certains aussitôt qu'à quatre ou cinq ans, mais la majorité du temps à sept ans. Des études ont toutefois démontré que des enfants n'ayant que deux ans comprennent, en voyant des adultes lire un livre, qu'un récit sort des pages qu'ils tournent.

Dès l'âge de quatre ans, selon les spécialistes, les enfants savent que les mots imprimés ont une signification. Ils comprennent qu'un texte a un début et une fin.

En faisant la lecture à leurs enfants, les parents leur enseignent des concepts importants sans même sans rendre compte : les lettres forment des mots, le texte se lit de gauche à droite et les photos peuvent aider à identifier la signification des mots.

Les enfants de quatre ans confiés à Mme Syrett ont pour la plupart une formation à domicile. Leurs parents leur ont fait la lecture, ce qui selon les experts, est essentiel dans l'apprentissage de la lecture.

Les recherches ont démontré que les enfants qui ont appris à lire très tôt ne sont pas différents des autres au niveau de l'intelligence mais que tous ont vécu dans un environnement familial où la lecture avait de l'importance.

La majorité des enfants confiés à Mme Syrett peuvent énumérer l'alphabet, mais ils sont souvent incapables d'identifier chacune des lettres.

« Dès la première journée, je leur apprends qu'il y a 26 lettres dans l'alphabet et que, dès qu'ils les auront apprises, ils n'auront jamais plus à en apprendre une seule autre. »

Les études ont démontré qu'entre le quart et le tiers des écoliers commencent à perdre de l'intérêt dans la lecture vers la quatrième année scolaire. Mme Holloway croit que c'est probablement parce que c'est à cet âge que les parents cessent souvent de faire la lecture à leurs enfants, sous prétexte que ces enfants peuvent maintenant faire preuve d'indépendance au niveau de la lecture.

« Si les parents ne les encouragent pas, la lecture perd de la valeur aux yeux des enfants et ils peuvent cesser alors de lire. »

SI VOUS AVEZ DÉJÀ SUBI UNE CRISE CARDIAQUE OU SI VOUS SOUFFREZ D'ANGINE DE POITRINE...



De nouvelles données sur le cholestérol pourraient vous sauver la vie

APPELEZ AU 1 800 490-4996

La campagne sur LA SANTÉ DU COEUR

LA FONDATION ACT

COALITION CANADIENNE POUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Ce programme est offert grâce à une subvention de Merck Frosst Canada Inc.

La Vieille Fabrique meubles d'époque



Reproduction de meubles d'époque

sur mesure aux couleurs d'origine ou au choix. Mobilier de chambre, de salle à manger, meuble d'appoint, secrétaire, chaise et articles de décoration, etc.

MEUBLE AUDIO-VIDÉO

prop. Pierre Basilières

La Vieille Fabrique Meubles d'époque (514) 437-4207

100 CANADA COUPON RABAIS d'une valeur de 100$

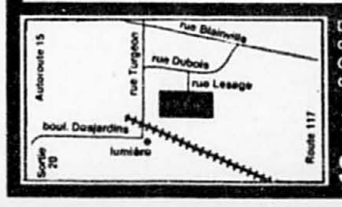
Valide jusqu'au 18 nov. 1995

Valide avec toute commande de 800$ ou plus. (Non valide sur meubles en solde)

1 coupon par client

ARMOIRE EN PIN MASSIF (non illustrée) à partir de 650$ grand choix de teintures

AVEC SUPPLÉMENT Aussi disponible en fini d'origine antique bleu-vert-rouge, etc.



Du lundi au samedi de 9 h à 17 h. Ouvert le dimanche de 11 h à 17 h.

15, rue Lesage Sainte-Thérèse 437-4207

LA 10e EXPOSITION DE MODÈLES DE TRAINS MINIATURES DE MONTRÉAL



les 11 et 12 novembre de 10 h à 17 h.

4251, rue St-Urbain St-Laurent Autobus 55, (coin Rachel)

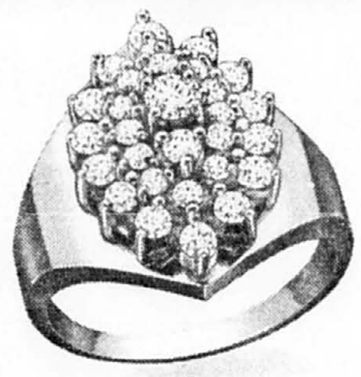
En aide à Jeunesse au Soleil

Adultes: 6 $ - Enfants: 3 $ - Âge d'or: 4$

Info: Ivan Dow (514) 636-9665 - 383-1101

Prix jamais vu !

RIEN À PAYER AVANT MARS 96*



1 carat total (100 pts) OR 14 carat Prix d'évaluation 1 700 $

SEULEMENT 849 $

CM MICHAUD

* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes.

937, RUE BÉLANGER, MONTRÉAL 948-1212

Nos concurrents sont ENRAGÉS.



Normal. La Cavalier est la plus vendue au Québec.

Cavalier Z22 1996

12 996$*

Comment peut-on lui résister avec tout ce qu'elle vous offre ?

- Aileron arrière
- 2 sacs gonflables
- Freins ABS
- Moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- Compte-tours
- Siège arrière rabattable

La Carte GM* GARANTIE TOTAL Assistance routière 250

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1996 en stock. Photo à titre indicatif seulement. Roues illustrées en option. Préparation incluse. Transport (595 $) et taxes en sus. †L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL MD sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. **Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

LES CONCESSIONNAIRES CHEVROLET Geo • Oldsmobile

Question de principe, Jacques Duval obtient des explications de Loto-Québec

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ M. Jacques Duval est propriétaire et directeur d'une école de rattrapage. Et comme plus des deux tiers des Québécois, il achète des billets de loterie. En août 1995, le gros lot de la 6/49 atteint quinze millions. M. Duval vérifie ses billets. À défaut du gros lot, il gagne 10 $ avec trois chiffres d'une de ses combinaisons.

Première déception : chez le dépanneur qui lui a vendu le billet, rue Lajeunesse, la machine lui dit qu'il n'a rien gagné. Son fils Karl va faire vérifier le billet chez un autre concessionnaire. Même réponse.

À Loto-Québec, une voix féminine lui répond : « Il ne faut pas se fier à ces machines... » Mais alors, à qui se fier ?

M. Duval refusera d'expédier son billet par la poste. Pas pour le 10 $. Mais on ne confie pas un principe à la poste. Et l'affaire est devenue pour lui une question de principe. Jacques Duval et son fils Karl soupçonnent les poubelles béantes des dépanneurs d'avaler un nombre considérable de lots gagnants.

Durs à convaincre, ils accepteront une rencontre en terrain neutre — à *La Presse* — avec Jean-Pierre Roy, directeur des relations publiques de Loto-Québec, et André Charland, directeur des services à la clientèle.

Loto-Québec a sorti ses documents. Les achats de billets de M. Duval sont sur papier, et il apparaît clairement qu'un petit 8 est mal formé, et ressemble à un 6. D'où l'erreur.

Il n'y a guère que de 1,5 p. cent à 3 p. cent des billets gagnants qui ne sont pas réclamés. Et il faut aller en Ontario pour trouver deux lots de quatre millions de dollars chacun qui attendent encore leur propriétaire.

L'imprimante du dépanneur où le billet a été acheté a été remplacée, comme le sont toutes ces machines à tour de rôle. Quant aux 10 $ de M. Duval, ils vont demeurer non réclamés. Son propriétaire préfère conserver le billet... en souvenir d'un principe bien défendu.



PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

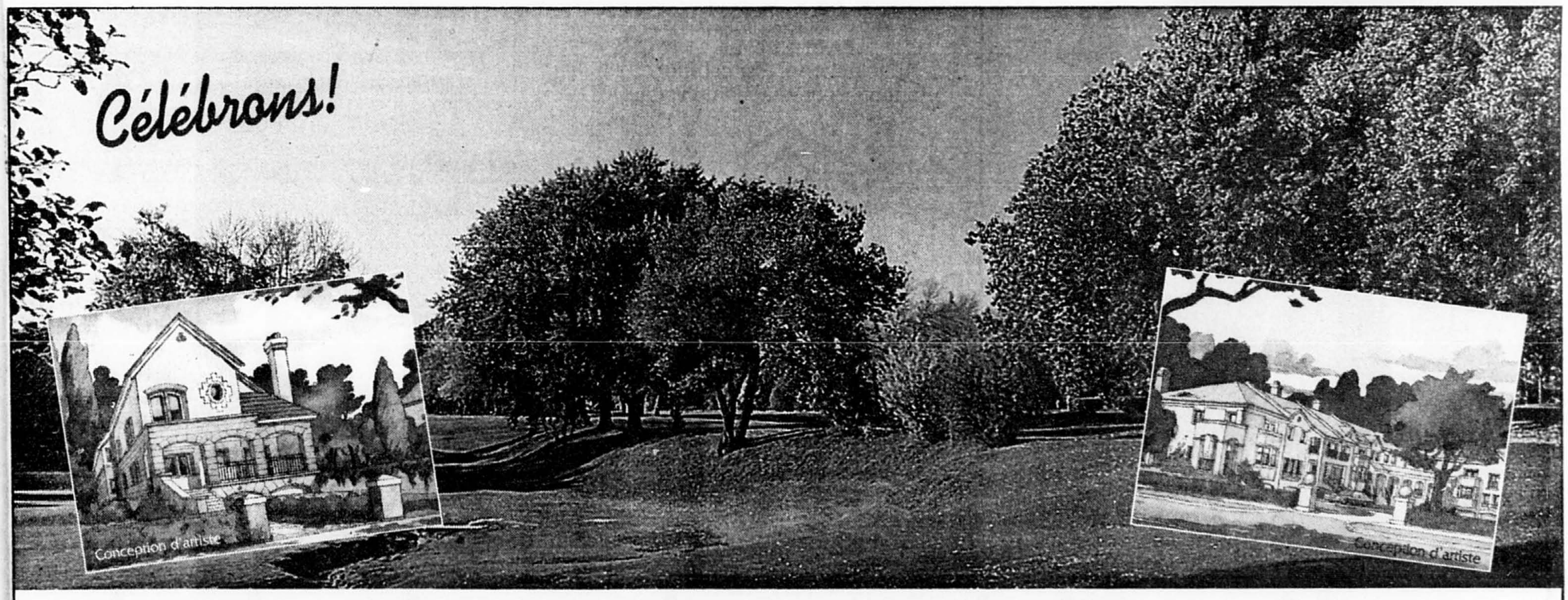
Karl Duval et son père Jacques ont rencontré hier Jean-Pierre Roy et André Charland, de Loto-Québec, en terrain neutre, à *La Presse*, pour discuter d'un lot de 10 $ qui aura fait beaucoup parler.

ESPRIT
Marchandise d'automne
pour hommes et enfants
-50%
Entrepôt Esprit:
1955 Côte de Liesse, St. Laurent 333-0690
(En face du Centre Rockland-sur la voie de service du Metropolitain)

SUPER VENTE DE SENTRA
1995
AUTOMATIQUE

QUELQUES 4 PORTES DISPONIBLES
À PARTIR DE : 175 $* PAR MOIS
* Nos termes sont basés sur un prêt-rachat de la banque royale de 60 mois, 120 000 km, total inclus 8¢ le km excédentaire. Valeur future garantie. Les frais de préparation par la maison sont de 850 $ et les taxes sont en sus. (Légèrement utilisé).
CASTEL NISSAN
Tél. : 645-4546
12260, RUE SHERBROOKE EST, MONTRÉAL
52306524

ENAP
LE CARREFOUR UNIVERSITAIRE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT OFFERTES À MONTRÉAL
GESTION DES CONFLITS
14-15-16 novembre 1995
Comprendre davantage la nature des conflits interpersonnels et des conflits intergroupes et fournir des moyens permettant de gérer habilement ces situations.
LE PRIX DE REVIENT COMME OUTIL DE GESTION DANS LE SECTEUR PUBLIC
1er décembre 1995
Cette session permettra aux gestionnaires de suivre l'évolution de leurs coûts, de cibler et de quantifier les sources d'économie potentielles et d'établir une base de tarification pour leurs produits et services.
Renseignements et inscription : (514) 522-2464
Sans frais : 1-800-818-ENAP (3627)
CES PROGRAMMES PEUVENT ÊTRE ADAPTÉS SELON LES BESOINS EXPRIMÉS PAR UNE ORGANISATION.
Pour information : Mme Yolande Lanari
Université du Québec
École nationale d'administration publique



Jamais un bon emplacement n'a été aussi beau.
Une communauté de 140 acres dans un décor luxuriant. Avec tennis, équipements récréatifs, et un choix d'habitations à partir de seulement 129 000$ à plus de 500 000$. A 15 petites minutes du centre-ville. Ça, c'est sensationnel!
Imaginez! Une nouvelle communauté privée aussi près du centre-ville – et aussi agréable à habiter. C'est **Meadowbrook**, le nouveau site sensationnel de Montréal, avec ses pelouses vallonées et ses arbres centenaires.
Soigneusement planifiée, créée et construite par un seul et même promoteur-constructeur. Avec magasins, écoles et services tout autour, et où il est même question d'une gare de banlieue. Avec tout ce qu'il faut d'installations récréatives, depuis les courts de tennis et de racquetball aux équipements de mise en forme, vélo et jogging, et plus encore. Et avec un choix formidable de modèles et plans de maisons unifamiliales, maisons de ville et condominiums. Tous dotés d'atouts de luxe qui vous surprendront pour le prix.
Venez constater la beauté de ce lieu sensationnel, ouvert tous les jours de 10h00 à 21h00. A **Meadowbrook** – où vivre est une fête!


Les prix sont sous réserve de changement sans avis.
1 cc, 1 1/2 bain à partir de **129 000$**
2 cc, 2 bain à partir de **165 000$**
3 cc, 3 bain à partir de **210 000$**
4 cc, 3 1/2 bain à partir de **290 000$**
Maisons unifamiliales à partir de **375 000$**
MEADOWBROOK
Une nouvelle communauté privée de superbes demeures dans un décor naturel
9000, chemin de la Côte St-Luc, 3 km à l'ouest du boul. Cavendish, sur le terrain de golf Meadowbrook
483-0142
PACIFIC
Une autre réalisation du groupe de compagnies de la Société de placements Pacific International.
Qualité assurée par le plus important promoteur-constructeur de Montréal et Miami Beach.
Financement hypothécaire spécial pour acheteurs qualifiés fourni par la Banque de Montréal
MARATHON





Maryse 26 ans

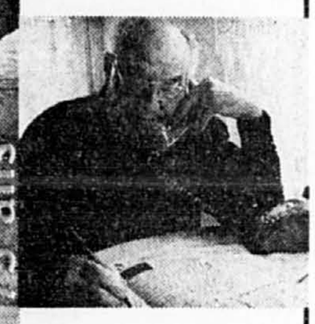
Pas d'enfants.
Pas le temps.
Travailleuse autonome.
Toujours partie croquer un autre morceau de planète.
Sur la route ou dans le métro, de temps en temps elle écrit ce qu'elle voit et ce qu'elle entend.
Une solitaire qui n'est jamais seule.
Pour elle, l'assurance voyage est un outil de travail. Un simple appel et c'est parti. Elle s'est aussi blindée contre les imprévus avec son assurance vie universelle.





Roger 43 ans

Un pêcheur et un voyageur. Entre un voyage de pêche au Saguenay et un autre en Écosse, Roger s'est organisé financièrement. Un jour à la fois. Autant de plaisir que possible.
Auparavant travailleur acharné, aujourd'hui, Roger jouit de la vie. Fonds de pension de son employeur, fonds mutuels offrant un bon rendement et assurance voyage prise à sa caisse Desjardins. Il n'a jamais refusé un bon tuyau de son agent. La planification de sa sécurité financière est bien faite.



Qu'ont-ils en commun ?

L'assurance d'un monde différent.

Qui que vous soyez.
Quoi que vous fassiez.
Nous sommes toujours là.
À votre domicile.
À votre caisse Desjardins.
À votre travail.
Au téléphone. Par courrier.
Partout. Pour chacun de vous.

Assurance vie Desjardins-Laurentienne

Pas de conjoint pour le moment, mais bien entourée cependant. De temps en temps, elle prend congé de Jean-Philippe, son bébé de 19 ans, de ses bonnes amies et de son super boulot pour s'offrir une cure de thalassothérapie. Ça fait partie du sens qu'elle donne à sa vie.
Elle prévoit déjà une retraite toute en douceur. Elle prend les moyens pour se l'offrir. Son fonds de pension à son travail et la rente personnelle que son agent lui a conseillée commencent à prendre une belle tournure.

Une vie sans compromis. Il se moque d'en faire voir de toutes les couleurs.

Sébastien 17 ans

Solidaire de ses amis, il a comme eux la rage de vivre.
Sébastien ne veut pas de la protection financière de ses parents, mais l'assurance dentaire du régime d'assurance collective dont bénéficie son père auprès de son employeur fait bien son affaire. Et son assurance accidents rassure ses parents.



Sylvie 45 ans

Desjardins pour s'aider soi-même

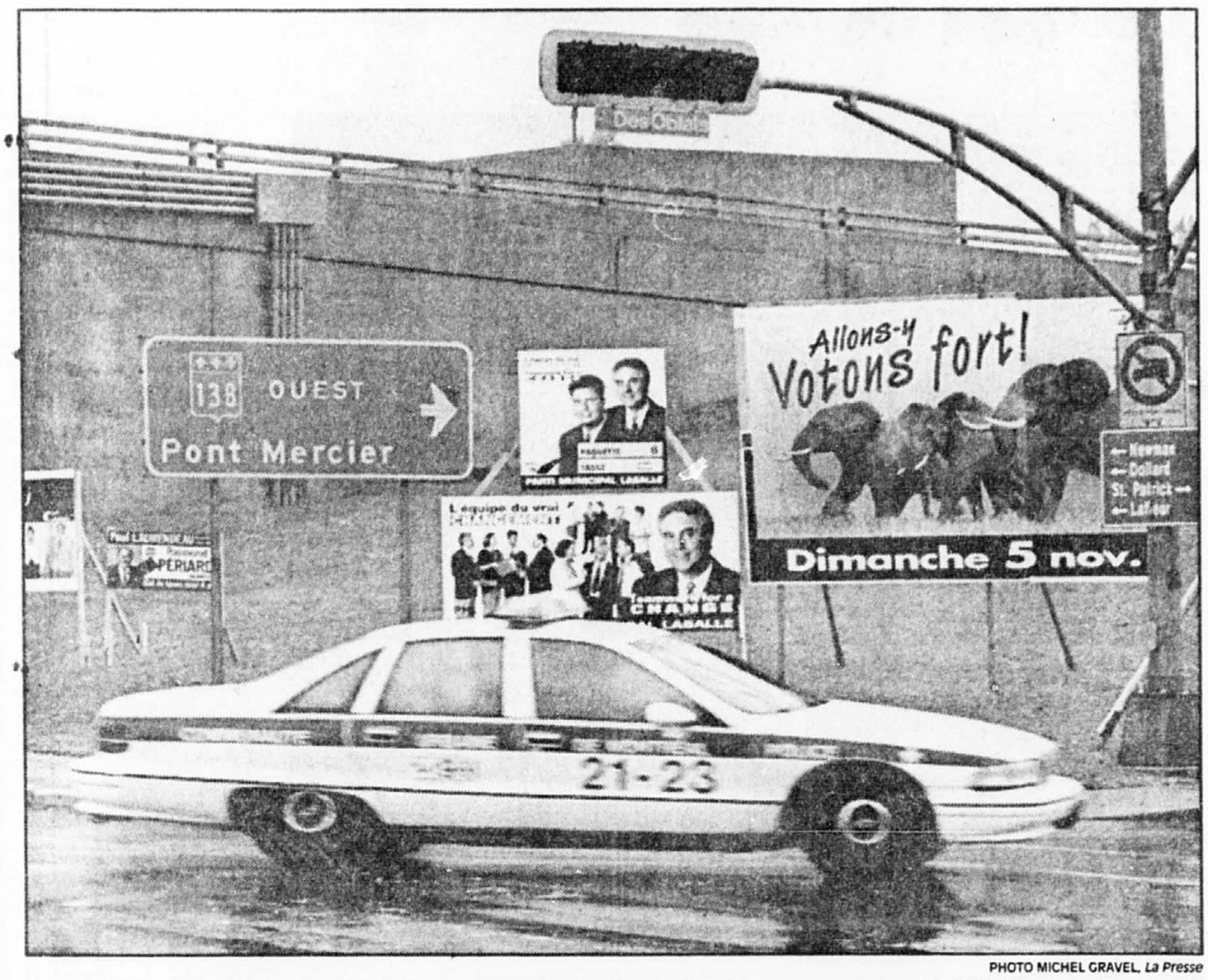


PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

La campagne référendaire a relégué la campagne électorale municipale au second plan à LaSalle. Trois partis se font la lutte à la mairie. Allons-y, disent donc les éléphants, votons fort !

LaSalle : guerre de chiffres

La santé des finances publiques est au coeur de la lutte pour la mairie

YVON LABERGE

Les électeurs de LaSalle se rendent aux urnes demain pour élire leur maire et leurs 12 conseillers municipaux. Trois candidats se font la lutte à la mairie : Paul Laurendeau du Parti laSallois, le maire sortant Michel Leduc de l'Action civique de LaSalle et Mario Tassé du Parti municipal LaSalle.

Comme partout ailleurs, la santé des finances publiques est au coeur de la campagne électorale à LaSalle. Pendant que le maire Leduc promet de geler le compte de taxes des LaSallois en 1996, l'aspirant Paul Laurendeau s'engage à le faire pour les quatre prochaines années. Mario Tassé, de son côté, affirme qu'avec lui à la mairie, la taxe foncière passera de 1,72 $ du 100 $ d'évaluation à 1,69 $. Quant à la taxe d'eau, la facture baisserait de 10 $.

Mario Tassé, le chef du PML, est un nouveau venu en politique municipale. En 1988, il fut directeur de la campagne électorale du député libéral Paul Martin et président de l'Association libérale fédérale de LaSalle-Émard de 1986 à 1991.

Paul Laurendeau est connu des LaSallois pour avoir été candidat à la mairie aux élections de novembre 1991. Il était à l'époque le chef du PML. En rupture de ban, il a fondé plus tôt cette année son Parti laSallois. Son adversaire Tassé l'accuse d'être aujourd'hui à la solde du maire sortant. En 1991, M. Laurendeau avait mené une belle lutte contre le maire Leduc qui l'avait emporté par moins de 600 voix.

Michel Leduc est locataire de l'hôtel de ville depuis 1983. Le « doc », comme on l'appelle à LaSalle, est un vieux renard de la politique municipale connu pour son franc-parler. Comme il le dit lui-même, on le déteste à s'en confesser ou on l'aime à mort.

Ses adversaires lui reprochent des dépenses somptuaires. Notamment, la reconstruction du pont Knox (8,8 millions) et la réfection de l'avenue Dollard, une importante rue commerciale de cette banlieue de 74 000 habitants du sud-ouest de l'île.

Selon eux, en 12 ans d'administration Leduc, la dette de la municipalité est passée de 43 à 105 millions de dollars. À les entendre, le « doc » est déconnecté de la réalité et ne parle qu'au passé. À cela, il répond justement que le passé est garant de l'avenir et que le pont Knox n'a coûté que 3,5 millions aux LaSallois. Québec et Ottawa, en vertu du programme national des infrastructures, ont payé la différence, soit un peu plus de cinq millions. La cote financière de sa ville a été cette année réévaluée à la hausse, passant de A stable à A positive. Dans les circonstances, dit-il, ce n'est pas mal pour un maire que ses adversaires accusent de tromper la population !

Les trois candidats se disent évidemment confiants de l'emporter demain. Le maire Leduc soutient que Paul Laurendeau est son principal adversaire alors que Mario Tassé prétend que c'est lui.



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Paul Laurendeau, chef du Parti laSallois

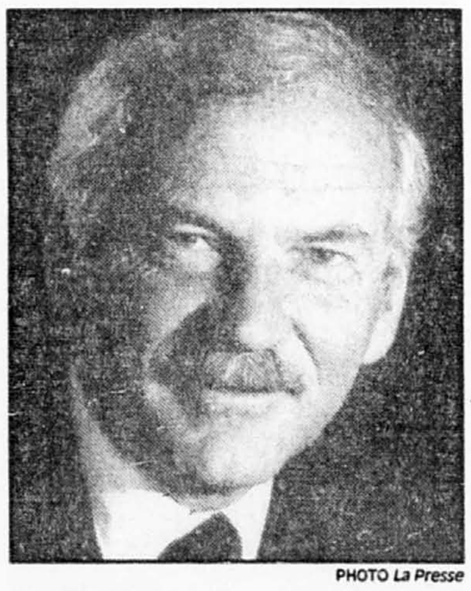


PHOTO *La Presse*

Michel Leduc, le maire sortant de LaSalle.

Mario Tassé croit fermement que le temps du changement est venu à LaSalle et que les LaSallois méritent de meilleurs services. En conséquence, il promet de ramener à deux fois par semaine la collecte des ordures ménagères sans remettre en cause la collecte sélective. Il déplore la hausse de la criminalité et s'engage à mettre sur pied une patrouille indépendante de la police de la CUM. Pour mettre fin au vandalisme et à l'insécurité générale, il ramènera le gardiennage dans les parcs publics.

Ce n'est pas compliqué, disait-il à *La Presse* plus tôt cette semaine, faut mettre fin au régime somptuaire du maire Leduc et redonner des services de qualité aux LaSallois. « Avec Leduc, LaSalle est devenu un prolongement de Montréal, a-t-il ajouté, une ville sale et anonyme. »

Paul Laurendeau croit dur comme fer que l'important, « c'est de remettre LaSalle aux LaSallois » et de « développer chez eux le sentiment d'appartenance ». En clair, il veut rapprocher l'administration des citoyens et, surtout, il sera le maire de tous les LaSallois.

Il accuse son adversaire Tassé d'avoir largement copié le programme électoral de sa formation politique et nie les allégations de ce dernier qui lui reproche d'être à la solde du maire Leduc. « Contrairement à Tassé, a-t-il précisé, moi ça fait 12 ans que je me bats contre Michel Leduc et son administration. Il ne peut en dire autant ! »

Devant tout ça, le « doc » Leduc reste calme. « On me traite de tous les noms. Le dernier de la liste, Louis XIV ; à cause du pont Knox. On me reproche aussi les surplus budgétaires des dernières années. Je pourrais rentrer chez moi et consacrer tout mon temps à la pratique de la médecine. Que voulez-vous, la politique, a-t-il confié cette semaine, j'aime ça à mort. »

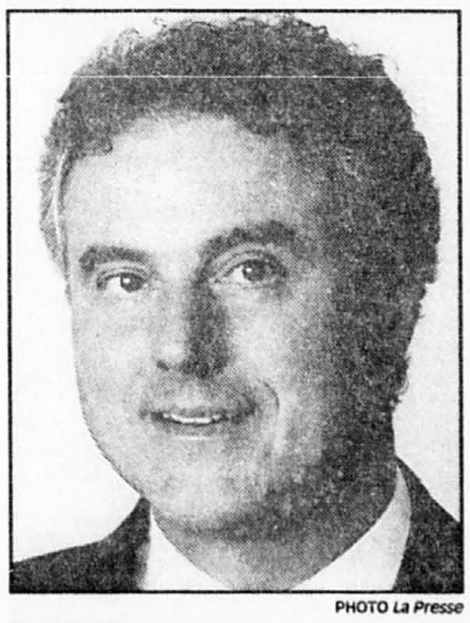


PHOTO *La Presse*

Mario Tassé, chef du Parti municipal LaSalle.

Pas question pour lui de faire de grandes promesses. Comme il dit, ça fait 12 ans qu'il est là et ces 12 années parlent d'elles-mêmes.

Inquiet, le « doc » ?

« Pas tellement, répond-il, mais faut faire sortir le vote. Nos sondages sont encourageants. Les gens qui m'haissent, ils m'haissent beaucoup. Donc, ceux qui m'aiment bien, faut les faire sortir. »

Un candidat à la mairie d'Outremont accepte un poste à la SAQ

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La campagne électorale qui s'achève à Outremont aura été fertile en rebondissements. Jeudi, le candidat à la mairie de Mission Outremont, Paul Asselin, a dû se défendre d'avoir accepté le poste de président du conseil d'administration de la Société des alcools du Québec alors que la présence d'un maire à plein temps dans cette ville de 23 000 habitants a fait l'objet d'un des thèmes principaux de la campagne entre les trois candidats à la mairie.

« Le président du conseil d'administration de la SAQ ne reçoit aucune rémunération. C'est du bénévolat. Le travail consiste à présider de sept à huit réunions par année et prendre les décisions les plus importantes », a-t-il dit à l'adresse de ses détracteurs, en ajoutant qu'aucune loi n'interdisait à un maire d'accepter de tels postes.

On sait que seule la candidate du Mouvement Outremontais pour la concertation et l'action (MOCA), Mme Chantal Raymond, défend la création d'un poste de maire à temps plein. Les deux autres candidats, MM. Asselin et Unterberg, estiment plutôt qu'il faut donner plus de responsabilité aux fonctionnaires et mieux partager le travail entre les conseillers municipaux.

M. Asselin a d'ailleurs tout un plan de réforme de la fonction publique outremontaise. Il veut réduire de moitié le nombre de directeurs de services et sabrer celui des comités de gestion.

Flairant un certain vent de conservatisme postréférendaire, le candidat de Mission Outremont prêche une gestion serrée des finances municipales et compte éliminer la dette de 1,4 million de dollars de la Ville au cours du mandat.



Paul Asselin



Chantal Raymond



Jérôme Unterberg

Mme Raymond attaque

La candidate du MOCA s'est par ailleurs attaquée à son adversaire du Mouvement des citoyens d'Outremont (MCO), Jérôme Unterberg, l'accusant d'avoir réclamé en juin 1994 de l'ex-maire Pominville le dossier du théâtre Outremont, alors qu'elle-même et le maire avaient été les seuls à s'en être occupés avec acharnement pendant deux ans.

« Mme Raymond tente de confondre les faits. Tous les membres du conseil municipal ont travaillé avec acharnement sur les dossiers de développement. Les projets de la bibliothèque et du théâtre Outremont avaient déjà été planifiés au cours du mandat du maire Choquette qui avait réussi à mettre 1,5 million de dollars de côté. La candidate du MOCA a une vision très égocentriste du travail d'équipe », a répliqué M. Unterberg.

Quant à l'octroi du contrat de rénovation du théâtre Outremont à la firme Soprin-Socom, Mme Raymond a expliqué sa dissidence en soutenant que l'on avait écarté injustement l'un des soumissionnaires qui avait fait une erreur de calcul dans son offre de service. Selon elle, la firme Pluram aurait, après correction, présenté la plus basse soumission.

M. Unterberg réplique que la correction de la firme Pluram a été faite après que toutes les soumissions furent ouvertes au Conseil. « Il devenait inéquitable pour les autres firmes d'accepter une correction après coup. C'est pourquoi tous les membres du conseil, à l'exception de la conseillère Raymond, ont voté en faveur de la firme Soprin-Socom. »

Le candidat du MCO a essuyé beaucoup de critiques des deux autres candidats et de l'ex-maire Pomminville quant à son rôle au comité de développement économique de la ville. « Le candidat Unterberg n'a rien fait de valable à la présidence de ce comité », affirme le candidat Asselin qui en était membre. Sa formation compte bien créer une Commission de développement économique et utiliser la taxe d'affaires pour insuffler un nouveau dynamisme commercial.

M. Unterberg a indiqué pour sa part que sous sa présidence, le Comité de développement économique avait favorisé l'émergence de la Chambre de commerce locale, qu'il avait pris des moyens concrets pour favoriser le stationnement sur les artères commerciales et que le comité avait travaillé activement au projet de la cour de triage.

Comme on le voit le débat électoral à Outremont est fort animé. C'est demain que les électeurs auront à trancher pour l'une des trois équipes qui aura à faire face à de nombreux défis, dont le développement de la cour de triage n'est pas le moindre.



PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

La campagne électorale qui s'achève à Outremont aura été fertile en rebondissements.

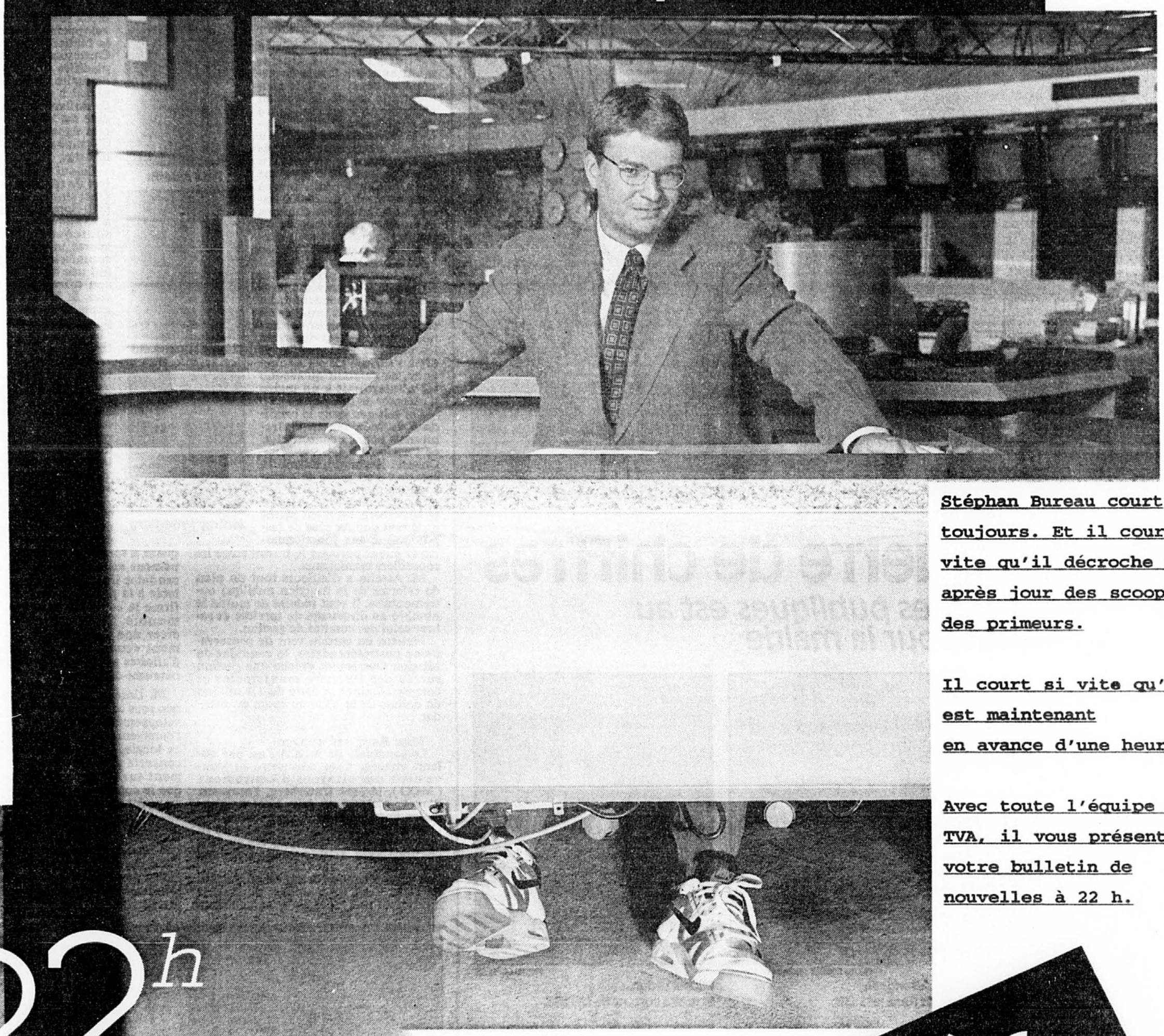
Le mot du jour
CONCOURS La Presse
Je pense donc je lis

DANS *LA PRESSE* SUR SEMAINE
ON Y GAGNE, ON Y GAGNE
Tous les détails dans l'annonce concours de *La Presse* d'aujourd'hui.

Le mot du jour
CONCOURS La Presse
Je pense donc je lis

Stéphan Bureau est en avance.

Le TVA édition réseau passe à 22 h.



Stéphan Bureau court toujours. Et il court si vite qu'il décroche jour après jour des scoops et des primeurs.

Il court si vite qu'il est maintenant en avance d'une heure.

Avec toute l'équipe de TVA, il vous présente votre bulletin de nouvelles à 22 h.

22 h le TVA édition réseau

Dès lundi

Le grand show du showbiz passe à 22h30



22 h 30

cha bada

TVA VIT AVEC VOUS

TVA

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Sur la Rive-Sud, le gel des taxes est au coeur des débats

MARTHA GAGNON

■ Le gel des taxes est assurément au coeur des élections dans plusieurs municipalités de la Montérégie où les citoyens seront appelés à voter, demain.

Plusieurs candidats se sont engagés à geler le compte de taxes et à réduire les dépenses. Tous parlent de prudence, de vigilance et d'austérité.

La campagne électorale dans les principales municipalités de la Rive-Sud a été plutôt terne malgré le grand nombre de candidats. Les organisations se sont littéralement arrachées les bénévoles qui en avaient plein les bras avec le référendum. « A cause de la campagne référendaire, dit un candidat, on avait l'impression d'être en vedette américaine et de seulement faire la première partie du show. »

Une campagne peuplée surtout d'anecdotes comme, par exemple, la disparition de la photo, sur le mur de l'hôtel de ville de Beloeil, d'un ex-maire, candidat aux élections. Ou encore, une chicane de poteaux électoraux à Tracy où le maire a utilisé des poteaux de signalisation de la Ville pour ses affiches.

La publication dans le journal *Les Affaires* d'un tableau montrant le classement de 40 villes en élections, selon leur gestion et la hausse des taxes résidentielles (foncières et autres), a cependant alimenté les débats de la campagne électorale. Les résultats, compilés à partir des données du ministère des Affaires municipales, ont, bien sûr, fourni des munitions aux organisations politiques.

Dans ce tableau, les villes de Valleyfield, Beloeil, Mont-Saint-Hilaire et Tracy se classent respectivement en 27e, 28e, 32e et 36e positions. Selon l'analyse, les hausses de taxes (foncières et autres) y ont été deux et trois fois supérieures à l'inflation, de 1991 à 1994. La municipalité de Chambly, elle, se situe au centre en 20e place.

La ville de Saint-Bruno obtient toutefois une bonne note et se classe en 14e position, suivie un peu plus loin par la municipalité de Châteauguay, en 18e place.



Le maire de Beloeil, Julien Bussière, affronte deux adversaires.



Pierre Cloutier, un des trois candidats à la mairie de Beloeil.



Michel Gilbert fait la lutte au maire sortant à Mont-Saint-Hilaire.



Charles Ghorayeb veut déloger Jean Bosco Bourcier à Châteauguay.



Le maire Marcel Dulude sollicite un cinquième mandat à Saint-Bruno.

Saint-Bruno
(pop. 25 259)

Le maire sortant de Saint-Bruno, Marcel Dulude, qui sollicite un cinquième mandat avec l'Alliance municipale, semble avoir de solides appuis dans la population.

M. Dulude a toutefois un adversaire, Pierre-Paul Leduc, qui se présente comme indépendant. Ce professeur, de l'avis de plusieurs, a été bien peu visible durant la campagne. Il a soumis sa candidature à la dernière minute sans aucune organisation derrière lui. Peu ou pas connu, il dit avoir spontanément décidé de s'impliquer dans la vie municipale.

Par ailleurs, un nouveau parti, celui de la Relève municipale, a choisi de présenter des candidats seulement aux différents postes de conseillers pour tenter d'effectuer une percée. « Si le maire est apprécié de la population, les conseillers sortants le sont beaucoup moins, dit Me Daniel Chénard, candidat et porte-parole du parti. On leur reproche leur inertie. Il faut créer une nouvelle dynamique autour de la table du conseil. » Le maire Dulude a répliqué à ces attaques en choisissant trois nouvelles recrues, des femmes pour la première fois.

Parmi les sujets importants de l'élection, il y a la construction d'un centre communautaire, un projet qui traîne depuis plusieurs années et dont l'emplacement proposé suscite des critiques, le développement du parc industriel, ainsi que la renaturalisation des lacs et l'aménagement des berges.

Beloeil
(pop. 19 609)

Chaude lutte à Beloeil où le maire sortant, Julien Bussière, qui sollicite un quatrième mandat, affronte deux candidats. Il s'agit de Jean Boily, commissaire du Travail, et de Pierre Cloutier, qui a déjà été maire de 81 à 83.

M. Bussière et son équipe promettent de geler les taxes, alors que chez les organisations adverses, l'une veut réduire les taxes et l'autre la dette.

M. Bussière conteste le classement publié dans le journal *Les Affaires* et nie que les taxes soient deux fois supérieures à l'inflation. « On tente de mettre les villes en compétition avec des comparaisons boiteuses. Par exemple, la taxe sur les ordures n'a rien à voir avec l'inflation. Le taux moyen de dépenses par habitant est de 929 $ comparativement à 1117 $ pour des municipalités semblables. »

Les autres préoccupations sont la mise en oeuvre du programme d'assainissement des eaux et l'enlèvement des ordures.

Mont-Saint-Hilaire
(pop. 12 995)

Deux équipes se font la lutte à Mont-Saint-Hilaire ; celle du maire sortant, Honorius Charbonneau, et celle de l'avocat Michel Gilbert, qui a été conseiller durant 16 ans et responsable des finances sous l'administration qu'il conteste aujourd'hui.

C'est la première fois depuis 28 ans qu'il y a une élection à la mairie. A 75 ans, M. Charbonneau refuse de céder la place. Il reproche à son adversaire d'avoir les mains liées par son passé. « Il veut freiner le développement résidentiel, alors qu'il n'a jamais manifesté son opposition et refusé un bilan financier alors qu'il était au conseil », dit-il.

Pour sa part, M. Gilbert affirme qu'il a une vision différente de l'avenir de la ville et prône un développement basé sur l'amélioration de la qualité de vie. Son adversaire, lui, estime que la population aura doublé dans 25 ans.

M. Charbonneau s'engage à geler les taxes pour deux ans et mise sur le « progrès dans la continuité ». M. Gilbert affirme que le maire sortant n'a pas obtenu la « note de passage » dans le journal *Les Affaires* qui écrit que la ville a connu des hausses de taxes trois fois supérieures à l'inflation, ce que conteste M. Charbonneau.

Chambly
(pop. 16 834)

Le maire sortant, Pierre Bourbonnais, qui se présente comme indépendant pour un second mandat, affronte Arnold Mahoney, administrateur et ex-président de la chambre de commerce du Bassin de Chambly, qui a formé l'Équipe forte.

M. Bourbonnais s'engage lui aussi à geler les taxes, tandis que son adversaire affirme que c'est un « geste irresponsable » surtout si l'on construit une piscine intérieure. Il y a aussi le dossier de la police qui pourrait avoir une influence sur le résultat du vote. Le juge Pierre Verdon, chargé d'enquêter sur la police de Chambly, a reproché à l'administration de ne pas être intervenue efficacement pour imposer des mesures disciplinaires à certains agents avant l'Opération Brigade de la SQ.

Châteauguay
(pop. 42 246)

Le maire sortant, Jean Bosco Bourcier, indépendant, tente d'obtenir un quatrième mandat en misant sur la continuité. Son adversaire, Charles Ghorayeb, homme d'affaires et chef du Mouvement démocratique, s'est déjà présenté à la mairie il y a quatre ans. M. Ghorayeb compte sur la force d'un parti pour insuffler un désir de changement, alors que M. Bourcier affirme que les citoyens ne sont pas mécontents de l'administration.

La conseillère sortante Françoise Bardo, qui a joint le MDC, a déclaré qu'elle ne supportait plus le « paternalisme de M. Bourcier ». Celui-ci dit avoir, au contraire, toujours démontré un esprit d'équipe.

Parmi les grandes préoccupations, il y a le gel des taxes, la diminution de la dette et le développement du parc industriel.

En dernière heure, *La Presse* apprenait que le Mouvement démocratique s'est adressé au ministre des Affaires municipales pour réclamer une enquête sur un possible conflit d'intérêts impliquant le maire Bourcier. (voir autre texte en page A 24)

Carignan
(pop. 5400)

La mairesse Renée Legendre, qui sollicite un deuxième mandat avec une équipe, affronte Paul-André Paquin, évaluateur et propriétaire d'un centre équestre, qui a aussi l'appui d'un groupe. Ce dernier propose une « plus grande transparence et une plus grande consultation des citoyens ».

Mme Legendre, elle, mise essentiellement sur ses réalisations. Elle est fière des infrastructures réalisées et estime qu'il faut désormais mettre l'accent sur la qualité de vie.

Et les autres

A Tracy, deux candidats indépendants se présentent contre le maire sortant, Émile Parent. Il s'agit de Gilles Ferlate et de Claude Lefebvre.

A Valleyfield, le maire sortant, Gaétan Rousse, fait la lutte à deux indépendants, Denis Lapointe et Robert Lalonde.

A Huntingdon, trois candidats se présentent à la mairie, dont deux conseillers sortants, Georges Lazure et André Brunette, ainsi que André Castagnier.

la Baie
services à domicile

Une semaine seulement!
Nous payons la TVQ et le double de la TPS!*

NETTOYAGE DE TAPIS
Prenez rendez-vous avant le 11 novembre 1995 pour faire nettoyer votre moquette, et nous paierons la TVQ et le double de la TPS*!

14 $ Par pièce
Deux pièces minimum.

49 $ 4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez.

74 $ Super offre!
Maison complète
5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.



NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!
★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!



Prenez rendez-vous avant le 11 novembre 1995 pour faire nettoyer vos meubles rembourrés, et nous paierons la TVQ et le double de la TPS*!

49 $ Canapé *ou* 2 fauteuils
79 $ Canapé *et* 2 fauteuils

39 $ Nettoyage professionnel de conduits de ventilation**
Un conduit principal, plus 5,95 $ par bouche.

Tapis synthétique 0,79 $ le pied carré — Nettoyage de tapis d'appoint
Tapis de laine : 0,89 $ le pied carré. Frais minimums de 50 $. Ramassage et livraison inclus.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Montréal. 339-5420
Sherbrooke. 820-1417
Drummondville/Victoriaville. 474-8007
Trois-Rivières. 378-8480

*Rabais équivalant à la TVQ et au double de la TPS. **Frais d'ouverture de la porte de visite non inclus. Demandez nos trousses de détachage Stainsolution**. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 $ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérées comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. L'offre prend fin le 11 novembre 1995.

DÉTAILLLANTS ARIENS

BOIS DES FILIONS
R 100 Sports
(514) 621-7100

CHOMEDEY LAVAL
Équipement de Sports et Jardins Laval (90)
(514) 667-4866

FABREVILLE
Équipements R.V.
(514) 625-2213

FLEURIMONT
Location Fleurimont
(819) 564-1500

GRANDE-ÎLE
Les Réparations Ronald Blais
(514) 371-9944

ÎLE BIZARD
Brunet Marine
(514) 626-5053

L'ASSOMPTION
Société Coopérative Agricole de l'Assomption
(514) 589-2221

LACHUTE
Nadon Sport
(514) 562-2272

LAFONTAINE
Desjardins Sport
(514) 438-8225

LONGUEUIL
Fauteux Mini-Moteurs
(514) 646-6976
Ferronnerie Brien
(514) 677-5225

MARIEVILLE
Les Locations Blanchard
(514) 460-7629

MASCOUCHE
Grand Ligne Moto
(514) 477-9280

MERCIER
Pridex
(514) 691-2931

MONTRÉAL
Équipement Paul Lavigne
(514) 351-6004
Jean Guglia & Fils
(514) 387-0871
Maison Bertoldi
(514) 525-1410
W. Vachon & Fils
(514) 766-3875

SOREL
Jean-Marie Farly
(514) 743-5344

ST-BASILE-LE-GRAND
Location d'outils Gants Blancs
(514 441-4277

ST-BONAVENTURE
Réparation Pilon
(819) 396-0245

ST-CÉLESTIN
Panou Le Petit Moteur
(819) 229-3428

ST-HUBERT
Claude Ste-Marie Sport
(514) 678-4700

ST-HYACINTHE
Ateliers Tanguay
(514) 773-3708

ST-RÉMI
Garage J.L. Lefrançois
(514) 454-2233

ST-VINCENT DE PAUL
Atelier R. Tardif (1980)
(514) 661-9966

STE-ADÈLE
Desjardins Ste-Adele Marine
(514) 229-2946

STE-CATHERINE
Clinique du Petit Moteur Rive-Sud Senc.
(514) 638-5979

STE-THÉRÈSE
Les Réparations Richard Cloutier
(514) 430-0303

SUTTON
Max Gagné & Fils
(514) 538-2009

VARENNES
Sport Varennes Rive Sud
(514) 652-2405

RÉGLEZ VOS COMPTES AVEC L'HIVER



Défiez les assauts de l'hiver grâce aux performances exceptionnelles d'un chasse-neige conçu tout spécialement pour vous permettre de profiter pleinement de vos hivers... à très bon compte.
Informez-vous auprès de votre détaillant participant pour les modalités de paiement souples et avantageuses.

Ariens®

TOUT au CHAUD



15% À 33 1/3% DE RABAIS*
SUR TOUTE LA COLLECTION
DE VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR
*SUR LE PRIX COURANT

MARC ANDREW

•CENTRE ROCKLAND •GALERIES D'ANJOU •CARREFOUR LAVAL
•PROMENADES ST-BRUNO •PLACE MONTRÉAL TRUST

VENTE AUTORISÉE
PAR LES CRÉANCIERS
GARANTIS

9 ESPACES À BUREAUX ET
OU COMMERCIAUX
EN CONDO DIVISE AU REZ-DE-CHAUSSÉ,
Condos divises, tout en béton, climatiseur central, magnifique plancher de marbre mur à mur, divers types d'aménagements, stationnements int./ext. disponibles, etc.

À partir de 27 500$

De 500 pi. ca. à 3 630 pi. ca.

LES DAUPHINS SUR-LE-PARC

ÉDIFICE DE 27 ÉTAGES AVEC 417 CONDOMINIUMS
3535, rue Papineau, près de la rue Sherbrooke

4 JOURS DE PORTES OUVERTES
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE
2 AU 5 NOVEMBRE 1995
DE 10 H À 19 H

Thibault, Messier, Savard et Associés Inc. 524-7587
Courtier Immobilier Agréé Inc. 442-2284 (24 h)

2305270-002

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Mirabel et Lorraine : la mairie en jeu

JEAN-PAUL CHARBONNEAU



Hubert Meilleur, l'actuel maire de Mirabel, défend son poste contre un conseiller municipal, Michel Thauvette, qui a décidé de former une équipe et de se présenter à la mairie.

■ Les électeurs de Mirabel et de Lorraine seront les seuls à voter demain pour élire un nouveau maire dans les municipalités de la région de Laval.

Les postes de maire des deux Oka, village et paroisse, ainsi que de Sainte-Thérèse étaient aussi en jeu, mais faute d'opposant les maires en place ont été réélus.

À Mirabel, Hubert Meilleur a comme adversaire Michel Thauvette, un conseiller municipal sortant qui a décidé de former une équipe et de se présenter à la mairie.

À Lorraine, ce sont deux ex-collègues qui s'affrontent et la lutte est vive. Laurent Belley, maire depuis 1975, devra avoir raison de Gilles Pelletier s'il veut rester le premier citoyen de cette ville-dortoir huppée. M. Pelletier a été élu au conseil municipal de Lorraine en 1979.

Présumé mort

Saint-Lin, localité située dans la région de Lanaudière, risque d'attirer l'attention demain, particulièrement dans le district deux où le nom d'un homme probablement décédé apparaît sur le bulletin de vote.

Membre de l'équipe du maire sortant André Auger, Jean Charbonneau se serait jeté dans les chutes de Rawdon, il y a une quinzaine de jours, mais son corps n'a pas encore été retrouvé.

La Loi électorale prévoit que son nom demeure sur le bulletin parce qu'il y a présomption qu'il soit toujours vivant.

L'autre candidat dans ce quartier est Antoine Locas, coéquipier d'André Rousseau, qui tente de déloger M. Auger du fauteuil de maire qu'il occupe depuis 25 ans.

D'autre part, les politiciens locaux en place dans la région de Deux-Montagnes-Sainte-Marthe-sur-le-Lac suivront de près les élections dans Pointe-Calumet et Saint-Joseph-du-Lac car les résultats pourraient signifier beaucoup dans les prochaines semaines.

Dans ce secteur, il est en effet question d'intégrer les services municipaux, première étape avant de discuter d'une fusion de ces municipalités.

Le même phénomène se répète dans la région de Saint-Jérôme où il est question de régionalisation entre Saint-Antoine-des-Laurentides, Saint-Jérôme, Lafontaine et Bellefeuille.

Demain, il y aura des élections municipales à Lafontaine et à Bellefeuille.

Le mot fusion a aussi été mentionné à quelques reprises dans ce secteur des Basses-Laurentides.

Dure fin de campagne pour le maire de Châteauguay

MARTHA GAGNON

■ Coup d'éclat en fin de campagne électorale à Châteauguay. Le Mouvement démocratique a demandé au ministre des Affaires municipales d'enquêter sur un possible conflit d'intérêts impliquant le maire sortant, Jean Bosco Bourcier.

Le Mouvement que dirige Charles Ghorayeb, candidat à la mairie pour une seconde fois, reproche à M. Bourcier d'avoir participé à une réunion de la Commission d'urbanisme, en janvier 94, concernant un changement de zonage qui affectait des membres de sa famille, soit son neveu et sa femme. « Le maire a participé aux délibérations, alors qu'il devait se retirer de la réunion et s'abstenir de prendre part à la décision », soutient M. Ghorayeb.

La nouvelle qui a d'abord été diffusée sur les ondes de la radio communautaire locale a fait bondir M. Bourcier qui a même fait parvenir une mise en demeure à la direction de la station. « C'est un coup bas de fin de campagne, a-t-il déclaré à *La Presse*. Je me sens très à l'aise dans ce dossier. Rien ne m'obligeait à me retirer de la réunion de la Commission d'urbanisme puisque je n'avais aucun intérêt pécuniaire, comme le précise l'article 361 de la Loi des cités et villes. Je ne vais quand même pas me retirer chaque fois qu'un dossier concerne un parent ou un ami. Dans un tel cas, il ne serait plus possible de gouverner. »

M. Ghorayeb trouve l'interprétation de M. Bourcier plutôt élastique. « Il interprète les lois à sa façon. Nous verrons ce qu'en pense le ministère des Affaires municipales. » Dans sa lettre au ministre Guy Chevrette, le Mouvement démocratique affirme que le neveu du maire n'a pas eu à payer les frais de 1500 dollars pour la demande de changement de zonage.

Ce à quoi M. Bourcier rétorque : « Les autres propriétaires non plus. Il n'y a pas eu de traitement de faveur et il arrive à l'occasion que les contribuables soient dispensés de payer ces frais. »

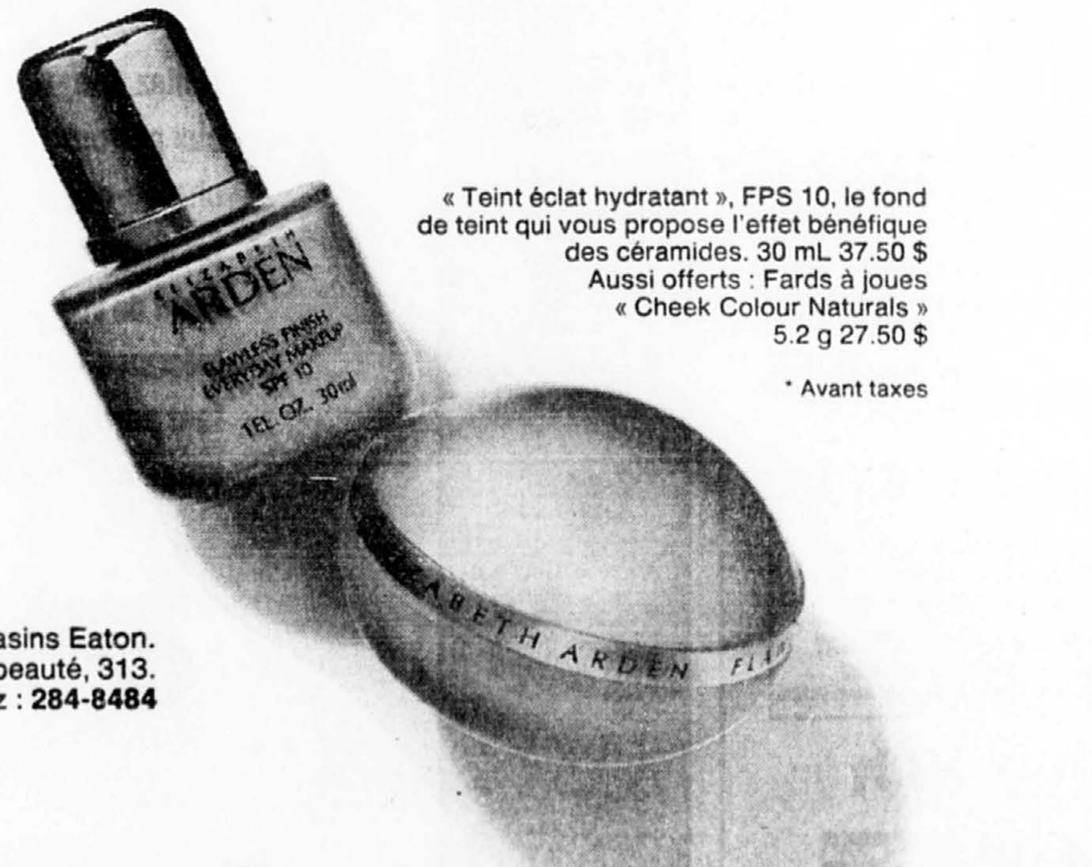
Au cours de la campagne électorale, un conseiller municipal sortant, Michael W. Hackett, a lui aussi demandé au ministère des Affaires municipales d'enquêter sur la vente et le financement de certains terrains dans le domaine du Suroît.

Même s'il trouve les coups plutôt durs, M. Bourcier ne croit pas qu'ils auront une influence sur l'électorat. « Ils (ses adversaires) ont fait la même chose lors de la dernière élection. J'ai l'habitude. »

Eaton a une prime
Elizabeth Arden pour vous



À l'achat de 27.50 $* ou plus de produits Elizabeth Arden, vous recevrez, sans autres frais, une prime 7 pièces :
• des capsules « Ceramide Eyes Time Complex » (pour 7 jours)
• une crème hydratante « Ceramide Time Complex » 7 mL • une crème nettoyante purifiante « Ceramide » 30 mL • un tonique purifiant « Ceramide » 30 mL • un fond de teint « Teint éclat hydratant », FPS 10, ton « Honey », 6.5 mL • un brillant à lèvres « Lip Spa », « New Rose », 4 g • une eau de toilette « True Love » en atomiseur 10 mL.
En vigueur jusqu'au 12 novembre 1995. Ne peut être jumelé à aucune autre offre ou aux ensembles-cadeaux. Une prime par personne.



« Teint éclat hydratant », FPS 10, le fond de teint qui vous propose l'effet bénéfique des céramides. 30 mL 37.50 $
Aussi offerts : Fards à joues « Cheek Colour Naturals » 5.2 g 27.50 $

* Avant taxes

Vendus à ou par tous les magasins Eaton.
Rayon des produits de beauté, 313.
Venez ou composez : **284-8484**

Eaton. On veut être votre magasin.

[Argent remis si la marchandise ne satisfait pas]

POLITIQUE

Landry laisse sans regret la charge des communautés culturelles

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Après des années d'efforts pour faire en sorte que les communautés culturelles appuient le projet souverainiste, le vice-premier ministre Bernard Landry a baissé les bras, hier « Pendant 25 ans j'ai travaillé d'une façon ardue au rapprochement entre les communautés culturelles et l'option souverainiste. Je n'ai pas eu que des insuccès, mais globalement l'option souverainiste a échoué auprès des communautés culturelles », a avoué M. Landry.

Dans son remaniement d'hier, Jacques Parizeau fait passer cette responsabilité à Louise Harel, qui avait occupé ces fonctions dans les années 80. « On peut tendre sa main, mais on doit garder les yeux ouverts », a-t-il résumé. Cette décision survient après qu'au référendum de lundi dernier les communautés culturelles, eurent maintenu leur tradition de voter massivement pour le maintien du régime fédéral — une situation dénoncée sans détours dans un discours controversé par Jacques Parizeau. Le même soir, à l'Intercontinental, un hôtel du centre-ville, le ministre Landry avait eu une conversation plutôt houleuse avec deux employées d'origine étrangère, qui a été rapportée par *The Gazette* hier. Quant à lui, M. Landry a dit ne pas être attristé d'être déchargé de ces responsabilités. « Surtout que j'obtiens le Secrétariat à la jeunesse : je passe de la clientèle la plus rébarbative à notre option à celle qui y est le plus favorable. »

Plusieurs élus péquistes interrogés sur l'incident et sur le discours controversé de M. Parizeau de lundi attribuant la défaite du OUI à « l'argent et aux votes ethniques » étaient visiblement agacés. Pour Guy Chevrette, on peut faire ce constat, et M. Parizeau a déjà reconnu avoir choisi des termes trop durs. « Il faut tourner la page », a dit pour sa part Mme Harel, qui venait d'accepter les responsabilités de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Sur l'incident à l'Intercontinental, lors de son arrivée à l'hôtel au milieu de la nuit, l'employée à la réception lui a demandé : Do you want to check in ? Et « c'était pas le meilleur soir pour me demander cela ! » a souligné M. Landry. Selon le journal, le ministre avait demandé à l'employée « si elle était contente » et, par la suite, il aurait ajouté : « C'est à cause de vous, les immigrants, que le NON a gagné. »

« C'était pas du tout une engueulade... c'était assez froid comme conversation. Des gens qui ne sont pas politisés pensent que ce sujet (le vote ethnique) est tabou », a-t-il observé, soulignant qu'il n'avait jamais élevé la voix. *The Gazette* affirme que M. Landry avait au contraire tenu des propos rageurs à l'endroit des immigrants, crié devant deux employées allophones, créant une situation suffisamment délicate pour qu'elles fassent venir le responsable de la sécurité de l'hôtel. « Ma conversation à la réception de cet hôtel et mon discours public sont identiques (...) Je dis qu'il faut se questionner profondément sur le fait que des segments de la société québécoise votent à 95 p. cent du même côté. »

Le spectacle de Gilles Vigneault à Sudbury est annulé pour cause de menaces répétées

ÉRIC CLÉMENT

■ Des menaces ayant été proférées contre le chanteur Gilles Vigneault et sa venue à Sudbury, le spectacle qu'il devait donner au Grand théâtre de cette ville, jeudi prochain, a été annulé.

Gilles Vigneault devait chanter à l'occasion du vingtième anniversaire de création de La Slague, une maison de production de spectacles de Sudbury dont le nom a été choisi en 1975 par le poète québécois, en hommage aux résidus miniers (slag, en anglais) de cette région ontarienne.

Mais lundi, jour du référendum au Québec, mardi puis encore mercredi, des menaces téléphoniques ont été proférées contre Vigneault, son équipe et le Grand théâtre de Sudbury.

« Il s'agissait de menaces de violence avec la possibilité de dommages contre le Grand théâtre, explique Nicole Chiasson, présidente de La Slague. Il y a eu des appels de francophones et d'anglophones. Même si c'est le fait d'une minorité, on a préféré annuler, car on n'était plus en mesure d'assurer la sécurité de M. Vigneault et du public. »

Mme Chiasson assure que la faible vente de billets (une centaine) n'est pas à l'origine de la décision. « Le spectacle aurait quand même eu lieu, dit-elle. D'habitude, il y a plus de monde pour le voir, c'est vrai. Nous avions négocié le contrat au début de l'été. On ne peut nier que cette période de l'année était peu favorable. »

L'agent de Gilles Vigneault, Pierre Pagé, regrette cette affaire : « On voulait aller à la rencontre des Franco-Ontariens, dit-il. M. Vigneault a été étonné que certaines personnes réagissent comme ça. Le chanteur reviendra plus tard. »

La Slague avait fait part des menaces à la police de Sudbury au cours de la semaine. Pourtant, la police municipale et la sûreté provinciale (OPP) à Sudbury ont dit à *La Presse* , hier, ne pas être au courant de l'affaire.



OUVERTURE de la boutique de meubles d'antan
L'ATELIER DES COMPAGNONS
Samedi 4 et dimanche 5 novembre
de 10 h à 18 h
ARMOIRE À PARTIR DE 695$
NOUS PAIERONS LA TPS ET LA TVQ SUR TOUT ACHAT DE PLUS DE 950 $
Venez y découvrir le charme, l'originalité et surtout la grande qualité de nos meubles.
La collection «Tenons et Mortaises» évoque non seulement le génie de nos ancêtres en matière de menuiserie, mais également l'héritage d'une grande lignée de meubles.
L'ATELIER DES COMPAGNONS redonnera vie aux artisans du 18e siècle, affairés à tailler le bois, à sculpter les motifs, à créer des couleurs somptueuses, et ce, tout en conservant l'aspect pratique et robuste des meubles d'antan.
Maxime Basilières-LeBeuf et Sylvain Picard
Propriétaires
L'atelier des Compagnons
1269, av. Van Horne, Outremont
Tél.: 277-5772

Le POUVOIR d'achat
2287565 - a21-B
PLAN ACCÈS RIEN À PAYER AVANT 1 AN
Le Plan Accès s'adapte à votre situation financière !
Même si vous traversez une situation difficile, parlez-nous de vos besoins. Avec notre financement-maison, nous pouvons accepter la grande majorité des demandes.
• Taxes de vente payables à l'achat; sujet à l'approbation de crédit.
• Sur la majorité de nos produits, à l'exception de certains items identifiés en magasin.
À GAGNER...
Fêtez Noël avant tout l'monde
Un grand prix comprenant:
MOBILIER DE MAISON COMPLET
(Meubles électroménagers et appareils audio et vidéo)
MINI-FOURGONNETTE TRANSPORT DE PONTIAC
De plus, 24 baladeurs Général Électric
Une valeur de plus de 40 000$ EN PRIX
Détails en magasin
Fauteuil 398$
Causeuse 578$
Canapé 598$
UN SUPERBE MOBILIER INCLINABLE AU PRIX D'UN MOBILIER FIXE
Un ensemble pratique, confortable, de style contemporain, dans une teinte de bleu vert.
FRIGIDAIRE
RÉFRIGÉRATEUR 18 pi3
• 2 très grands balconnets • Un garde-viande transparent • 2 bacs à légumes • Compartiment congélateur doté d'une clayette réglable et de 2 balconnets
798$
FRIGIDAIRE
CUISINIÈRE 30 po
• Dessus relevable • Minuterie électronique • Prise pour appareils • Nettoyage facile du four • Roulettes douces
548$
RCA
LE PREMIER MAGNÉTOSCOPE SUR LE MARCHÉ AVEC SAUTE-ANNONCES PUBLICITAIRES
• Vidéo hi-fi stéréo 4 têtes • Télécommande universelle Master Touch • Minuterie programmable pour 8 événements sur 1 an
498$
TÉLÉCOULEUR 25 po
• Son stéréo d'antenne avec réduction de bruit DBX/SAP • Affichage à l'écran multilingue
RCA
498$
domon
vous donne le pouvoir d'achat
MOINS CHER GARANTI
LACHINE 1360, Notre-Dame 637-5837
MONTRÉAL-AV.DU PARC 6590, av. du Parc 272-0733
DEUX-MONTAGNES 1600, chemin Oka 473-2757
DORION 127, boul. Harwood 424-5161
CHÂTEAUGUAY 12, boul. St-Jean Baptiste 692-1040
VERDUN 5987, av. Verdun 766-2331
LAVAL 1605, boul. Lecorbusier 688-1414
MONTRÉAL-ONTARIO EST 3500, rue Ontario Est 527-4331
LIVRAISON, DÉBALLAGE ET INSTALLATION GRATUITS!
Heures d'ouverture: Lundi, mardi: 9 h 30 à 18 h. Mercredi, jeudi, vendredi: 9 h 30 à 21 h. Samedi: 9 h à 17 h. Dimanche: 11 h à 17 h.

GRANDE OUVERTURE de notre 7e SUCCURSALE AU CARREFOUR ANGRIGNON VILLE LASALLE
7077, boul. Newman La Salle 366-1633
Tous les spéciaux sont en vigueur dans toutes les succursales

NOUVEAU CONCEPT
TOUT SOUS UN MÊME TOIT
DIRECTEMENT DU FABRICANT
Pour vos décorations murales
OUVERT DIMANCHE de 12 h à 17 h
• PEINTURES À L'HUILE • REPRODUCTION, LITHOGRAPHIE ENCADRÉE • CADRES STANDARD • MATÉRIEL D'ARTISTE
Des milliers de peintures à l'huile encadrées
Petit format 8" x 10" Ord.: 64 $ À partir de 39 $
Format chambre à coucher 20" x 24" Ord.: 150 $ À partir de 99 $
Format divan 24" x 36" Ord.: 211 $ À partir de 139 $
DES MILLIERS DE CADRES
AU PRIX DU MANUFACTURIER
Cadres de 3" de large
Choix de couleurs avec bordure blanche
GRANDEUR PRIX RÉG. SPÉCIAL | GRANDEUR PRIX RÉG. SPÉCIAL
8"x10" 25,50 $ 9,95 $ | 12"x16" 37,00 $ 14,50 $
9"x12" 28,00 $ 11,00 $ | 14"x18" 40,50 $ 16,00 $
10"x12" 28,00 $ 11,00 $ | 16"x20" 44,00 $ 17,50 $
11"x14" 34,50 $ 12,50 $
POUR UN TEMPS LIMITÉ
ENCADREMENTS SUR MESURES ET LAMINAGES
• Petits points • Reproductions • Diplômes • Photos, etc.
33 1/3 % de rabais
SUPER SPÉCIAL
CHEVALET EN BOIS 65" de hauteur avec boîte Ord.: 84 $ 49$
VALISE POUR ARTISTE EN BOIS Ord.: 36 $ 19,95$
LE PLUS GRAND DÉPARTEMENT DE MATÉRIEL D'ARTISTE vous offre:
• ENSEMBLE POUR DÉBUTANT • PINCEAUX • COULEURS À L'HUILE • COULEUR ACRYLIQUE • COULEURS AQUARELLE • CHEVALETS • VALISES • LIGNE COMPLÈTE DES PRODUITS Alexander & Bob Ross.
NOUVEAU CARREFOUR ANGRIGNON 7077, rue Newman (près des cinémas) 366-1633 OUVERT LE DIMANCHE
MAINTENANT 7 ENTREPÔTS Pour mieux vous servir
L'Entrepôt du Cadre
TERREBONNE 10 000 pi car. D'ENTREPÔT RELIÉS À L'USINE OUVERT AU PUBLIC 384, rue Langlois (dimanche forcé) 964-2556
PLACE VERSAILLES 2e étage nouvelle section 354-9031 OUVERT DIMANCHE
ST-LÉONARD CARREFOUR LANGELIER Langelier et Bélenger 899-8940 OUVERT DIMANCHE
DUVERNAY CENTRE DUVERNAY (entre les ponts Pie-IX et Papineau) 661-7165 OUVERT DIMANCHE
RIVE-SUD PLACE LONGUEUIL (À côté de Zellers) 463-3205 OUVERT DIMANCHE
CENTRE LAVAL ST-MARTIN ET LE CORBUSIER (À côté de la Baie) 687-0545 OUVERT DIMANCHE

POLITIQUE

Une deuxième journée de questions sans réponse sur le veto et le référendum

JULES RICHER
Presse Canadienne

OTTAWA

■ Pour la deuxième journée de suite, le cabinet fédéral a refusé hier d'expliquer les propos du premier ministre Jean Chrétien lorsqu'il évoque « un droit de veto pour les Québécois » ou la possibilité d'empêcher un autre référendum.

Interrogée sur le sujet par le Bloc québécois à la Chambre des communes, la vice-première ministre Sheila Copps a préféré éviter les questions en poursuivant ses allégations sur le racisme des politiciens souverainistes.

« Ils veulent nous donner des leçons sur la démocratie, mais nous nous respectons le résultat (du référendum) et nous respectons le fait que chaque vote, qu'il vienne d'un Nunez, d'une Martinez ou d'un Lucien Bouchard, c'est un vote », a-t-elle souligné.

Mme Copps faisait référence au cas d'Anita Martinez, une employée de l'hôtel Inter-Continental à Montréal, qui se plaint de propos tenus par le vice-premier ministre québécois, Bernard Landry, le soir du référendum.

Dans un article qui a fait la première page du quotidien The Gazette, hier, Mme Martinez rapporte que M. Landry l'a apostrophée à la réception de l'hôtel en disant que le NON l'avait emporté à cause d'immigrants comme elle.

Pour Mme Copps, cet incident est un exemple de plus qui révèle l'attitude qui prévaut dans les rangs souverainistes.

« Ce n'est pas un seul incident. Cela fait plusieurs représentants du Parti québécois et du Bloc québécois qui ont fait continuellement appel à la race pendant la campagne », a-t-elle dit à sa sortie des Communes.

Mme Copps y voit d'ailleurs un « pattern », a-t-elle précisé.

Frustré, le Bloc québécois a soutenu que le gouvernement Chrétien est désespéré parce qu'il sait que le OUI va gagner « la prochaine fois ».

« Doit-on comprendre que parce qu'ils n'ont rien à proposer (...) parce que le gouvernement n'a aucun plan et parce qu'ils savent que la prochaine fois le OUI va gagner, le gouvernement est désespéré et tout ce qu'il lui reste c'est de nier la démocratie, soit par le pouvoir de désaveu ou le recours aux tribunaux ? » a demandé Michel Gauthier, le leader du Bloc en chambre, pendant la période des questions.

Après les déclarations de Jean Chrétien à la Chambre des communes, mardi, et mercredi soir à Toronto, les seules autres indications des intentions du gouvernement sont venues du ministre de la Justice Allan Rock.

Au cours d'un point de presse, jeudi soir, M. Rock a indiqué que le fédéral n'entendait pas, a priori, utiliser son pouvoir de désaveu pour stopper les souverainistes.



PHOTO PC

Sur la tombe de René Lévesque

Le premier ministre Jacques Parizeau et sa femme, Lisette Lapointe, sont allés hier déposer une couronne sur la tombe de René Lévesque, à Sainte-Foy, pour commémorer le huitième anniversaire de la mort du fondateur du Parti québécois et ex-premier ministre du Québec, qui a succombé à une crise cardiaque le 1er novembre 1987.

Deux autres bloquistes réfléchissent

JULES RICHER
Presse Canadienne

OTTAWA

■ Les députées bloquistes Pierrette Venne et Christiane Gagnon réfléchissent à leur avenir au sein de la formation.

Mme Venne l'a confirmé en entrevue, hier. Quant à Mme Gagnon, un de ses adjoints a indiqué qu'elle était aussi en période de réflexion.

Ces deux noms s'ajoutent à la liste de bloquistes qui ont admis qu'ils songeaient à un départ du Bloc. François Langlois, député de Bellechasse, et Michel Daviault (Ahuntsic) l'ont fait jeudi en entrevue, au lendemain d'une réunion extraordinaire du caucus de la formation.

Une source qui a assisté au caucus a indiqué à la Presse Canadienne que le député Ghislain Lebel (Chambly) ferait partie du nombre. Il a été impossible de le joindre, celui-ci n'ayant pas répondu à ses appels.

Mme Venne (Saint-Hubert) a expliqué qu'une des raisons qui la poussait à remettre en cause sa présence à Ottawa était la question du rôle des femmes au sein du Bloc.

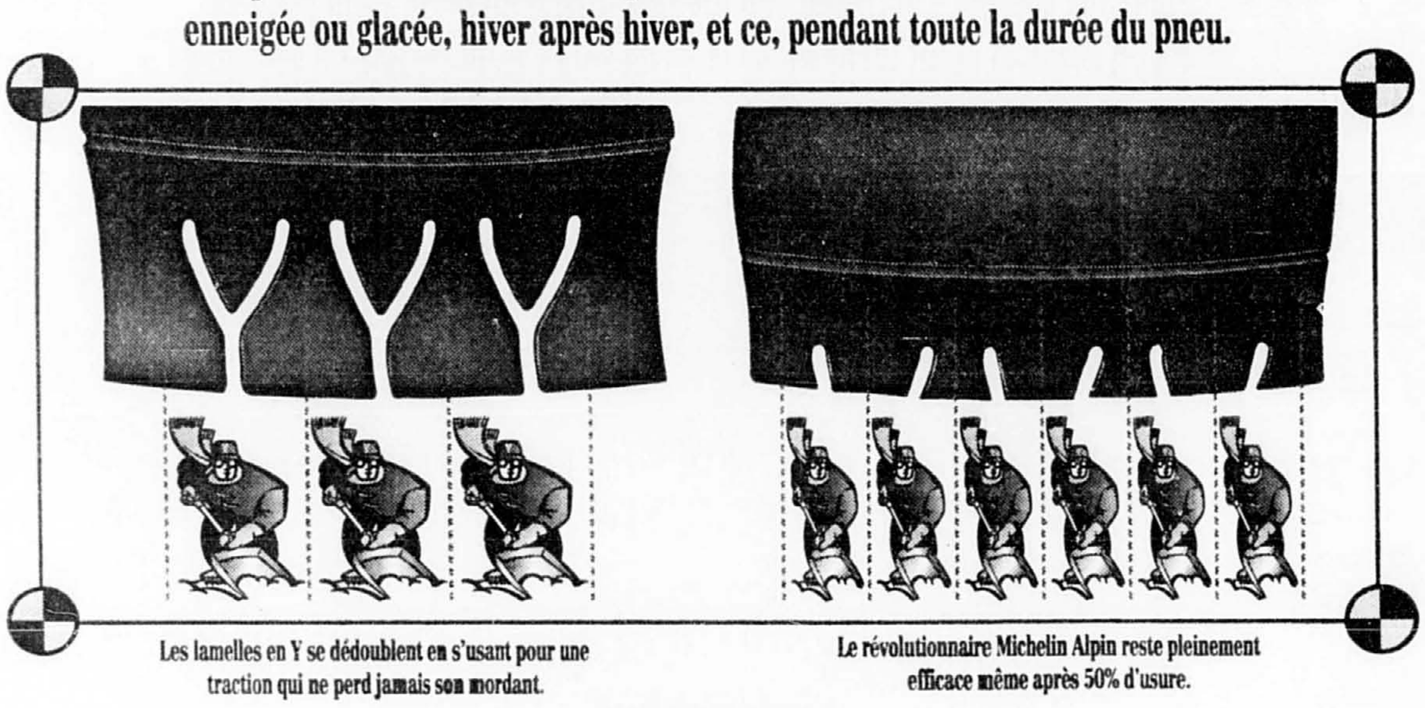
« Il faut arrêter de jouer aux plantes vertes », a-t-elle dit.

Selon elle, son avenir comme députée est conditionnel à ce que les femmes obtiennent plus de pouvoirs dans le parti. En d'autres termes, il faut qu'elles prennent part au processus de décision qui exclut les femmes à l'heure actuelle.

LE PNEU HIVER MICHELIN ALPIN

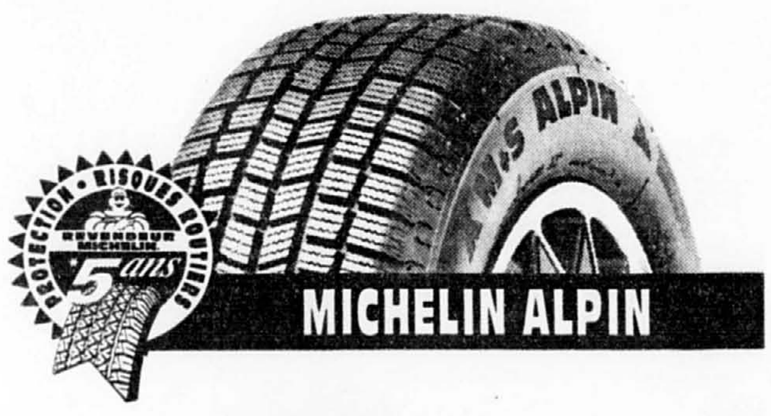
FALLAIT Y PENSER!

Les lamelles en forme de "Y" du Michelin Alpin: une innovation majeure!
Ce pneu hiver révolutionnaire procure une adhérence absolue sur route enneigée ou glacée, hiver après hiver, et ce, pendant toute la durée du pneu.



Les lamelles en Y se dédoublent en s'usant pour une traction qui ne perd jamais son mordant.

Le révolutionnaire Michelin Alpin reste pleinement efficace même après 50% d'usure.



CHOMEDEY
S.P. Radial Service Inc.
275 Boul. Labelle
(514) 682-3000

DORVAL
Pneus Rallye Ltée
645 Bord du Lac
(514) 636-4605

Pneus Groupe Unik Inc.
2370 Boul. Hymus
(514) 683-1961

FABREVILLE
Bernard Dagenais Inc.
450 Boul. Labelle
(514) 625-4575

LACHINE
Pneus Lachine Inc.
578 St-Joseph
(514) 637-4603

LAVAL OUEST
Les entreprises Jean-Guy Breton Inc
5255 boul. Sauvé
(514) 627-2727

MONTRÉAL
Pneus Ontario Tire Inc.
365 Ontario E.
(514) 845-2391

Teck Auto Centre
8730 rue de Teck
(514) 352-5826

MONTRÉAL-NORD
Service de Pneus Salois Inc.
9970 Des Récollets
(514) 321-7511

Pneus et Rechapage Métro Inc.
12012 Albert-Hudon
(514) 328-4222

ST-EUSTACHE
Agence de Pneus B.C. Inc.
66 boul. Arthur Sauvé
(514) 473-1320

ST-LAURENT
Ontario Tire Inc
945 Montée de Liesse
(514) 341-3548

TERREBONNE
Centre du Pneu Villemaire Inc.
1595 chemin Gascon
(514) 471-3345

MONSIEUR MUFFLER
Y'EST BON en bibitte!
Pour l'atelier le plus proche consultez les Pages Blanches.

SILENCIEUX SPEEDY FREINS
Consultez les Pages Jaunes pour la succursale la plus près de chez vous.

MICHELIN
PARCE QUE LES PNEUS, C'EST IMPORTANT*

* POUR TERMES ET CONDITIONS, VOIR LE CERTIFICAT DU PLAN DE PROTECTION

SERVICE GRATUIT*
875-Bell
2355

Le service
InfoBref Bell
Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

Service rapide GRATUIT* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone *Touch-Tone*MC.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

* *Dans la zone d'appel locale seulement.*

Nouvelles en bref
La Une: 110
Nouvelles locales: 120
Nouvelles sportives: 130
Nouvelles économiques: ..140
Nouvelles nationales et internationales: 150
Arts et spectacles: 160
En primeur: 170

Éditoriaux.....210
Question du jour.....220
Question sportive du jour.....230

Commentaires aux chroniqueurs de La Presse
Claude Piché:.....241
Réjean Tremblay:.....242

***Info-Affaires*MC Bell**
À surveiller cette semaine: 311
Causeries et conférences d'affaires: 321
Perfectionnement en gestion: 331
Finance et comptabilité: ..341
Marketing, communication, vente et service à la clientèle: 351
Production, qualité, environnement et technologie: 361
Ressources humaines et formation: 371
Informatique: 381

Questions d'affaires Réponses d'affaires
5 choix de chroniques disponibles: 410

Résultats de la loterie
6/49: 411
Lotto Super 7: 412
Sélect 42: 413
Banco: 414
La Quotidienne: 415

Bulletins météorologiques d'Environnement Canada
Région de Montréal: 421
Prévisions à long terme (Montréal): 422
Estrie, Québec, Laurentides:.....423
Villes canadiennes:.....424
Villes américaines: 425

Produits et services de Bell.....520
Téléconférence et vidéoconférence 530

Services de *La Presse*
Service des abonnements: 610
Annonces classées: 620
Publicité: 630
Rédaction: 640
Information sur les concours: 650
Renseignements généraux: 660

INFO-ARTS Bell
À surveiller cette semaine: 710
Danse:.....720
Musique et art lyrique: 730
Théâtre:.....740
Variétés et humour: 750
Expositions et musées: 760
Service personnalisé (accès direct): 770

Abonnés de Bell *Mobilité* composez sans frais * Bref

La Presse
Bell

InfoBref • InfoBref • InfoBref •

POLITIQUE

Les généraux et les amiraux perdent autos et chauffeurs

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Désormais, les généraux et les amiraux de haut rang ne disposeront plus de voitures avec chauffeur pour les conduire au travail et les ramener chez eux aux frais des contribuables.

Une directive du ministère de la Défense émise au mois d'octobre indique que seulement le ministre de la Défense David Collenette, le sous-ministre Louise Fréchette et le général John de Chastelain, le chef d'état-major, conserveront leur voiture avec chauffeur.

La décision fait suite à des plaintes au sujet des privilèges dont jouissent les hauts gradés tandis que les simples soldats et les matelots ont de la difficulté à joindre les deux bouts avec des salaires de 25 000 $ en moyenne.

Jusqu'à aujourd'hui, les commandants de l'armée, de la marine et des forces aériennes ainsi que d'autres généraux et amiraux de haut rang — peut-être une douzaine plus ou moins — avaient le droit de se servir de voitures de service tout à leur aise.

Maintenant, s'ils souhaitent disposer d'une voiture au cours de fonctions officielles, ils peuvent soit en utiliser une mise au service de leur quartier général ou en réquisitionner une de celles qui sont à la disposition de leur base.

« Si l'on s'en tient à la politique présentement en vigueur en matière de véhicules, ces voitures seront d'une taille intermédiaire », dit la directive, qui vient du bureau du vice-amiral Larry Murray, vice-chef d'état-major et numéro 2 des forces armées, après M. de Chastelain.

La directive dit clairement que les officiers supérieurs devront se rendre au travail par leurs propres moyens.

« Par usage personnel, on comprend toute utilisation d'un véhicule à une autre occasion qu'une fonction officielle, le meilleur exemple étant de s'en servir comme moyen de transport, que ce soit avec ou sans chauffeur, pour se rendre de sa résidence à un lieu de travail. »

Même si les voitures de service ne leur sont plus fournies, les généraux, amiraux et commodores continueront à toucher diverses allocations mensuelles qui coûtent aux contribuables près de 720 000 $ annuellement pour 107 officiers supérieurs.

Des chiffres obtenus grâce à la Loi d'accès à l'information montrent que les allocations vont des 17,50 $ par mois versés à chaque soldat pour l'entretien de leur uniforme, à des milliers de dollars en subventions de logement mensuelles que reçoivent les généraux détenant un poste dans une mission canadienne à l'étranger.

Les allocations sont versées en plus des traitements des hauts gradés, dont ceux qui sont au bas de l'échelle gagnent en moyenne 91 000 $ par année. Les officiers supérieurs se trouvent à gagner en moyenne 129 500 $. Le gouvernement ne précise pas le montant du salaire de M. de Chastelain mais celui-ci se situe entre 140 000 $ et 170 500 $.

Référendum : les évêques invitent à la réconciliation

MANON CORNELLIER
Presse Canadienne

OTTAWA

■ Aux lendemains d'une période référendaire mouvementée, l'heure est à la réconciliation et à la réalisation des aspirations du Québec et des premières nations, soutient la Conférence des évêques catholiques du Canada dans un appel lancé aux gouvernements et à la population canadienne.

« L'heure est à la prise de conscience d'un moment vital de notre histoire », souligne le bureau de direction de la CECC composé du président de la Conférence, Mgr Francis Spence, du cardinal Jean-Claude Turcotte et des évêques Henri Goudreault et Gerald Wiesner.

« Traditionnellement, les Canadiens et les Canadiennes ont toujours eu à coeur de bâtir une société fondée sur la paix, la justice et la dignité de la personne humaine. Cependant, l'heure est venue d'apporter des améliorations significatives qui aideront notre société à réaliser pleinement les aspirations et les attentes légitimes de la population du Québec, ainsi que celles des Premières nations et du Canada tout entier », écrivent-ils dans une déclaration de quatre pages.

Les quatre prélats constatent qu'à l'issue de la décision « à la fois difficile et déchirante » des Québécois, la population de tout le Canada se retrouve animée « par des sentiments partagés et une vision divergente des structures politiques et sociales du pays ».

Selon eux, les sentiments de méfiance et de colère doivent faire place à « un climat de respect mutuel, de tolérance et d'équité », le seul propice à un renouvellement des structures politiques. Ils invitent les gouvernements et l'ensemble de la population à faire preuve de compréhension et de travailler dans un esprit de réelle coopération.

Dan Howard's
MATERNITY
Factory Outlet

Grande ouverture
20% À 50% DE RABAIS
SUR TOUT EN MAGASIN
Chandails à compter de 37 $, hauts à compter de 13 $
pantalons à compter de 23 $, pantailleurs et robes à compter de 50 $
VENEZ FÊTER L'OUVERTURE DE NOTRE TOUT NOUVEAU MAGASIN À GATINEAU!
DANS TOUS LES MAGASINS DAN HOWARD!
GATINEAU: 246-2770, 25, chemin de la Savane
lun., mar., mer. 10 h - 17 h 30; jeu., ven. 10 h-21 h; sam. 9 h-17 h; dim. 12 h-20 h
LAVAL: 973-2772, 2600, boul. Daniel-Johnson
POINTE-CLAIRE: 695-4144, Complexe Pointe-Claire, 6321, aut. Transcanadienne, local 133
lun., mar., merc. 10 h - 18 h; jeu. et vend. 10 h - 21 h; sam. 9 h 30 - 17 h; dim. 12 h - 17 h
BELLS CORNERS, OTTAWA: 613/596-1912. Barron's Plaza, 3710, Richmond Road,
2 km à l'ouest de Bayshore, à côté du Barron's Motor Inn
lun., mar., merc., vend., sam. 10 h - 18 h; jeu. 10 h - 21 h; dim. 12 h - 17 h
4 AU 10 NOVEMBRE
Le Solde dans tout le magasin n'est pas valable pour les articles déjà en solde, la lingerie ou les articles déjà achetés.
S2301225
La maternité en toute élégance

Pour moi, être bien assurée, c'est plus qu'une question d'argent.



Bureau principal:
8585, boul. Décarie
Ville Mont-Royal
De 8h30 à 20h et samedi de 9h à 14h
Tél.: 342-2211

Si vous voulez une assurance hors pair pour votre auto, appelez Wawanesa.
En plus de vous offrir des rabais et toute la couverture qu'il vous faut, Wawanesa s'engage à vous fournir:

Tout un service
- Les représentants-conseils, agents certifiés
- Les options Sécurichoix
- Les modalités de paiement flexibles
- Le service de réclamations courtois et efficace

d'une grande valeur
- Les primes calculées au plus juste, abordables et concurrentielles
- Les rabais auxquels vous avez droit
- Le remboursement rapide des réclamations
- Une compagnie solidement établie depuis 1896

Qu'il s'agisse de l'option responsabilité civile jusqu'à 1 000 000 $, de l'assurance individuelle, de la protection du véhicule avec choix de franchises pour dommages causés par ou sans collision ou renversement, Wawanesa vous offre toutes les garanties voulues.

Pour rouler en toute quiétude
Wawanesa
assure vos biens...bien!

342-2211 EST ET BANLIEUE EST: 1265, av. du Mont-Royal Est, Bur. 200.B • 3326, rue Ontario Est.B • 3900, rue Jean-Talon Est.B • 6313, rue Sherbrooke Est.B Repentigny. 148A, rue Notre-Dame 581-7998.A NORD ET BANLIEUES NORD: 10 414, rue Lajeunesse.B Montréal-Nord. 5059, boul. Henri-Bourassa Est.C Rivière-des-Prairies. 8283, boul. Maurice-Duplessis.A LAVAL: 1280, boul. Curé-Labelle.A • 798, boul. des Laurentides.A • 3161D, boul. Dagenais Ouest.A • 4745, boul. des Laurentides.A St-Eustache. 394, boul. Arthur-Sauvé 472-2003.A Ste-Thérèse. 138, boul. Curé-Labelle 433-9555.A Terrebonne. 1265, boul. des Seigneurs 492-1088.A LASALLE, VERDUN ET SUD: Beloeil. 507, boul. Laurier 446-1297.A Châteauguay. 119, boul. d'Anjou 691-7145.A Greenfield Park. Mail Carnaval, 999, boul. Taschereau.A LaSalle. 7925, boul. Newman, Bur. 201.C Longueuil. 1402, ch. de Chambly.B St-Hubert. 5851, boul. Cousineau.A Valleyfield. Carrefour Dufferin, Bur. 200 377-1862.A Verdun. 5369, av.Verdun.B BANLIEUES OUEST: Dorion. 371, boul. Harwood 424-0741.A Pointe-Claire. Promenades Pointe-Claire, 1000, boul. St-Jean, Bur. 105.A
A: De 9h30 à 17h30 et jeudi jusqu'à 20h B: De 9h à 17h C: De 9h30 à 17h30
© 1995. La compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Fondée au Canada en 1896.

GAGNANTS (ES) DE LA SEMAINE
Le mot du jour
CONCOURS La Presse

VENDREDI DERNIER
Mme Louise Ostiguy
de Rosemère
27 OCTOBRE
Cinq abonnements saisonniers de ski de soirée pour la saison 1995-96 dans toutes les stations de la Vallée de Saint-Sauveur. Une valeur de 1 000 $.
MONT SAINT-SAUVEUR

DIMANCHE DERNIER
Mme Céline Beaulieu
de Trois-Rivières
29 OCTOBRE
Le Grand Robert de la langue française, 9 volumes, 80 000 mots, pour apprendre, comprendre et communiquer. Une valeur de 1 125 $.
DICTIONNAIRES LE ROBERT
Toute la richesse de la langue

LUNDI DERNIER
Mme Carole Cloutier
de Beauharnois
30 OCTOBRE
Quatre pneus d'hiver, quatre pneus toutes saisons incluant l'installation, l'équilibrage et le parallélisme des 4 roues ainsi que deux vidanges d'huile. Une valeur de plus de 1 000 $.
SEARS

MARDI DERNIER
Mme Claudette Fleurent
de Repentigny
31 OCTOBRE
La Presse vous offre deux billets d'avion pour la destination de votre choix desservie par *Air Canada*. Une valeur de 1 000 $.
La Presse

MERCREDI DERNIER
M. Jean-Pierre Bélanger
de Montréal
1er NOVEMBRE
1 000 $ de bons d'achat échangeables dans tous les supermarchés *Provigo*.
provigo
Laissez-nous vous surprendre

JEUDI DERNIER
Mme Mireille Noël
de Saint-Eustache
2 NOVEMBRE
Des billets pour la Série Découverte Esso de l'OSM, des billets de sièges réservés pour L'International Benson & Hedges-édition 1996 et pour plusieurs autres spectacles. Une valeur de 1 000 $.
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
L'INTERNATIONAL BENSON & HEDGES INC.

Participez pour être admissible au tirage du
GRAND PRIX 5 000 $
en argent comptant!
BANQUE NATIONALE
Le tirage du grand prix aura lieu le dimanche 3 décembre 1995.
Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*.



Mariées 96
Enfin le solde que vous attendiez ! Les merveilleuses robes de mariées
FRANCE B. PRONUPTIA
réduites à des prix de rêve
Rabais de 30% 40% 50% et plus encore
payer et emporter • pas de mise de côté



S2304739
FRANCE B. PRONUPTIA, 6832, rue St-Hubert / Ouvert le dimanche, de 11 h à 17 h

CONCOURS LE MOT DU JOUR *LA PRESSE*



GAGNEZ À LIRE *LA PRESSE* DU DIMANCHE AU VENDREDI.

Cette semaine, *La Presse* publiera chaque jour un Mot du jour différent dans l'annonce du concours. Pour participer, appelez le 1 900 870-1117*, dites-nous le Mot du jour et vous pourriez gagner.

UN LECTEUR DE *LA PRESSE* GAGNANT CHAQUE JOUR.

Du dimanche au vendredi, un tirage au sort aura lieu à minuit chaque jour pour déterminer le nom du gagnant. Vous aurez jusqu'à 23 h 59 chaque jour pour participer. Le concours commence le 8 octobre et se termine le 1er décembre 1995.

LE DIMANCHE

On y gagne, on y gagne

DICTIONNAIRES LE ROBERT
Toute la richesse de la langue

Le *Grand Robert* de la langue française, 9 volumes, 80 000 mots, des centaines de milliers d'expressions pour apprendre et communiquer.

Une valeur de *1 125 $*

LE LUNDI

On y gagne, on y gagne

Quatre pneus d'hiver Blizzak fabriqués par Bridgestone, offerts et garantis par

SEARS

contre les avaries routières, ainsi que quatre pneus toutes saisons RoadHandler^MD Plus fabriqués par Michelin, offerts et garantis pour 130 000 km par Sears, incluant l'installation, l'équilibrage et le parallélisme des quatre roues. Obtenez en plus deux vidanges d'huile.

Une valeur de plus de *1 000 $*†

LE MARDI

On y gagne, on y gagne

La Presse vous offre deux billets d'avion pour la destination de votre choix desservie par Air Canada††.

Une valeur de *1 000 $*

LE MERCREDI

On y gagne, on y gagne

Des bons d'achat de provigo

Une valeur de *1 000 $*

provigo
Laissez-nous vous surprendre

LE JEUDI

On y gagne, on y gagne

Des billets pour la Série Découverte Esso

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

des billets de sièges réservés pour

INTERNATIONAL BENSON & HEDGES INC. — édition 96,

et des billets pour plusieurs autres spectacles.

Une valeur de *1 000 $*

LE VENDREDI

On y gagne, on y gagne

Cinq abonnements saisonniers de ski de soirée à compter de 18 heures valables pour la saison 1995-96 dans toutes les stations de la Vallée, soit : Mont Saint-Sauveur, Mont Avila, Ski Morin Heights, Ski Mont Gabriel et Mont Olympia.

MONT SAINT-SAUVEUR

Une valeur de *1 000 $*

Le mot du jour
CONCOURS La Presse

LE GRAND PRIX

5 000 $ en argent comptant !

BANQUE NATIONALE

À la fin du concours, un tirage aura lieu parmi tous les participants pour déterminer le gagnant.

* Réservé aux 18 ans et plus. Des frais de 50 ¢ par appel seront portés à votre compte de téléphone. Aucun achat requis. Il y aura un tirage chaque jour, du dimanche au vendredi, du 8 octobre au 1er décembre 1995. Le tirage du grand prix aura lieu le dimanche 3 décembre 1995. Règlement du concours disponible à *La Presse*. † La valeur du prix varie entre 1 000 $ et 1 700 $ selon la dimension des pneus choisis. †† Certaines conditions et périodes de restrictions s'appliquent. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

• LE CENTRE COLLÉGIAL DE FORMATION À DISTANCE •
Pour la diffusion électronique des connaissances

Impossible d'y échapper! L'autoroute de l'information étend son réseau, tisse inexorablement des liens un peu partout, bouscule nos habitudes de communication. Les guichets automatiques se multiplient, la télévision interactive entre dans nos foyers, on peut même payer nos comptes par l'entremise du téléphone! La télécommunication sous toutes ses formes devient la façon courante de communiquer, quelquefois sans qu'on le sache.

La formation à distance

Ce qu'on appelait autrefois les cours par correspondance deviennent aujourd'hui, par l'apport technologique de l'enseignement, de la formation à distance. Depuis quelques années déjà, la formation à distance connaît partout dans le monde, un essor fulgurant.

Historiquement, la formation à distance s'est appuyée sur la technologie pour croître. Les institutions vouées à ce type d'enseignement ont toujours su profiter du développement des techniques de l'imprimé, de la poste, de la téléphonie et de l'informatique. Aujourd'hui, nous vivons à l'heure de l'intégration de ces médias et de la mondialisation des voies de la connaissance et du savoir.

L'autoroute de l'information est devenue l'endroit privilégié du **Centre collégial de formation à distance (CCFD)** afin d'amplifier son impact et pour mieux servir le système éducatif. Le CCFD prend part à cette révolution de la diffusion de la connaissance en s'associant avec les institutions des différents ordres d'enseignement, avec les entreprises de technologie de pointe et avec l'appui des autorités gouvernementales québécoises.

Après de sages réflexions et des études sérieuses, le CCFD a développé une maîtrise tangible de l'utilisation de la technologie en formation à distance. Depuis sa création, le Centre collégial de formation à distance collabore avec Radio-Québec, Videoway Multimédia, Télé-université, FAMIC, le consortium UBI-éducation et plusieurs autres organismes afin de perfectionner cet aspect de la formation.

L'avenir s'avère prometteur en formation à distance. Le CCFD entend centrer son développement sur la mise en oeuvre et l'exploitation de dispositifs technologiques orientés principalement vers les pratiques individualisées de formation à distance en temps différé. Déjà en 1995, plusieurs interventions permettront un accès et une diffusion plus grande des services du CCFD: branchement à Internet, création d'un site WWW CCFD, mise en place d'un centre de ressources en multimédia, etc.

Apprendre à distance

Mais on peut déjà apprendre plein de choses en formation à distance. Depuis octobre 1992, des modules d'apprentissage portant sur les habiletés de base en mathématiques et en français sont disponibles par l'entremise des services télématiques Videoway. En famille, dans le confort de votre foyer, on peut améliorer ou rafraîchir ses connaissances en français ou en mathématiques. Tous les abonnés à Videoway ont accès en tout temps et sans limite aux modules de formation en français et en mathématiques. Il suffit de sélectionner, à l'aide de la télécommande, la case **éducation** puis de choisir le module désiré. Celui-ci est alors chargé dans le terminal Videoway, prêt à être utilisé. Trente-six leçons de français et 23 leçons de mathématiques sont ainsi proposées aux usagers.

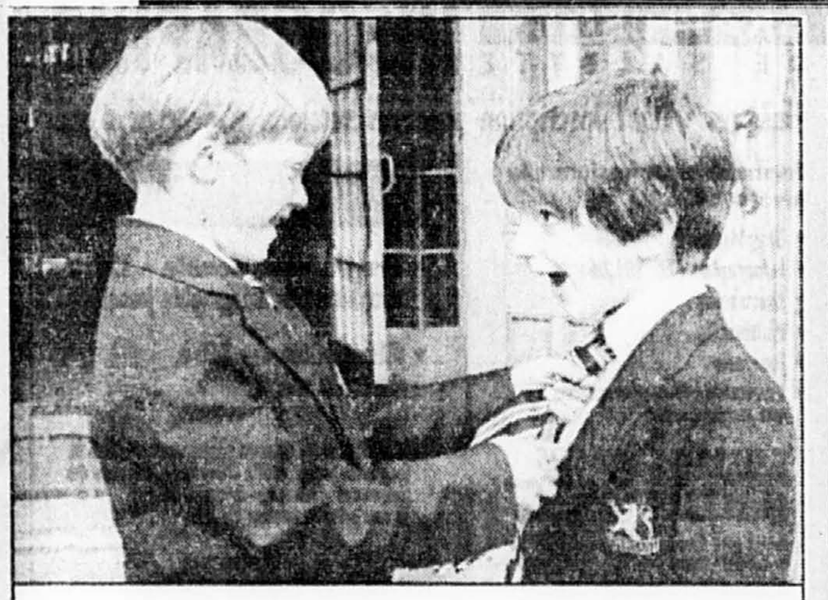
Ceux qui n'ont pas le câble ou qui ne sont pas abonnés à Videoway pourront dès janvier 1996, apprendre l'espagnol sans peine en syntonisant Radio-Québec. Dans cette première série de quatre cours, vous découvrirez les différents pays hispanophones et partagerez les aventures sentimentales et dramatiques des personnages de la télésérie **Destinos.** La trousse d'apprentissage comprend 13 émissions de télévision, 13 audiocassettes, un volume de base, un cahier d'apprentissage, des devoirs et un examen. Ahora, hablar espanol no es dificil!

La formation à distance répond aux besoins d'une société en perpétuel changement. Étudier à la maison, à son rythme, au moment qui convient le mieux devient une alternative attrayante pour ceux et celles qui veulent parfaire leurs connaissances ou obtenir des crédits ou un diplôme. Et puis, haute technologie ou pas, il existe encore et pour longtemps, plein de cours qu'on peut suivre par l'entremise des bons vieux services postaux!

Pour de plus amples informations, procurez-vous la brochure **Choix de cours** en téléphonant au Centre collégial de formation à distance, à Montréal: **864-6464** ou ailleurs en région: **1-800-665-6400.**

Cette chronique vous est offerte par le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain qui regroupe les cégeps suivants:

Ahuntsic
André-Laurendeau
Bois-de-Boulogne
Dawson
Édouard-Montpetit
John Abbott
Maisonneuve
Marie-Victorin
Rosemont
Saint-Laurent
Vanier
Vieux Montréal



SELWYN HOUSE
EXAMENS D'ADMISSION

Maternelle à 4e année
Sur rendez-vous
À partir de janvier 1996

5e à 11e année
Le samedi 18 novembre 1995
8h45 à 12h30

Pour de plus amples informations concernant l'admissibilité, la politique d'admission, le programme d'aide financière et les bourses d'études, veuillez contacter:

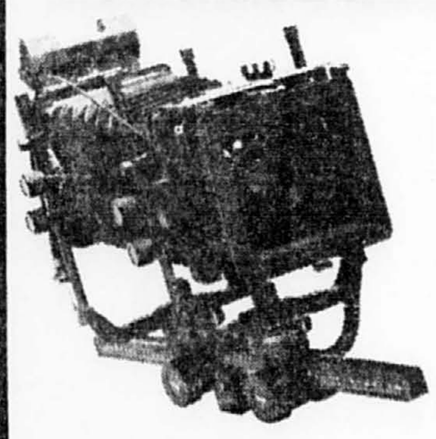
MME SHARON COZENS
DIRECTRICE DES ADMISSIONS
TÉL: (514) 931-9481 FAX: (514) 931-6118
E-MAIL: COZENS@SELWYN.CA

SELWYN HOUSE SCHOOL
95, CÔTE ST-ANTOINE
WESTMOUNT, QC
H3Y 2H8

numéros de permis: 749789 et 749624

S2304995

DEVENEZ PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL



En moins d'un an

(514) 842-8643
1-800-338-8643

Cours temps plein de jour et de soir

Début: Janvier 1996

COLLÈGE DE PHOTOGRAPHIE Marsan
Programme de photographie commerciale, A.E.C. 570.34, Permis No. 749 553

•Prospectus gratuit
•Crédits d'impôts
•Admissible au programme SPRINT et à l'aide Financière.

Bert-UQAM

S2281056

JE VEUX TRAVAILLER
Je retourne aux études

C/C++ /Oracle
Novell
dBase-Clipper
Ms-Access
Windows

Comptabilité
Word
MS-Excel
Visual Basic
Word Perfect

Nos Programmes:
Programmeur-analyste (420.52)
Technicien en informatique
(Tech. de micro informatique 901.91)
Spécialiste en bureautique
(Actualisation en bureautique 900.62)
(Techniques bureautiques 412.62)

Avantages
• Prêts et bourses
• Prolongation de chômage
• Programme de subvention SPRINT
• Service complet d'aide au placement
• Une pédagogie axée sur la pratique

Communiquez avec nous à Montréal
(514) 842-8643
1(800) 338-8643

Bert-UQAM

COLLÈGE D'INFORMATIQUE Marsan
Permis du ministère 749-770

COURS DE
CONVERSATION ANGLAISE
UN COURS DONT VOUS PARLEREZ

pour ceux et celles qui désirent
- mieux se débrouiller en anglais;
- être plus à l'aise en le parlant;
- avoir plus de spontanéité.

exprimer ses connaissances plutôt que d'en douter, de les craindre ou de les traduire."

PETITS GROUPES: 4 à 7 maximum

- Niveaux débutant à avancé
- Professeurs qualifiés d'expression anglaise

SESSION RÉGULIÈRE

Durée: 5 semaines ou 5 samedis -TOTAL: 30 heures
Horaire: Lundi et mercredi ou mardi et jeudi
Jour: 9h 30 à 12h 30 ou soir: 18h 15 à 21h 15
ou le samedi: 9h 30 à 15h 30
Frais de session: 225 $ (tout compris, déductibles d'impôt)

* Accrédité par la société québecoise de développement de la main-d'oeuvre.

DERNIÈRE SEMAINE D'INSCRIPTION

985-2414 (ou 985-2200 après 17 h 30)

CCFA C'EST
• 25 ans d'expérience • Près de 20 000 étudiant(e)s • Aux employé(e)s de centaines de compagnies, telles que La Presse, The Montréal Gazette, Radio-Canada, la Banque Royale, La Laurentienne, Hydro-Québec, l'ENAP (UQAM), etc.

CENTRE CCFA ÉCOLE DE LANGUES
Station de métro Peel , sortie Peel

2282744 - 909

DIPLÔME D'ADMINISTRATION

TRIMESTRE D'HIVER 1996

- Programme crédité au MBA.
- Régime d'études à temps partiel.
- Milieu dynamique où le travail en équipe et l'expérience sont valorisés.
- À Sherbrooke, à Granby et à Longueuil.

UN CHOIX STRATÉGIQUE

Une formation générale de deuxième cycle en gestion pour titulaires d'un grade universitaire.

Offert à Longueuil Complexe Saint-Charles

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !
Le nombre de places est limité.

Renseignements
(819) 821-7333
1-800-267-UDES

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE



UNE ÉCOLE OUVERTE SUR LES TRADITIONS

École Pasteur

Transport disponible

Apprentissage rigoureux du français.

Programme renforcé en langues :
anglais,
arabe,
espagnol,
grec moderne.

Programme enrichi en mathématiques et en sciences.

CARTIERVILLE
École privée française
fondée en 1956
Préscolaire - Primaire - Secondaire

EXAMENS D'ADMISSION AU SECONDAIRE
les 25 novembre et 9 décembre de 9 h à 11 h
et le 15 novembre de 15 h 30 à 17 h 30
12345, avenue de la Miséricorde, Montréal
Téléphone: (514) 331-0850



MAISONS D'ENSEIGNEMENT



ENTREZ DANS L'INDUSTRIE DE LA MUSIQUE

- **CONCEPTION SONORE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR** (A.E.C. 901.24)
- **PRÊTS ET BOURSES** (MESS, SPRINT)
- Programme hors collégial, hors bourses : **TECHNOLOGIE DE L'INGÉNIERIE DU SON**
- Studios d'enregistrement et labos • Durée : moins d'un an
- Nombre de places limité • Prochaine session : bientôt

APPELEZ 845-4141
451, rue St-Jean, Montréal

INSTITUT TREBAS

Formation et perfectionnement pour l'industrie de la musique depuis 1979

LE COLLÈGE DE MÉDECINE HOMÉOPATHIQUE INC.

VOUS OFFRE

- Une formation professionnelle en homéopathie uniciste;
- Un programme d'enseignement conforme aux normes du Syndicat professionnel des Homéopathes du Québec;
- Une formation personnelle.

Début des cours les 13 et 14 janvier
Soirée d'information le 13 novembre à 19 h

270-7977

5370, avenue du Parc, Montréal

2211484-805

DU COEUR À L'ÉCOLE!



École privée pour filles
Anciennement l'École Progressive

ÉCOLE SECONDAIRE
JEANNE-NORMANDIN
DEPUIS 1934

690, boulevard Crémazie Est, Montréal
(Québec) H2P 1E9
381-3945
Télécopieur: 381-1695

S2301870

EXAMENS D'ADMISSION

Le samedi
9 décembre 1995
de 9 h 00
à 12 h 00

ou

Le samedi
13 janvier 1996
de 9 h 00
à 12 h 00

CRÉMAZIE

Transport scolaire desservant Laval et les Basses-Laurentides.

ÉTS le génie pour l'industrie

BACCALAURÉATS EN GÉNIE

Aux détenteurs et futurs détenteurs d'un DEC en techniques physiques ou en informatique, l'École de technologie supérieure offre quatre programmes de baccalauréat en génie :

- **Génie de la construction**
- **Génie électrique**
- **Génie mécanique**
- **Génie de la production automatisée**

Ces programmes sont offerts en sessions continues selon la formule d'enseignement coopératif, qui permet à tous les étudiants de faire alterner sessions de cours et stages rémunérés en industrie.

Bureau du registraire
École de technologie supérieure
4750, avenue Henri-Julien
Montréal (Québec) H2T 2C8
Téléphone : (514) 289-8888

Université du Québec
École de technologie supérieure



Pensionnat des Ursulines

26, rue Dufferin
Stanstead (Québec) J0B 3E0
Site enchanteur
à 90 minutes de Montréal

Résidence pour jeunes filles
Externat pour garçons et filles

Cours secondaire

Enseignement:
- suivi pédagogique personnalisé
- enrichissement de l'anglais
- apprentissage de l'espagnol

Résidence:
- milieu de vie accueillant
- encadrement adapté à chaque niveau d'âge
- transport organisé les fins de semaine vers Montréal, Sherbrooke et Victoriaville
- pour les garçons, possibilité de pension (Stanstead)

Séance d'information le dimanche 19 nov. à 13 h 30
Inscription et examen d'admission pour résidente
Pour information et rendez-vous, téléphonez au (819) 876-2795.

Le Pensionnat des Ursulines, «Plus qu'une école... Un second chez-soi».

S2305365

la formation branchée

GRAPHISME + DE SALETTE INFOGRAPHIE

Faites vite! Inscription pour les sessions d'hiver et d'été.

Formation professionnelle niveau collégial

- Graphisme AEC 900.49
- Infographie AEC 901.86
- Illustration
- Multimédia
- Jour/soir
- **Formation sur mesure en entreprise**

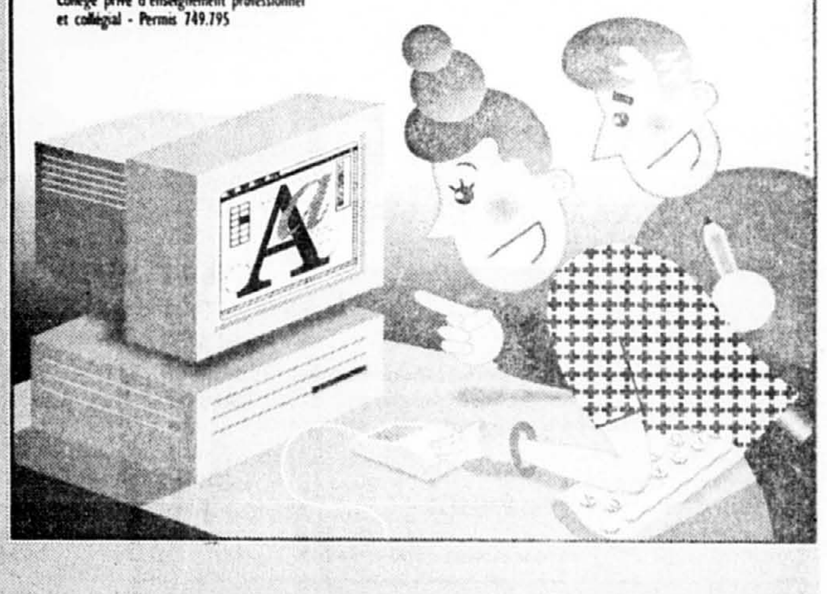
FORMATION INTENSIVE
Début des cours : Janvier 1996

- **Programme double** • 1245 h
  Graphisme et infographie jumelés
- **Illustration** • 360 h
  Cours du soir

Admissible aux différents programmes d'aide à la formation (Sprint, crédit d'impôt, prolongation des prestations d'assurance-chômage, etc.) et aux prêts et bourses du MÉQ.

COLLÈGE SALETTE 388-5725
8883, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec)
H2N 1M2 Crémazie

Collège privé d'enseignement professionnel et collégial - Permis 749.795



Votre fils est-il athlétique ou... bolé?



Au Collège Laval, il se réalisera dans un sens comme dans l'autre.

Dès septembre 1996, le Collège Laval accueillera les filles comme les garçons. Ensemble, ils bénéficieront de l'excellence de la formation académique et du milieu de vie stimulant qui caractérisent le Collège Laval depuis 1888.

Le Collège Laval est une institution d'enseignement secondaire privée où les études, les sports, les arts et les loisirs forment un tout. Grâce à son encadrement privilégié, les jeunes poètes peuvent se révéler compteurs de buts et les mordus de Nintendo se découvrir une passion pour l'histoire.

En inscrivant votre fils ou votre fille chez nous, vous favorisez son épanouissement.

Collège Laval
Pour réussir, c'est génial!

Les examens d'admission auront lieu les **11, 18 novembre** et **2 décembre 1995**.

Pour en savoir plus et pour recevoir notre prospectus, composez le (514) **661-7714**

275, rue Laval, Laval (Québec) Téléphone: (514) **661-7714** Télécopieur: (514) 661-7146

Votre fille est-elle sportive ou... intello?



Le Collège Laval s'ouvre maintenant aux filles comme aux garçons.

Grande nouvelle! Dès septembre 1996, les jeunes filles qui entreprennent leur secondaire pourront également bénéficier de l'excellence de la formation académique et du milieu de vie stimulant qui caractérisent le Collège Laval depuis 1888.

Le Collège Laval est une institution d'enseignement privée où les études, les sports, les arts et les loisirs forment un tout. Grâce à son encadrement privilégié, les gymnastes peuvent se révéler bonnes comédiennes et les artistes se découvrir un intérêt pour l'informatique.

En inscrivant votre fils ou votre fille chez nous, vous favorisez son épanouissement.

Collège Laval
Pour réussir, c'est génial!

Les examens d'admission auront lieu les **11, 18 novembre** et **2 décembre 1995**.

Pour en savoir plus et pour recevoir notre prospectus, composez le (514) **661-7714**

275, rue Laval, Laval (Québec) Téléphone: (514) **661-7714** Télécopieur: (514) 661-7146

NOUVEAU

Afin de permettre aux étudiants n'ayant pas complété leur D.E.S. ou répondu aux préalables exigés pour la session d'automne, et éviter à ces derniers le report d'une année, l'Institut Teccart a organisé ses programmes afin de permettre l'entrée en janvier à tout étudiant désireux d'entreprendre des études dans un programme menant à un D.E.C. en électronique.

Début des cours: 8 janvier 1996

Trois programmes de D.E.C.

243.06 Technologie de l'électronique industrielle (instrumentation/contrôle)
243.11 Technologie de l'électronique (télécommunication)
243.15 Technologie de systèmes ordinés

Méritez une bourse d'une entreprise prestigieuse

Caisse populaire Desjardins Saint-Jean-Baptiste-de-La Salle — EDUPLUS — KRAFT GENERAL FOODS CANADA INC. — Hydro Québec — Bourse de l'Excellence

cinq bourses couvrant les frais de scolarité pour les trois années nécessaires à l'obtention d'un D.E.C. à l'Institut Teccart. Pour obtenir un formulaire d'inscription, adressez-vous au service d'information scolaire ou d'orientation de votre école ou contactez l'Institut Teccart.
Date limite d'inscription: 31 janvier 1996.

Formation à distance

Teccart offre de la formation à distance depuis 1953. Les programmes continuellement mis à jour sont maintenant tous présentés par objectifs, facilitant grandement l'apprentissage. Vous développez également les habiletés propres aux techniciens car nos cours incluent l'équipement, les outils et les instruments nécessaires. Deux profils sont offerts, électronique industrielle et électronique numérique, de même que des cours spécifiques. Les études sont certifiées par des Bulletins d'études collégiales du Ministère de l'Éducation et par un diplôme Teccart. Tous les avantages des études collégiales chez vous, à votre rythme.

TECCART

TECCART, le collège de l'électronique, répond à vos besoins de formation.

3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec)
H1W 1G4 (Métro Préfontaine)
Numéro de permis 749-667

(514) 526-2501



MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Réalisez votre avenir !

Obtenez les compétences recherchées par les employeurs :

- Programmeur/programmeuse analyste (420.52)
- Techniques de micro-informatique (901.91)
- Micro-ordinateur général (247.50)
- Actualisation en bureautique (900.62)

TÉLÉPHONEZ AUJOURD'HUI !

Partez !

- **Programme SPRINT (programmeur analyste en 12 mois)**
- Admissibilité aux prêts et bourses
- Possibilité de prolongation des prestations d'assurance-chômage
- Enseignement technique de niveau collégial conduisant à une A.E.C.
- Stages en entreprise
- Service d'aide au placement
- Aide financière disponible
- Frais virés acceptés

(514) 285-8585 Montréal (Permis # 749747)
(418) 694-0211 Québec (Permis # 669639)
(514) 662-9090 Laval (Permis # 399551)
(514) 677-9191 Longueuil (Permis # 290504)

Réalisez votre avenir — COLLÈGE CDI DE TECHNOLOGIE ET DES AFFAIRES

ICD institut Carrière et Développement Ltée

JE VEUX ÉTUDIER. JE NE VEUX PAS RETOURNER À L'ÉCOLE.



Plus de 30 programmes de formation
et 175 cours offerts partout au Québec

- **Baccalauréat en communication**
- **Diplôme de 2e cycle en formation à distance**
- **Des certificats et des cours en :**
  - administration
  - communication
  - environnement
  - informatique
  - langues
  - relations industrielles
  - sciences et santé
  - sciences humaines et sociales
- **Cours intensifs pour maîtriser INTERNET**
- **POSSIBILITÉ DE TRANSFERTS DE CRÉDITS**
- **Inscription en tout temps de l'année**

Rencontre d'information
Le mardi 14 novembre 1995, 19 h 30, à la Télé-université, 1001, rue Sherbrooke Est (métro Sherbrooke), salle 2100, Montréal. Réservez S.V.P.

Grâce à la Télé-université, offrez-vous la liberté d'apprendre à votre rythme, à l'endroit et au moment qui vous conviennent le mieux.

L'UNIVERSITÉ À DISTANCE
Université du Québec
Télé-université
J'EN PROFITE

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE

1-800-665-4333 demandez le poste 510
INFO@TELUQ.UQUEBEC.CA HTTP://WWW.TELUQ.UQUEBEC.CA

ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST inc.

MAJORES PENNAS NIDO

Collège privé mixte fondé en 1957, agréé aux fins de subventions.
Primaire et Secondaire
Pensionnat et Externat

ADMISSION SUR RENDEZ-VOUS POUR TOUS LES NIVEAUX

Portes ouvertes tous les jeudis entre 10h et 12 h

Téléphonez au **934-0596**
1517, av. des Pins Ouest, MONTRÉAL (Québec) H3G 1B3
(entre l'hôpital Royal Victoria et l'hôpital Général de Montréal, autobus 144 ou 165, métro Guy).

2226251 - 429 S2306664

Chez nous, **tous les ados** sont égaux?



Le Collège Laval s'ouvre maintenant aux filles comme aux garçons.

Grande nouvelle! Dès septembre 1996, les jeunes filles qui entreprennent leur secondaire pourront également bénéficier de l'excellence de la formation académique et du milieu de vie stimulant qui caractérisent le Collège Laval depuis 1888.

Le Collège Laval est une institution d'enseignement privée où les études, les sports, les arts et les loisirs forment un tout. Grâce à son encadrement privilégié, les forts en maths peuvent se révéler bons nageurs et les sportifs se découvrir un talent musical.

En inscrivant votre fils ou votre fille chez nous, vous favorisez son épanouissement.

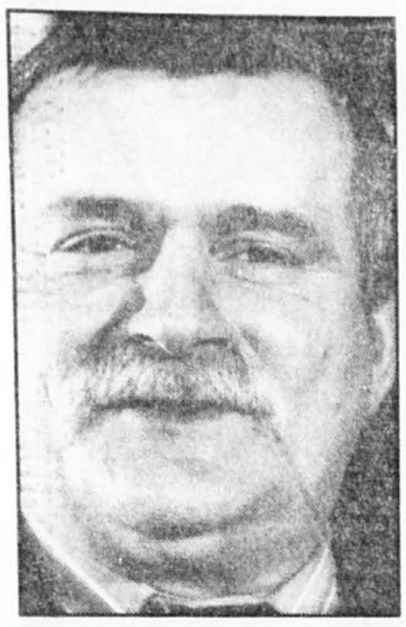
Les examens d'admission auront lieu les **11, 18 novembre** et **2 décembre 1995.**

Pour en savoir plus et pour recevoir notre prospectus, composez le (514) **661-7714**

Collège Laval
Pour réussir, c'est génial!

275, rue Laval, Laval (Québec) Téléphone: (514) **661-7714** Télécopieur: (514) 661-7146





Lech Walesa

Un deuxième mandat pour Lech Walesa ?

Agence France-Presse

VARSOVIE

■ Plus de 28 millions de Polonais sont appelés aux urnes demain pour se choisir un président jusqu'à l'an 2000.

Ils vont voter à l'issue d'une campagne électorale d'abord terne, mais qui s'est achevée jeudi dans un climat de lutte sans merci.

Treize candidats restent en lice pour ce premier tour — le second, opposant les deux concurrents arrivés en tête, doit se dérouler le 19 novembre —, mais la course ressemble d'ores et déjà à un duel entre le leader ex-communiste Aleksander Kwasniewski et le président sortant Lech Walesa qui brigue un deuxième mandat de cinq ans.

L'issue de ce duel est imprévisible, même si la balance semble pencher légèrement en faveur du chef de l'État sortant, après le désistement jeudi en sa faveur de deux candidats de droite.

M. Kwasniewski, jeune (41 ans) et séduisant, demande aux Polonais de « choisir l'avenir » et refuse de condamner en bloc le régime communiste, rassurant ceux qui y étaient liés et ceux qui craignent les réformes libérales. Adossé depuis plus de deux ans à une majorité parlementaire solide, il promet efficacité et stabilité. Il mène dans tous les sondages depuis le début de l'année.

M. Walesa, 52 ans, critiqué à gauche, mais aussi dans les rangs de la droite, pour ses envolées autoritaires, son humeur changeante et son parler trop populaire, a fait une nouvelle démonstration de ses talents d'homme politique. Il a réussi depuis le mois d'août une remontée spectaculaire pour venir talonner son rival et laisser loin derrière les autres candidats, dont l'ancien dissident Jacek Kuron, le médiateur Tadeusz Zielinski et la présidente de la banque centrale, la catholique conservatrice Hanna Gronkiewicz-Waltz.

Alors qu'il ne dispose d'aucune force politique qui lui soit attachée, M. Walesa a obtenu le soutien du syndicat Solidarité et du parti chrétien-national, ainsi que celui, officieux, de l'Église catholique, soucieuse surtout de barrer le chemin à M. Kwasniewski. Deux candidats, un régionaliste et le leader de la droite nationaliste, Leszek Moczulski, se sont désistés en faveur du président sortant.

Au deuxième tour, si une partie des partisans des autres candidats de droite vote Walesa pour empêcher que tout le pouvoir revienne aux sociaux-démocrates héritiers du communisme, l'ancien électricien pourrait l'emporter.

D'autant qu'une série de révélations dans la presse, arrivée opportunément à une semaine du scrutin, gêne sérieusement son rival. Il s'agit d'investissements de son épouse, patronne d'une agence immobilière, dans une grande société d'assurances. Investissements heureux parfaitement légaux, mais qui donnent du leader de la gauche ex-communiste l'image d'un homme riche, bien installé dans le système libéral et profitant indirectement de sa position et de ses amitiés bien placées.

La nervosité manifeste de M. Kwasniewski montre qu'il a pris cette question très au sérieux. Jeudi, son état-major a accusé M. Walesa d'utiliser les services spéciaux dans la campagne électorale. Sous-entendu, les renseignements sur les placements de Mme Kwasniewski auraient été obtenus par le service de renseignements et communiqués à la presse par les collaborateurs du chef de l'État.

Sselon un sondage rendu public hier par le quotidien à grand tirage, *Super Express*, Aleksander Kwasniewsi devancerait légèrement Lech Walesa (25,5 % contre 23,9 %). Le journal a violé la règle qui interdit la publication des sondages durant les dernières 36 heures avant le jour du scrutin.

Autres informations
B 8, C 11, C 12

Les Pakistanaises face à l'anarchie

JOONEED KHAN

■ Selon la loi en vigueur au Pakistan, le témoignage d'une femme en cour vaut la moitié de celui d'un homme. Le fait est connu, et il est même devenu l'un des clichés illustrant l'obscurantisme de la législation islamique ou Charia.

Il y a pire : violée, une Pakistanaise a besoin de quatre témoins oculaires mâles pour le prouver, faute de quoi c'est elle qui est poursuivie pour adultère, risquant le fouet et la prison ; mariée, elle a moins de droits que sa belle-mère ; divorcée, elle n'a ni la garde des enfants ni aucun droit économique.

Mais au-delà du cliché sur l'archaïsme islamiste, souligne Asma Jahangir, avocate qui préside la Commission des droits humains du Pakistan, ces lois sont en fait l'oeuvre de l'ancienne dictature militaire alliée à l'Occident, imposées dès les années 1970 pour faire échec aux élans de démocratie qui menaçaient alors et le féodalisme pakistanais et l'effort de guerre de l'Occident contre l'occupation soviétique de l'Afghanistan voisin.

L'Armée rouge a été vaincue, le régime du général Zia ul-Haq a volé en éclats, et une jeune femme formée à Oxford et Harvard est même l'actuel premier ministre à Islamabad.

Mais l'Afghanistan est à feu et à sang, et le Pakistan se porte presque aussi mal, déclare Mme Jahangir : les héritiers de Zia — militaires, islamistes, et féodaux — mènent le gouvernement de Benazir Bhutto par le licou ; héritière d'une grande famille féodale du Sindh, Mme Bhutto est elle-même engagée avec son parti PPP dans la guerre civile contre les Mohajirs à Karachi ; les trafics d'armes et de drogues ont déchiqueté le tissu social, poussant les gens à se replier sur des loyautés linguistiques et tribales ; l'Occident, et l'Inde voisine, ont le regard fixé sur le *know how* nucléaire pakistanais et le conflit du Cachemire.



Asma Jahangir

Et les droits des femmes, qui pour l'instant mobilisent surtout une frange des classes moyennes des grandes villes de ce pays de 125 millions à 70 p. cent analphabète, se défendent mal isolément quand les droits humains tout court sont massivement violés, dit Asma Jahangir. Il y a le servage, le travail des enfants, le harcèlement d'opposants politiques, la persécution des minorités (chiite, ahmadie, chrétienne, hindoue).

Cela sur fond de corruption généralisée de la vie publique, où sont bafoués mêmes les droits des hommes de la majorité sunnite, qui en principe devraient être les privilégiés du système : les droits, au Pakistan, découlent du pouvoir et de l'argent, et sont donc l'apanage d'une très petite minorité.

Tel est le spectacle de ruine et de désolation qui s'est dégagé le week-end dernier à la Conférence internationale sur les droits démocratiques des femmes au Pakistan, organisée à Montréal par le Centre d'études et de ressources sur l'Asie du Sud (CERAS) et où Mme Asma Jahangir était la principale invitée.

Elle a failli rater ce rendez-vous : des hommes armés ont fait irruption chez elle, à Lahore, au moment où elle partait pour le Canada ; il s'ensuivit une fusillade d'une heure entre ses gardes du corps et les agresseurs, qui prirent la fuite à l'arrivée des policiers. « Cette attaque pourrait être liée à l'affaire Masih », a-t-elle confié à *La Presse* avant une conférence de presse jeudi.

Il s'agit du cas de Salamat et Rahmat Masih, un garçon de 11 ans et son oncle, des chrétiens pakistanais, condamnés à mort l'an dernier pour « blasphème » pour avoir présumément griffonné des « insultes au prophète » sur les murs d'une mosquée. Mme Jahangir les fit acquitter, ce qui lui a attiré l'ire d' islamistes au calcul bassement politique : à travers « l'avocate des mécréants », c'est le gouvernement Bhutto qu'ils visent.

Mais Mme Bhutto a aussi d'autres dénonciateurs : le MQM (Mohajir Qaumi Movement), parti représentant les immigrés venus de l'Inde, s'est manifesté à la conférence pour accuser son gouvernement et son parti de faire violence aux femmes mohajirs comme aux hommes.

En plus de lui reprocher de laisser intactes les lois archaïques du régime Zia, les manifestants du MQM ont accusé le gouvernement Bhutto de détenir Mme Nasreen Jalil, la seule sénatrice du Sindh, sans procès depuis plus d'un an, et d'intimider Mme Feroza Begum, la seule femme députée MQM du Sindh, dont les quatre fils ont été souvent arrêtés et torturés.

Ils ont aussi exigé que la lumière soit faite sur le sort d'une militante du MQM, Raees Fatima, 26 ans, qui a disparu après avoir été arrêtée et dont le parti est sans nouvelles depuis le 4 juin dernier, en dépit de démarches judiciaires répétées. Et ils ont accusé des militants du PPP de Mme Bhutto du viol collectif d'une adolescente mohajir, Farzana Sultan, soeur d'un membre du MQM.

Asma Jahangir n'a pas couru à la défense du pouvoir. « Oui, a-t-elle dit, des escadrons de la mort sont actifs, des adolescents sont enlevés et massacrés uniquement parce qu'ils osent parler leur langue, le gouvernement va récolter des terroristes ».

À Joseph Dean, un Pakistanais chrétien qui lui dit en pleine causerie que des islamistes avaient renouvelé leurs menaces aux chrétiens, elle a répondu : « que puis-je dire d'autre, sauf vous faire mes excuses et exprimer ma honte à titre de compatriote ».

Le viol des droits humains au Pakistan en est en fait rendu au point où des sunnites et des chiites s'entre-massacrent jusque dans les mosquées. La guerre à Karachi fait en moyenne 10 morts par jour, et la violence est en train de gagner d'autres villes.

Parler ainsi de droits des femmes au Pakistan relève de l'utopie juridique. « Nous combattons en fait pour les droits humains et la démocratie », a dit Asma Jahangir. Le Centre international des droits d'Ed Broadbent appuie son travail et celui d'autres petits organismes dans ce pays. Mais, comme l'a indiqué l'historienne Ayesha Jalal, samedi, les droits des femmes dépendent surtout de leur accès à l'éducation, donc du développement du Pakistan.

Nancy Carreau, Mancebourg
Sandra Côté, Val-d'Or
Caroline Beaulieu, St-Mathieu
Josée Courcy, Matane
Stéphane Dion, L'Isle-Verte
Sara Gaudreault, Ste-Luce
May-Rea Lévesque, Pohénegamook
Nadia St-Pierre, Dégelis
Emma Savard, Mont-Joli
Geneviève Thibeault, Petit-Matane
Nancy Beland, Notre-Dame-du-Mt-Carmel
Yvon Bergeron, Trois-Rivières
Maxime Bibeau, Warwick
Catherine Brousseau, St-Félix-de-Kingsey
Pierre Charron, Trois-Rivières
Françoise Côté, Trois-Rivières
Hélène Dion, Victoriaville
Karina Dionne, Trois-Rivières
Jacques Duranleau, Trois-Rivières
Yany Grégoire, Trois-Rivières
Jaelle Héroux, St-Mathieu-du-Parc
Isabelle Lamy, Shawinigan
Mélanie Levasseur, St-Albert
Jean-François Noël, Louiseville
Louis Rivard, Trois-Rivières
Kathleen Vigneault, St-Valère
Charles-Antoine Caron, Ascot Canton
Hélène Gambu, Sherbrooke
Vincent Gauthier, Sherbrooke
Réjean Lebrun, Compton
Ellen Legault, Sherbrooke
Line Bourgeois, Étang-du-Nord
Steeve Bujold, St-Siméon
Sylviane Noël, Fatima
Cathy Richard, Cap-aux-Meules
Julie Deslandes, St-Ignace-de-Loyola
Frédéric Latour, L'Épiphanie
Chantal Olivier, Joliette
Martine Audet, Delson
Pascal Bergeron, Montréal
Stéphane Bérubé, Montréal
Marko Blais, Laval
Éveline Breton, Aylmer
Suzanne Carner, Montréal
Roger Castonguay, Montréal
Sandra Chery, Longueuil
Marie-Hélène Côté, Montréal
Diane Dauphinais, Montréal
Céline Demers, La Prairie
Rocco Di Girolamo, St-Bruno
Sylvie Drouin, Gatineau
Julie Dufort, Lachine
Emmanuelle Dunn, Laval
Brian Faughnan, Montréal
Catherine Filion, Ste-Thérèse
Alexandre Gagnon, Rosemère
Nancy Gagnon, Mont-St-Michel
Ioana Gandrabuy, Montréal
Suzanne Gionet, Pincourt
Lysianne Gravel-Lacombe, Montréal-Nord
Jocelyn Guindon, Montréal
Dany Hasswani, Montréal
Duc-Le Hua, St-Laurent
Ka Po Catherine Hui, Longueuil
Emmanuelle Jimenez, Outremont
Thi Mong Thuy La, Montréal
Anne-Marie Laberge, St-Bruno
Judith Laberge, Desruisseaux
Julie Lacombe, Bois des Filion
Isabelle Ligot, Montréal
Steve Maguire, Montréal
Ly Thy Mar, Montréal
Nancy Marcoux, Longueuil
Nancy Martineau, Terrebonne
Christiana Mauro, Montréal
Anne-Marie Monette, La Prairie
Monique Morel, Léry
Cuong Ngo Minh, Brossard
Giao Chi Nguyen, Montréal
Hong-Phuc Nguyen, St-Laurent
T-Thiên-Trâm Nguyên, Montréal
Tung Nguyen, Fabreville
Tri Dung Nguyen, Montréal
Hélène Patenaude, Montréal
Annie Pellerin, Laval
Julie Pelletier, Montréal
Stéphane Perreault, St-Charles-Borromée
Bertrand Perron, Montréal
Stéphane Pineault, Outremont
Valérie Plourde, Montréal
Claude Poirier, Valleyfield
Alexi Popov, Verdun
Marie-Claude Rousseau, Montréal
Manon St-Amant, St-Polycarpe
Isabelle Sakalian, Pierrefonds
Mariesoleil Sauvé, Outremont
Francis Scully, Longueuil
Pierre Simard, Laval



Xia Tian Tran, St-Laurent
A. Blake Trecartin, Montréal
Tobie Trudel, Beauharnois
Caroline Voyer, Montréal
Mélanie Whiteside, Hull
Paule Arseneault, Neufchâtel
Sonya Auclair, Charlesbourg
Christine Beeraj, Ste-Foy
Lorraine Bergeron, Saint-Nicolas
José Bétil, Pintendre
Martine Blais, Québec
Nathalie Bolduc, Ste-Clotilde-de-Beauce
Luc Bouchard, Ste-Foy
Michelle Bourassa, Beauport
Karine Brochu, Ste-Foy
Jimmy Carbonneau, Ste-Marguerite
Mélanie Cauchon, Québec
Manon Chenard-Marcotte, Portneuf-Ville
Julie Dallaire, St-Jean-Chrysostome
Sophie Desharnais, Plessisville
Sabrina Doyon, Charlesbourg
Jonathan Drolet, Sept-Îles
Marie-Christine Dubé, Lac St-Charles
Anne-Marie Dufresne, Ste-Foy
Carmen Duplain, Québec
Natacha Gagne, Thetford-Mines
Luce Garneau, St-Georges
Olivier Giner, Pont-Rouge
Annie Grondin, Rivière-du-Loup
Caroline Hardy, Ste-Croix
Véronique Koulouris, Ste-Foy
Stephanie Langlois, Charlesbourg
Marie-Pier Larrivée, Charny
Louanne Laurendeau, St-Roch-des-Aulnaies
Patrick Leblanc, St-Cyrille
Nancy Lehoux, Ste-Marie-de-Beauce
Gerald Lemelin, Armagh
Sara Lemelin, St-Romuald
Geneviève Lessard, St-Prosper
Marie-Ève Levasseur, St-Antonin
Marie-Élise Maheux, Ste-Catherine
Geneviève Mainguy, Grondines
Lyson Marcoux, Black Lake
Catherine Martineau Delisle, St-Charles
Martin Mercier, Charlesbourg
Danielle Nadeau, St-Augustin-de-Desmaures
Steve Nolet, Québec
Marie-Hélène Paré, Charny
Manon Plante, Beauport
Danhoé Reddy-Girard, St-Joseph-du-Lac
Suzie Rodrigue, East-Broughton
Sylvie Roy, St-Damien
Jimmy Royer, Ste-Foy
Patricia St-Hilaire, St-Patrice
Nathalie Samson, Québec
Cathy Senay, Ste-Marie-de-Beauce
Jasmine Sirois, Ste-Foy
Joliette Tran, Ste-Foy
Isabelle Tremblay, Québec
François Cardinal, Drummondville
Guy Dalpé, Mont-St-Hilaire
Normand Deragon, Bedford
Pascale Dubé, St-Joachim-de-Shefford
Christian Goyette, Sabrevois
Martin Jubinville, St-Hyacinthe
Nancy Ponton, Sorel
Verena Renggli, Acton-Vale
Marcel Roy, Beloeil
Véronique Turgeon, Beloeil
William Blackburn, Jonquière
Isabelle Boillat, Dolbeau
Frédéric Bouchard, Jonquière
Frédéric Bussière, Alma
Marilyne Coulombe, Falardeau
Gilles Fleury, Chicoutimi
Suzanne Gagné, Alma
Claudine Gagnon, Delisle
Mélanie Imbeault, St-Gédéon
Danielle Jean, Jonquière
Nadine Laberge, Shipshaw
Isabelle Lachance, Mistassini
Lisanne Lavoie, Petit-Saguenay
Annie Perron, Mistassini
Vincent Petitclerc, Roberval
Rony Abi Add, Liban
Meriem Belrachid, Algérie
Véronique Brillet, France
Jean-Pierre Brun, France
Stéphane Camus, France
Ernesto Hidalgo Tupia, Pérou
Samuel Kemdem, Cameroun
Ayowa Koho Kona, Zaïre
Cristian Leyton Salas, Chili
Tarcisse Ruhamyandekwe, Rwanda
Lirieth Saez, Panama

On reconnaît la détermination des jeunes.

Voici les jeunes de toutes les régions du Québec qui se sont partagé plus de 300 000 $ en bourses d'études et de recherches attribuées cette année par la Fondation Desjardins. Nous tenons à le souligner, car nous sommes fiers d'investir dans l'avenir.

Desjardins pour s'aider soi-même